



BULLETIN

SOCIÉTÉ JURASSIENNE
DES OFFICIERS

Février 2015 - N° 31



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ JURASSIENNE DES OFFICIERS

N° 31, février 2015

Editeur:

Comité de la Société
jurassienne des officiers

Rédacteur responsable:

Col Hervé de Weck
7, rue Saint-Michel
2900 Porrentruy
Courriel:
herve.deweck@bluewin.ch

Tirage:

1800 exemplaires

Prix du numéro:

Fr. 15.–

Réalisation:

DEMOTEC SA
Graphisme-Imprimerie
Fbg Saint-Germain 5a
2900 Porrentruy

Administration, publicité et impression:

Imprimerie 2000
2900 Porrentruy
Tél. 032 466 55 21
Fax 032 466 72 34

Internet: www.militariahelvetica.ch/SCJO

**Photo de la page
de couverture:** 20 juillet
2014, inauguration
du sentier du Largin.
(photo Fritz Schupisser)

Sommaire

Billet du Président (Col Jean-François Bertholet)	3
La vie de la SJO	
– Après trente ans, je passe la main (Col Hervé de Weck)	5
– PV AG 2014	7
Un siècle après... et tant de questions encore ouvertes ! (Olivier Meuwly)	15
Le début de la Grande Guerre dans le Jura et à ses frontières (R. V.)	19
A propos de l'histoire-bataille (Lt-col Rémy Porte)	27
Les six mobilisations de l'appointé Samuel Henry (Adj sof Vincent Quartier-la-Tente)	29
Le professeur Kreis publie un livre majeur sur la Suisse entre 1914 et 1918 (H. W.)	35
1315 - 1515 - 1815 - 1915 Des commémorations en série ! (Col Hervé de Weck)	37
Quarante ans après le plébiscite: histoire, mythes et désinformation (Col Hervé de Weck)	45
Déminage humanitaire: des beaux résultats pour Digger en 2013-2014	51
Eliane, donne-nous ton charisme, ton altruisme et ta vivacité!	55
Depuis Les Rangiers	57
Place d'armes aux Franches-Montagnes ou à Bure ? Influence sur la Question jurassienne du maj EMG Edouard Vifian	59
Observations d'un diplomate (Carlo S. F. Jagmetti)	63
Reflets	69
Cosmogonie: le «Point 0» (Claude Juillerat)	73
La volonté de résistance en Suisse (Casha Frigo Schmidiger)	79
L'Europe de demain... c'est la Suisse! (Nicolas Berggruen et Nathan Gardels)	81
Mal redouté ou instrument de «warketing»? (Casha Frigo Schmidiger)	84
Dix-sept thèses sur le système médiatique français (Jean-Yves Le Gallou)	87
Conduite du combat dans un char de combat moderne (Marc Chassillan et Jean Girodet)	89
Publications 2013-2015	93

Forces et faiblesses de la SJO

C'est la dernière fois que je m'adresse aux lecteurs du *Bulletin* de la Société jurassienne des officiers. Après cinq ans de fonction, dont deux supplémentaires – le temps de trouver un successeur. La chose n'est pas si simple dans une petite société d'officiers. Au moment où je m'adresse à vous, je suis sûr de pouvoir transmettre le flambeau, en souhaitant bon vent à la SJO, à son futur président et à son comité. Avec les réductions drastiques des effectifs de l'Armée, le nombre des officiers en activité ne cesse de s'amenuiser dans notre Canton, si bien que la relève n'est pas évidente, d'autant que les jeunes officiers ne sont pas aussi associatifs que les camarades de ma génération.

A la SJO, il devient de plus en plus difficile de trouver la relève pour le Comité cantonal, en particulier deux assesseurs par district. La plupart des officiers francs-montagnards n'habitent pas le haut plateau et n'y reviennent pas chaque week-end. Faut-il maintenir la présence obligatoire au Comité cantonal de deux assesseurs pour chaque district? On peut se poser la question! Le tournus de la présidence entre les trois districts a déjà été supprimé, vu les difficultés, à certains moments, de trouver un candidat répondant aux exigences statutaires. Il n'en reste pas moins que, dans la nouvelle organisation, les accesseurs auraient la responsabilité d'organiser les activités dans chacun des trois districts.

Les activités proposées chaque année ne réunissent qu'un nombre restreint de membres. C'est l'apéritif de fin d'année qui enregistre



chaque fois le meilleur résultat. Depuis deux ans, la SJO propose en revanche avec succès aux officiers et au public une conférence sur un thème d'actualité. En 2013, le brigadier Jean-Philippe Gaudin, chef du Service de renseignement militaire, présentait à Courfaivre *L'état de la menace et l'obligation de servir dans les autres pays*. Des communiqués de presse, des tous-ménages distribués à Courfaivre, à Courtételle et à Bassecourt ont permis de réunir une septantaine de personnes à la halle de gymnastique.

A l'occasion du 100^e anniversaire du début de la Première Guerre mondiale, le colonel Hervé de Weck évoquait, le 12 juin 2014, *L'Ajoie aux confins de la Suisse (1914-1918)*... *Menaces, mesures prises, relations armée-population*. La chapelle du Séminaire, partie intégrante du Lycée cantonal à Porrentruy, est équipée des moyens informatisés audio-visuels les plus modernes. Elle se prête très bien à une telle activité. Toutes les places – une centaine – étaient occupées, il a fallu faire ajouter des chaises! Dans les années qui viennent, il faudra trouver des thèmes et des personnes susceptibles d'attirer un bon public.

A la fin de cette conférence 2014, la SJO lance la plaquette *Bonfol... Le Largin, au «Kilomètre 0» du front Ouest 1914-1918*, tiré à 1000 exemplaires, dont plus de 800 seront vendus à la fin octobre 2014. Depuis 1984, elle a publié plus de dix livres ou plaquettes, ainsi qu'une douzaine d'articles ou de contributions. En 2015, elle éditera *Place d'armes aux Franches-Montagnes ou à Bure? Influence sur la Question jurassienne*, le travail de

diplôme soutenu à l'Académie militaire de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich par le major EMG Edouard Vifian. Une appréciation «*Summa cum laude*» du jury et le prix 2014 de la Société jurassienne des officiers ont déjà récompensé ce travail de recherche axé sur la presse jurassienne.

Je vous souhaite un agréable moment à la lecture du *Bulletin* de la SJO. Il se veut à la fois attentif à l'actualité «Défense», mais également à un passé qui, souvent, éclaire et explique le présent. Tous mes remerciements vont au colonel Hervé de Weck qui, après trente ans, remet son tablier de rédacteur de notre *Bulletin* annuel qui tire maintenant à mille huit cents exemplaires. La qualité de son contenu, son impact dans et hors de notre Canton lui doivent beaucoup. Notre reconnaissance également au capitaine Gérard Guenat, notre imprimeur et responsable de la publicité, ainsi qu'aux entreprises qui souscrivent des annonces, assurant ainsi la pérennité de la carte de visite de la SJO.

Colonel Jean-François Bertholet

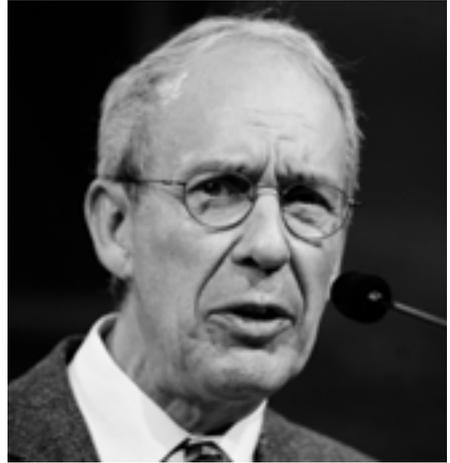
Après trente ans, je passe la main

Col Hervé de Weck

En février 1985, une année après son assemblée constitutive, la Société jurassienne des officiers publie son premier *Bulletin* annuel, tiré à cinq cents exemplaires. Grâce à l'appui d'une entreprise travaillant dans l'informatique, il a été possible de saisir les textes au kilomètre, de les scanner et de les imprimer. On ne peut pas encore parler d'un effort dans le graphisme! Les cinq premiers numéros restent de simples sorties « Imprimante ». Notre imprimeur, le capitaine Gérard Guenet, décide alors de mettre en page les textes: l'édition de février 1989 prend une tout autre allure. Depuis 1990, l'entreprise de micro-édition Demotec SA à Porrentruy effectue les travaux de prépresse, l'impression se faisant toujours à l'Imprimerie 2000.

Depuis 1985 jusqu'en 2015, j'ai assumé avec plaisir la fonction de rédacteur du *Bulletin*, sauf en 1991 et en 1992, période pendant laquelle les majors Roger Jermann et Claude-Henri Schaller en assurent la publication. Je venais en effet de prendre la responsabilité de la *Revue militaire suisse*...

La SJO a toujours cherché à améliorer l'allure et le graphisme de son *Bulletin*: maquette plus attrayante, photos en nombre croissant, couverture en couleur et surtout contenu varié. Le *Bulletin* émet, quand cela s'avère nécessaire, des critiques constructives à propos des lacunes de la politique suisse de défense, de celles de l'Armée et des incessantes réformes à buts financiers qui lui ont été imposées depuis 1995, de la recherche exagérée de dividendes de la paix.



Au niveau fédéral, le désintérêt des politiciens pour la défense pousse la Société suisse des officiers à prendre des positions claires sur le rôle et les moyens à disposition de l'Armée. C'est la politique de sécurité qui doit en dessiner les contours, pas les moyens que l'on veut bien mettre à sa disposition. Il ne faut pas la laisser être reléguée au second plan des préoccupations nationales! La Société jurassienne des officiers se positionne dans ce sillage. Lors de votations fédérales, elle tente de faire passer dans le Canton des objets militaires. Elle n'a connu le succès qu'à propos de la suppression de l'obligation de servir. Comme le disait Guillaume d'Orange, pas besoin de réussir pour persévérer!

Au fil des années, le *Bulletin* reprend les exposés de personnalités civiles et militaires qui se

sont exprimées lors des assemblées générales de la SJO, entre autres les conseillers fédéraux Jean-Pascal Delamuraz (1986), Kaspar Villiger (1991) et Adolf Ogi (1998), les chefs de l'Instruction Roger Mabillard (1985), Rolf Binder (1990) et Jacques Dousse (2003), les chefs de l'Armée Christophe Keckeis (2007) et André Blattmann (2013), le président du CICR Cornelio Sommaruga (1992), Pierre Maurer, observateur de l'OSCE en Albanie (2000), Eduard Gnesa, chef de l'Office fédéral des migrations (2008). En 1994, le colonel français Michel Stouff, sous-chef d'état-major de la Force de réaction rapide, évoque l'action des troupes françaises en Somalie dans le cadre de l'ONU; sa présentation se situe dans la perspective du vote en Suisse sur les Casques bleus...

Le *Bulletin* tente également de mettre en évidence des sujets que les médias ignorent, en particulier la menace et les techniques en rapport avec la défense. Il prête aussi attention aux problèmes militaires qui concernent le Jura et le Jura bernois. Dans le souci de permettre à ses lecteurs de mieux se situer dans le présent, il accorde une place importante à l'histoire militaire de l'ancienne Principauté épiscopale de Bâle et des régions françaises avoisinantes. Avec son *Bulletin* et sa dizaine de publications touchant à l'histoire militaire, la SJO s'est fait connaître en Suisse, et pas seulement dans le monde des officiers. Le but premier d'une société d'officiers, donc du *Bulletin*, n'est-il pas d'informer ses membres et, dans la foulée, le public, de lever un peu du voile qui cache l'avenir?

Les réactions positives et les encouragements montrent que de bons choix ont été faits concernant la conception, le contenu rédactionnel et le rythme de parution du *Bulletin*. Le tirage a augmenté pour atteindre aujourd'hui 1800 exemplaires adressés individuellement à des personnes privées et à des entreprises, dans et hors Canton du Jura, avec la suggestion de verser volontairement 15 francs. La même somme, prélevée sur les cotisations des quelque 160 membres de la SJO, les publicités de fidèles annonceurs (surtout dans le Canton), une subvention accordée par le Gouvernement jurassien permettent – à quelques centaines de francs près – d'équilibrer le compte « Bulletin » qui est séparé du compte « Publications », lui toujours dans le noir.

Après trente ans de loyaux services, le rédacteur, vétéran de l'Armée 61 et de l'Armée 95, s'annonce partant. Il souhaite bonne chance et réussite à son successeur. Peut-être aura-t-il encore quelque contribution à proposer...

Bon vent à la Société jurassienne des officiers dont le recrutement s'avère de plus en plus problématique, puisque les jeunes, mêmes officiers, sont de moins en moins *associatifs* et que le Canton du Jura ne fournit pas plus de trois à cinq officiers par année...

H. W.

PV AG SJO 2014

30^e Assemblée générale ordinaire de la Société jurassienne des officiers (SJO), samedi 19 mars 2014 à 16 h 30, Delémont, salle du Conseil de ville.

1. Ouverture de l'Assemblée

Après qu'une délégation de la Fanfare municipale de Delémont ait interprété *La Rauracienne* et *l'Hymne national*, l'Assemblée rend hommage aux camarades disparus depuis l'Assemblée générale 2010, le colonel Pierre Christe et le major Marc Thévoz.

Pierre Christe, membre d'honneur SJO, a joué un rôle majeur dans la vie et l'histoire de la Société des officiers de Delémont. En 1958, il devient président de la Société cantonale bernoise des officiers, puisque Delémont a été choisi comme Vorort. A ce titre, il prend une part active dans la campagne contre l'initiative visant à interdire en Suisse les armes nucléaires. Au début des années 1980, il œuvre au projet visant à créer une Société jurassienne des officiers. Depuis 1979, la SOA et la SODE étaient en effet directement rattachées à la Société suisse des officiers. Jusqu'à l'année dernière, Pierre Christe a soutenu nos activités.

Le colonel Jean-François Bertholet, président SJO, ouvre la 30^e Assemblée générale en souhaitant une cordiale bienvenue aux membres présents et aux invités qui nous honorent de leur présence, en particulier:

– M. Gabriel **Willemin**, président du Parlement jurassien;

- M. le ministre Charles **Juillard**, chef du Département des finances, de la justice et de la police;
- M^{me} Françoise **Collarin**, conseillère communale de Delémont;
- M. Damien **Rérat**, cdt de la Police cantonale jurassienne;
- Maj Damien **Scheder**, chef Protection, Population et Sécurité;
- Br Mathias **Tüscher**, cdt br inf 2;
- Col EMG Benoît **Studemann**, cdt Base aérienne de Payerne;
- Div Frédéric **Greub**, ancien cdt div camp 2, membre d'honneur SJO;
- Br Jacques **Saucy**, ancien cdt br front 3;
- Col EMG Pierre **Paupe**, président d'honneur SJO;
- Col Jean-François **Gnaegi**, président d'honneur SJO;
- Col Charles **Socchi**, président d'honneur SJO;
- Col Hervé **de Weck**, membre d'honneur SJO;
- Lt-col Jean-Paul Ketterlin, président de la section de l'Union nationale française des combattants de Sierentz, qui représente le Lt-col Serge Bader, président de l'Union des officiers de réserve de la région de Mulhouse;
- Lt-col Fabien **Kohler**, cdt EM li ter cant JU, qui représente le div Roland Favre, cdt rég ter 1;
- Lt-col Dominique **Desalmand** qui représente le br Erick Labara, cdt br inf mont 10;

- Maj EMG Jacques **de Chambrier**, président de la Société neuchâteloise des officiers;
- Maj Benoît **Dumas**, représentant la Société fribourgeoise des officiers;
- Maj Beat **Leuenberger**, président d'honneur SJO;
- Cap Eddy **Comastri**, représentant de l'Association romande des fourriers suisses, Groupement du Jura;
- M. Ruedi **Meier**, président de la Fédération jurassienne de tir;
- M. Arsène **Plomb**, représentant de l'ASSO section Ajoie.
- Madame et Messieurs les membres, au nombre de 41 personnes.

Retenues par d'autres obligations, plusieurs personnes s'excusent de leur absence et nous adressent leur meilleur message:

- M^{me} la conseillère aux Etats Anne **Seydoux**;
- M. le conseiller aux Etats Claude **Hêche**;
- M. le conseiller national Jean-Paul **Gschwind**;
- Div Philippe **Rebord**, cdt Formation supérieures des cadres de l'armée;
- Div Dominique **Juilland**, président de l'Association de la *Revue militaire suisse*;
- Div Jean-Pierre **Badet**, membre SJO;
- Br Jean-Philippe **Gaudin**, chef du Renseignement militaire;
- Br Yvon **Langel**, cdt br bl 1;
- Br Lucas **Caduff**, cdt FOAP infanterie;
- Br Gabriel **Wellinger**, cdt FOAP blindés et artillerie;
- Br Denis **Froidevaux**, président SSO;
- Col EMG Philippe **Masson**, président de la Société vaudoise des officiers;
- Col Jean-Michel **Dubail**, président d'honneur SJO;
- Lt-col EMG Philippe **Brulhart**, cdt place d'armes Bure et centre d'instr cbt Ouest;

- Lt-col EMG Flavien **Schaller**, président de la Société des officiers du Valais romand;
- Cap Yan **Lapaire**, président de l'Association des sous-officiers de Reconvilier.

Ainsi que 34 membres de notre société.

L'ordre du jour est accepté sans opposition.

2. Nomination des scrutateurs

Le cap Dany Contreras et le plt Thierry Chéte-lat sont désignés comme scrutateurs.

3. Approbation du PV de l'AG SJO 2013

Le PV, publié dans le *Bulletin SJO* N° 30, est accepté sans remarque ni question.

4. Rapport du Président

Lors de notre dernière assemblée, nous fêtons dignement les cent ans d'existence de notre Société en présence de cent vingt membres et invités, dont le président de la Confédération, le conseiller fédéral Ueli Maurer, de nombreux représentants politiques, le chef de l'Armée, le cdt C André Blattmann accompagné de dix officiers généraux. Cette année, nous reprenons un cours normal et je tiens à remercier la Municipalité de Delémont de nous accueillir à l'Hôtel de Ville. Je remercie également les assesseurs de Delémont et environs, le Lt-col Fabien Kohler et le plt Pascal Docourt, pour la parfaite organisation de cette journée.

Afin de marquer d'une manière particulière notre 100^e anniversaire et grâce à la contribution de Jean-François Nussbaumer, Dmitry Queloz et Hervé de Weck, nous avons édité en collaboration avec les Editions D+P à Delémont le plus important ouvrage que nous n'ayons jamais publié: *Jura, Jura bernois... Aviation civile et militaire, guerre aérienne (1900-2012)*. Je dois vous faire part de ma déception de voir qu'après l'investissement

qu'il a nécessité si peu de nos membres y ont souscrit. Ceux qui le désirent ont la possibilité de remplir un bulletin de commande à la sortie.

Notre *Bulletin* annuel tiré à 1800 exemplaires s'adresse aux personnes privées et entreprises dans et hors Canton. Depuis son apparition en 1985, le tirage du *Bulletin* a été multiplié au moins par quatre. Sa notoriété, par son contenu et sa qualité, n'est plus à démontrer.

Faites connaître les publications de la SJO qui sont la meilleure carte de visite de notre Société. Toute ma reconnaissance va au colonel Hervé de Weck, responsable des publications, et à Gérard Guenat, maître-imprimeur pour leur engagement et leur expertise.

Dans le cadre de la commémoration du 100^e anniversaire de la Première Guerre mondiale, la SJO a décidé d'éditer une plaquette, signée Claude-Henri Schaller et Hervé de Weck, intitulée *Bonfol... Le Largin « au Km O » du Front Ouest (1914-1918)*. Nous espérons que vous lui manifesterez un bon accueil.

Je me permets de vous rappeler notre site, consultez-le, il est ponctuellement actualisé... Il comprend entre autres une page « Activités de la SJO », une page « Actualités » et, en cette année du 100^e de la Première Guerre mondiale, une page « Histoire régionale 1914-1918 » Je vous en rappelle l'adresse militariahelvetica.ch/SJO

Les effectifs de notre Société se maintiennent aux environs de 160 membres. Nous enregistrons 5 nouvelles adhésions, 2 démissions et 2 décès.

Pour régler les affaires courantes et organiser les différentes manifestations, le comité s'est réuni à six reprises. Je remercie très sincèrement tous les membres du comité pour leur engagement et leur soutien dans la conduite de la SJO.

L'année 2013 a été marquée par trois étapes importantes pour notre armée. Le 22

septembre, le peuple et les cantons se prononcent sur l'initiative du Groupe pour une Suisse sans armée visant à supprimer l'obligation de servir et c'est avec un écrasant résultat (73.2%) que les citoyennes et les citoyens refusent le démantèlement de l'Armée. Le résultat du Canton du Jura est plus que réjouissant, puisque le 58.6% des votants rejettent cette initiative. Je tiens à remercier le colonel Philippe Zahno et le comité de notre Société pour leur engagement dans cette campagne et les membres, notamment pour leur soutien financier.

Le processus actuel de développement de l'armée (DEVA) a été initié avec le Rapport sur la politique de sécurité du 23 juin 2010 et le Rapport sur l'armée du 1^{er} octobre 2010. Il vise à élever, dès 2016, la disponibilité de l'Armée pour les engagements probables, à améliorer l'instruction et l'équipement afin de combler les lacunes manifestes et béantes apparues dans ces domaines. Finalement, il s'agit de constituer une base plus solide pour établir un équilibre durable entre les prestations de l'Armée et les moyens financiers. Des compromis seront inévitables, conséquences de décisions des Chambres fédérales. Les principales valeurs de référence du DEVA sont un effectif réglementaire réduit à 100 000 hommes. Le budget de l'Armée, qui s'élève aujourd'hui à 4,7 milliards de francs par année, passera à 5 milliards dès 2016.

La procédure de consultation concernant le DEVA s'est achevée le 17 octobre 2013. Elle a permis aux cantons, aux partis politiques et aux associations faitières de prendre position concernant le développement de l'Armée et la révision partielle de la Loi sur l'Armée qui y est liée. Le DEVA et le montant du budget de l'Armée influencent également le concept de stationnement. Le secteur de l'immobilier sera tout particulièrement touché, puisqu'il permet une réduction importante des frais annuels d'exploitation et de maintenance. Le parc immobilier devrait être réduit de plus d'un tiers. Il est réjouissant de constater que

le Canton du Jura conservera sa place d'armes de Bure avec le Centre d'instruction au combat et ses 30 postes de travail.

Le 30 novembre 2011, le Conseil fédéral a décidé d'acquérir 22 avions de combat de type *Saab Gripen*. Ceux-ci doivent remplacer les 54 *F-5 Tiger*, déjà plus que trentenaires, et qui ne répondent plus du tout aux exigences opérationnelles requises actuellement et dont l'entretien coûte aujourd'hui chaque année environ 50 millions de francs. Lorsque les *F-5 Tiger* seront retirés du service en 2016, les Forces aériennes suisses ne compteront plus que 54 avions de combat, dont 32 *F/A-18*. Au début des années 90, elles disposaient de plus de 300 jets.

L'acquisition du *Gripen*, y compris les missiles qu'il engage, les simulateurs et autres équipements nécessaires, les pièces de rechange, représente un coût de 3,126 milliards de francs pour une durée de vie de l'appareil se situant à une trentaine d'années. Cette dépense est financée par la Loi sur le fonds *Gripen*. Celle-ci prévoit que l'Armée prélève chaque année, entre 2014 et 2024, en moyenne près de 300 millions de francs sur son budget annuel global pour les verser dans un fonds. En contrepartie de l'achat des avions, Saab et les fournisseurs des engins guidés sont tenus de signer avec des entreprises suisses des contrats d'affaires compensatoires à hauteur de 2,5 milliards de francs sur dix ans. Saab et les différents fournisseurs ne sont pas tenus de compenser le solde de 626 millions de francs; ceux-ci sont générés par des fournisseurs suisses, des organes gouvernementaux (par exemple les Forces aériennes suédoises) et par de petites acquisitions auprès de tiers.

Le Conseil national a adopté la Loi sur le fonds *Gripen* par 119 voix contre 71, et le Conseil des Etats en a fait de même par 25 voix contre 17. Le référendum lancé par le PS, les Verts et les Verts libéraux a abouti. La votation aura lieu le 18 mai 2014. Sous

réserve de l'acceptation par le peuple de la Loi sur le fonds *Gripen*, les jets seront livrés entre 2018 et 2021. La SJO est à nouveau derrière la Société suisse des officiers pour cette campagne sans toutefois y participer financièrement, car elle a épuisé ses moyens dans la dernière campagne contre la suppression de l'obligation de servir. La SJO a contribué à hauteur de CHF 11 000.– à la campagne menée par la SSO. Un responsable de la campagne « *Gripen* » pour le Canton du Jura a été nommé en la personne du colonel Philippe Zahno que je remercie d'avoir accepté de se mettre à nouveau à disposition.

En conclusion, le 18 mai prochain, le peuple sera appelé à accepter le plan de financement pour l'acquisition du *Gripen*. Ce financement sera assuré par le budget global de l'Armée de 5 milliards. Les montants affectés aux autres tâches de l'Etat ne seront pas touchés par cet achat. Accepter la Loi sur le fonds *Gripen* donnera les moyens suffisants à la troisième dimension pour qu'elle puisse contribuer à la sécurité de notre pays et de ses habitants. Cette sécurité ne peut pas être déléguée, pas plus que la protection de notre espace aérien.

Admissions

- maj Marc Meier, Asuel,
- plt Besmalé Morina, Fontenais,
- lt Riza Halilaj, Develier,
- Sgt chef Yves Cestele, Lajoux,
- Sgt chef Aurélien Girard, Porrentruy.

Pour les sgt chefs l'admission prendra effet dès l'obtention de leur brevet de lt.

Démissions

- Cap Jean-Marie Mahon, Bressaucourt
- plt Jean-François Pape, Pleigne

Promotions

- au grade de Lt-col EMG, le maj EMG Pierre Aubry,
- au grade de cap, le plt Dany Contreras,
- au grade de plt, le Lt Nicolas Juillard.

Sont libérés de leurs obligations militaires

- le cap Marc-André Weber,
- le plt Jérôme Frund.

5. Présentation des comptes 2013

En l'absence du plt Patrice Wannier, les comptes 2013 sont présentés par le Président.

Produits

Cotisations encaissées	CHF	5650.–
Subvention cantonale	CHF	3000.–
Revenus des capitaux	CHF	27.50
Produits divers	CHF	865.02
<i>Total produits</i>	<i>CHF</i>	<i>9542.52</i>

Charges

Assemblée générale	CHF	-902.10
Bulletin SJO	CHF	-150.–
Cotisation RMS	CHF	600.–
Cotisation SSO	CHF	1620.–
Prix SJO	CHF	–.–
Frais adm. + divers	CHF	837.–
Frais CCP et bancaires	CHF	223.65
Frais de ports	CHF	298.20
Frais divers	CHF	229.90
Activités	CHF	5925.85
Perte sur débiteurs	CHF	–.–
<i>Total charges</i>	<i>CHF</i>	<i>8682.50</i>

Bénéfice de l'exercice courant CHF 860.02

Campagne contre l'initiative du GssA CHF 11 004.05

Bilan au 31.12.2013

Disponibles

Caisse	CHF	236.70
CCP 17-50861-0	CHF	2865.08
UBS 226-39399962.0	CHF	14 594.70
UBS 226-39399962.1 (votations)	CHF	569.50
<i>Total disponible</i>	<i>CHF</i>	<i>18 265.98</i>

Réalisable c/m terme

Débiteurs cotisations + Bulletin	CHF	2250.–
Débiteurs Publications	CHF	60.–
Impôt anticipé	CHF	185.55
Actifs transitoires	CHF	3106.–
Total réalisable	CHF	5601.55
Total actif	CHF	23 867.53

Passif

Réalisable c/m terme

Créanciers	CHF	1227.–
Passifs transitoires	CHF	5742.65

Fonds propres

Capital	CHF	24 341.91
Perte de l'exercice*	CHF	-7444.03
Total fonds propres	CHF	16 897.88
Total passif	CHF	23 867.53

*(bénéfice exercice CHF 860.02 + participation Fonds Publications 2700.–/. coûts campagne initiative GssA -11'004.05)

Fonds Publications (hors bilan) au 31.12.2013

Solde au 01.01.2013	CHF	8612.05
Transfert compte «Votations»*	CHF	-2700.–
Intérêts et frais	CHF	9.05
Solde au 31.12.2013	CHF	5921.10

A recevoir	CHF	2742.65
Solde effectif 31.12.2013	CHF	8663.75
Impôt anticipé	CHF	144.90

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Les comptes ont été vérifiés par le maj Laurence Boillat et par le cap Eddy Comastri. Ce dernier donne lecture du rapport des vérificateurs, qui conclut à l'exactitude de la comptabilité et à l'excellent travail du caissier.

7. Approbation des rapports

Les rapports du Président et du Caissier sont acceptés à l'unanimité.

Comité SJO

Président	col Jean-François Bertholet
Vice-président	lt-col Fabien Kohler
Secrétaire-caissier	plt Patrice Wannier
Responsable des publications	col Hervé de Weck
Assesseeurs Ajoie	maj Edouard Vifian plt Johann Perrin
Assesseeurs Delémont	lt-col Fabien Kohler plt Pascal Docourt
Assesseeurs Fr.-Montagnes	maj Dimitry Queloz maj Bernard Donzé

Le plt Johan Perrin, assesseur pour Porrentruy, a souhaité démissionner du comité. Le plt Patrice Wannier, caissier et secrétaire, a également émis le vœu de démissionner du comité pour pouvoir mieux assumer ses tâches professionnelles.

9. Cotisation 2014

La cotisation annuelle est maintenue à 50 francs, dont 15 francs vont au *Bulletin SJO* et 10 francs à la Société suisse des officiers.

10. Budget 2014

Le budget est présenté par le col Jean-François Bertholet.

Produits

Cotisations	CHF	5300.–
Subvention cantonale	CHF	3000.–
Revenu des capitaux	CHF	100.–
Produits divers	CHF	1000.–
Total produits	CHF	9400.–

Charges

Assemblée générale	CHF	2100.–
Bulletin SJO	CHF	1500.–
Cotisation RMS	CHF	600.–
Cotisation SSO	CHF	1590.–
Prix SJO	CHF	1000.–
Activités	CHF	3500.–
Frais administratifs	CHF	1000.–
Frais financiers	CHF	200.–
Frais de ports	CHF	200.–
Frais divers	CHF	210.–
Total charges	CHF	11 900.–
Perte exercice	CHF	-2500.–

Le budget est accepté à l'unanimité.

11. Activités SJO 2014

Les activités, dont la liste a été envoyée à chaque membre, sont présentées et commentées par le col Jean-François Bertholet, qui souhaite une bonne participation et se dit ouvert à toutes les propositions des membres de la Société.

12. Prix SJO

En 2014, la SJO décerne son prix qui récompense un travail portant sur la sécurité, l'histoire ou la technique militaire. Les récipiendaires doivent être originaires ou nés dans le Canton du Jura ou le Jura bernois ou habiter le Canton du Jura ou le Jura bernois. Le jury a décidé cette année de remettre le prix SJO d'une valeur de CHF 1000.– au travail de diplôme présenté par le maj EMG Edouard Vifian à la fin de son stage à l'Académie militaire.

Edouard Vifian, membre du comité de la SJO, qui a fait son apprentissage de géomètre au Bureau Brunner à Porrentruy, a décidé de faire carrière dans l'Armée. Incorporé dans l'infanterie, il a fait récemment l'Ecole d'état-major général, pour laquelle – soulignons-le – tous les officiers de carrière ne sont pas retenus. C'est un bel indice des belles performances de notre camarade dans la carrière militaire.

Comme Edouard n'a pas de diplôme universitaire, il doit faire deux ans de formation à l'Académie militaire de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, un stage qui doit être couronné par un travail de diplôme. Edouard souhaite un thème original, voire inédit. En bon Ajoulot, il choisit de plancher sur un sujet de l'histoire militaire jurassienne immédiate, *Place d'armes aux Franches-Montagnes ou à Bure ? Influence sur la Question jurassienne*. Le stagiaire propose le sujet à son professeur d'histoire militaire. Michael Orlansky se fait d'abord un peu tirer l'oreille. Peut-être parce qu'il considère le thème comme trop brûlant ou parce qu'il connaît mal le phénomène

«Places d'armes» au pluriel dans l'actuel Canton du Jura. Dans l'immédiat après Seconde Guerre mondiale, le radical Virgile Moine et le conservateur Jean Gressot avaient proposé au Département militaire fédéral de créer une place d'armes aux Franches-Montagnes pour sauver une économie régionale sinistrée...

Edouard Vifian veut faire comprendre les influences ainsi que les conséquences qu'ont pu engendrer la planification, la construction et l'exploitation de la place d'armes de Bure sur la création du Canton du Jura. Il faut situer le contexte, soit la Question jurassienne et cerner la problématique dans son ensemble, avant de se focaliser sur la place d'armes de Bure.

Dans quelle mesure les événements engendrés par le projet et la création d'une place d'armes à Bure proviennent-ils d'une appropriation de la thématique par le Rassemblement Jurassien comme *preuve* de l'imposition de la force par la Berne fédérale et cantonale, désireuse de contrôler les indépendantistes jurassiens. Comment le Rassemblement jurassien exploite-t-il la place d'armes de Bure comme symbole du combat jurassien? Quelles en furent les incidences sociales et politiques dans le Jura Nord depuis la genèse du projet jusqu'à aujourd'hui?

La soutenance orale de son travail débouche sur des résultats éblouissants: 5,5 sur 6 pour la soutenance orale et 6 pour le texte!

La SJO publiera en octobre 2015 une version remaniée et complétée de ce travail de diplôme.

13. Messages

Le col Philippe Zahno explique l'enjeu de la votation sur le *Gripen* et donne les directives de la SJO à ses membres pour la campagne.

Le ministre Charles Juillard, chef du Département des finances, de la justice et

de la police, chargé des affaires militaires, apporte les salutations et le message du Gouvernement jurassien.

Le brigadier Mathias Tüscher, nouveau cdt br inf 2, souligne que nous vivons depuis quelques années des périodes de difficultés et d'incertitude pour notre Armée, alors qu'en réalité elle est la seule et indispensable réserve stratégique du Conseil fédéral. Ces dernières années sont difficiles pour notre Armée. Celles à venir le seront également avec tous les obstacles dressés par ses opposants. Le peuple suisse est attaché à son Armée, il l'a démontré lors des dernières votations. Il attend d'elle qu'elle soit une réponse efficace aux menaces présentes. Convaincre les politiciens et faire la preuve par l'acte lors d'engagements, voilà le défi posé.

14. Libération des obligations militaires

Le commandant de l'arrondissement 9b procède à la libération de plusieurs officiers de leurs obligations militaires.

15. Exposé du col EMG Benoît Studemann

Le col EMG Benoît Studemann, commandant de la base aérienne de Payerne, entretient l'assemblée sur un thème brûlant, *Le Gripen*, il présente également « Air 14 », le show aérien à Payerne, qui se déroulera sur deux week-ends, en août et en septembre 2014.

Comité SJO

Un siècle après... et tant de questions encore ouvertes !

Olivier Meuwly

Les commémorations en souvenir du début de la tragédie de 1914 battent leur plein; les étalages des libraires regorgent de publications plus ou moins inédites et plus ou moins bien conçues; les médias se sont emparés du sujet, en réponse à une demande évidente.

Pourquoi une telle avidité de savoir à propos d'un événement qui a déjà fait couler tellement d'encre? Une éperdue quête de sens dans un monde contemporain qui en manque tant, et alors même que la guerre 14-18 ne semble pouvoir exhiber que son absurdité? D'où peut-être cette si grande proximité entre nos sociétés occidentales en plein désarroi et les combattants d'il y a cent ans: la connivence commune de participer à un monde qu'on ne comprend pas...

La Grande Guerre ne cesse de tenailler nos consciences. Une démarche non dénuée d'un certain paradoxe: comment s'interroger sur les massacres et les désastres de 14-18, eux qui paraissent presque dérisoires face aux génocides et destructions massives provoqués par la Seconde Guerre mondiale? Après tout, que peuvent signifier Verdun et Tannenberg, lorsque l'on doit absorber la Shoah et Hiroshima?

Malgré ses successeurs dans l'horreur, la Première Guerre mondiale reste un événement effrayant, matriciel dans les phénomènes qu'elle déclenche, prophétique aussi, dans sa démesure qui annonce les drames du

XX^e siècle: 39-45 ne peut éclipser 14-18 sous prétexte d'une cruauté démultipliée.

C'est par son absurdité même que la guerre, qui devait être la dernière, fascine l'observateur moderne. A chaque question qu'elle soulève, elle renvoie inexorablement à l'essence de l'homme et de l'histoire. Comment se fait-il que des peuples se soient étripés avec une telle hargne pour une guerre qu'apparemment personne ne souhaitait?

Des questions qui expliquent la permanence de questions polémiques, qui ne seront sans doute jamais éteintes. Sur les causes du conflit d'abord. Les puissances centrales portaient le fardeau de la responsabilité de la guerre, depuis le traité de Versailles et ses articles 231 et 232. Dans les années 1960, un Allemand, Fritz Fischer, a cimenté le verdict prononcé au soir de la guerre: l'Allemagne aurait pu freiner la machine infernale enclenchée par son allié austro-hongrois et s'est tu, car elle avait besoin de cette guerre pour parachever son processus d'intégration nationale consacré un demi-siècle plus tôt, également à Versailles.

En automne 2013, l'Australien Christopher Clark a choisi de ne pas s'aligner sur les *diktats* de la tradition historiographique et repris l'enquête, en partant du foyer même de la guerre: la Serbie et la crise des Balkans dont elle est l'un des acteurs majeurs depuis des années. En définitive, pour Clark, tous les pays impliqués avaient une bonne raison de laisser

les événements d'août 1914 s'enchaînent dans leur fatalité: chacun se sentait dans la peau de l'agressé...

La réaction allemande n'a pas tardé. D'abord empêtrés dans ces commémorations qui ne renvoient qu'à un événement secondaire de leur histoire, les historiens allemands ont dû se réapproprier une guerre abandonnée à quelques spécialistes. Sans doute la guerre de 14 a-t-elle été engloutie dans la catastrophe nazie; sans doute doit-elle être étudiée pour elle-même pour pouvoir éclairer plus profondément ce qui adviendra par la suite. Il n'empêche que rien, selon la majorité d'entre eux, ne justifie d'abolir les thèses «fischeriennes». Engluée dans un complexe obsidional transformé en ingrédient constitutif de son identité, l'Allemagne a récolté la tempête qui grondait dans le cerveau de son instable empereur et de ses généraux prussiens.

Les polémiques ressurgies à l'occasion du centenaire ne se limitent pas aux causes du conflit. Plusieurs historiens français ont passé à nouveau au crible la conduite de la guerre. Par leurs décisions ridicules, leurs promesses intenable, leurs stratégies se contentant de répéter les erreurs déjà commises, les généraux n'ont-ils pas sublimé l'absurdité d'une guerre qui, bien que novatrice par les moyens de destruction qu'elle a engendrés, s'est immobilisée dans une guerre de siège sans issue, avec des tranchées en lieu et place des citadelles d'antan?

Dans son *1915. L'enlisement* sorti en 2013, Jean-Yves Le Naour lance un violent réquisitoire contre les généraux français, en particulier contre le premier d'entre eux, le généralissime Joffre. Manipulateur, engoncé dans un ego surdimensionné, froidement incompetent, accroché à une sagesse qui faisait du mutisme l'apogée de sa réflexion, Joffre porte une lourde part des défaites qui se sont succédées de 1914 à son départ, après l'échec de la Somme. Un départ qui scandalise l'auteur, puisqu'il se matérialisa sous la forme d'une promotion... Même la Marne ne lui doit

rien, puisqu'il a sans doute repris l'idée de Gallieni... Joffre: un dictateur qui méprisait le politique et qui n'a cessé de mentir en théorisant une guerre d'usure mensongère puisqu'elle usait surtout ses propres forces...

En 2014 a été publiée une sorte de réponse indirecte. Dans son *Joffre*, Rémy Porte se demande si l'on peut taxer les généraux d'incompétence sans les remettre dans le contexte dans lequel ils devaient exercer leur commandement: Joffre a dû travailler sous la pression du politique et a dû, comme ses collègues étrangers, se colleter avec une guerre dont personne n'avait imaginé les contours inhumains qu'elle revêtirait. Le culte de l'offensive semble alors incontournable et la majorité des hauts commandants découvrent le feu en août 1914... Foch ou Castelnau n'ont-ils pas eux aussi perdu leurs fils au front?

L'acte d'accusation de Le Naour aurait été encore plus convaincant s'il s'était abstenu de recueillir le témoignage, contre Joffre, du général en chef britannique Douglas Haig, qui a, lui aussi, brillé par son incompétence en ordonnant lui aussi un nombre incalculable d'offensives vouées à un échec sanglant. Et les Allemands étaient-ils toujours meilleurs? Comme le rappelle Paul Jankowski dans son *Verdun*, les motifs qui ont poussé Falkenhayn à lancer l'offensive de Verdun ne sont à ce jour toujours pas éclaircis...

Au bas de la hiérarchie militaire, la polémique ne se calme pas non plus. Grand artisan d'une anthropologie renouvelée de la guerre, Stéphane Audouin-Rouzeau, seul ou avec Annette Becker, a déjà disséqué les cheminements intellectuels et moraux ayant conduit des millions d'hommes à accepter une guerre qui, avant de devenir la première guerre *totale*, s'est très tôt distinguée par la dimension absolue qu'elle a occupée dans les esprits.

Comment ont-ils tenu dans l'horreur des tranchées? Pour Audouin-Rouzeau et Becker, hostiles à une histoire de la guerre

qui réduirait le soldat au rang de victime expiatoire et auteurs également de travaux précurseurs sur l'effet du deuil sur la société d'après-guerre, une sorte de *patriotisme défensif* anime les soldats, convaincus très tôt de se battre au nom de la civilisation contre le *barbare*, forcément dans l'autre camp. En France, les mutineries de 1917 ne s'apparentent nullement à un refus de combattre, mais à une forme de dépit face à des opérations mal dirigées et meurtrières. L'afflux de volontaires en Grande-Bretagne ne dénote-t-il pas une soif de rejoindre les drapeaux qu'on ne peut assimiler à un réflexe purement moutonnier?

On connaît la réponse de Frédéric Rousseau, qui a voulu suivre le militaire dans sa tranchée, dans son quotidien, dans sa sexualité aussi: à *cette logique du consentement*, il oppose une logique de la résignation, de l'obéissance servile, de la volonté de ne pas se déshonorer face à l'ennemi. Il reproche à Audouin-Rouzeau d'étendre abusivement un sentiment patriotique porté par les élites au ressenti du simple soldat. Sans doute une religiosité inédite refait-elle surface face à la

mort omniprésente? Mais parle-t-on vraiment de Dieu?

Dans son *Tous unis dans les tranchées? 1914-1918, les intellectuels rencontrent le peuple*, paru en 2013, Nicolas Mariot reprend en gros la même thèse. Il est indéniable qu'un patriotisme profond transpire des écrits des intellectuels qui se retrouvent sous le feu, comme officiers ou, plus rarement, comme simples soldats. Mais peut-on dire que ce sentiment est partagé par la troupe? Il en doute...

Etudes passionnantes qui, à chaque fois, inaugurent des perspectives nouvelles sur un conflit qui, contre toute attente, demeure à bien des égards mystérieux. Le corpus de sources, gigantesque, ouvre sans cesse de nouvelles gammes d'interprétations. Mais pouvait-il en aller autrement pour une guerre qui se refuse un responsable unique, bien déterminé? En 1939, le rôle du méchant est distribué de façon précise, tandis qu'en 1914...

O. M.

TOP STORE

STORES & VOLETS

THIERRY BRAUN
2803 BOURRIGNON

Tél. 032 431 17 72 - Natel 079 449 47 90 - Fax 032 431 17 71

S'engager, c'est aussi

écouter.

Pour des solutions optimales en matière de
placement, de prévoyance et de financement.
C'est avec plaisir que je vous conseillerai.

UBS SA
2800 Delémont
2900 Porrentruy



www.ubs.com/suisse

Le début de la Grande Guerre dans le Jura et à ses frontières

L'année 2014 marquait le début des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale. Dans toute l'Europe, de très nombreux ouvrages, plaquettes, films et expositions traitaient des causes et des débuts de ce dramatique événement. Les autorités fédérales, quant à elles, restaient en retrait, parce qu'elles ne voulaient pas évoquer le fossé qui séparait, durant le conflit, des Alémaniques plutôt germanophiles et austrophiles, des Romands plutôt francophiles.

Lorsqu'on regarde ce qui s'est passé en Suisse l'année dernière, il apparaît que, dans l'effort de mémoire et de commémoration, l'Ajoie et la vallée de Delémont se situent dans le peloton de tête. Peut-être parce que c'est dans le nord du Jura bernois qu'il s'est passé le plus de choses en 1914-1918! Pourquoi, chez nous, la mémoire collective est-elle aussi vivace? Pour trois raisons au moins.

La mémoire collective des Jurassiens

D'abord, parce qu'à l'époque le front Ouest franco-anglo-allemand et les réseaux interrompus de tranchées commencent à Bonfol, au Largin, à la borne 111 pour se poursuivre sans interruption jusqu'à la mer du Nord. Pendant plus de quatre ans, des combats d'infanterie, des duels d'artillerie se déroulent tout près de chez nous. La population entend la canonnade, des avions étrangers violent l'espace aérien de l'Ajoie...

Ensuite, parce que la population comme le commandement de l'armée craint que les Allemands ou les Français cherchent à déboucher sur les arrières des lignes ennemies. Les deux belligérants risquent donc de violer le saillant de Porrentruy, mais aussi d'utiliser le fuseau Bâle – Laufon – Delémont – Ajoie. Ce que les Ajoulots ne savent pas à l'époque, c'est que leur région ne serait pas vraiment défendue en cas d'invasion. Les troupes qui y stationnent – 5-6000 hommes suivant les époques – ne feraient que du combat retardateur. Au Largin, on observe les deux belligérants pour détecter des indices d'invasion. Les lignes de défense sans esprit de recul se trouvent en effet aux Rangiers. Au début de la Grande Guerre, la moitié de l'Armée est déployée entre Bâle et le saillant de Porrentruy. Cette partie de la Suisse sera fortement occupée jusqu'en novembre 1918.

Une troisième raison explique la bonne mémoire collective des Jurassiens. Par relèves successives, l'ensemble de l'Armée stationne en Ajoie et dans la vallée de Delémont. Le fameux refrain de la chanson *La petite Gilberte de Courgenay*, «Elle connaît 300 000 soldats et tous les officiers» n'est pas trop exagéré, d'autant que Gilberte, qui parle un dialecte alémanique, est douée d'une mémoire prodigieuse. Les rapports entre la population et les militaires en service dans la région sont bons, que ceux-ci soient romands ou alémaniques. Il y a, bien sûr, des protestations, parce que la troupe occupe les bâtiments publics, les

écuries et les granges, que les exercices militaires occasionnent des dégâts aux cultures et que les indemnités sont dérisoires.

Beaucoup de soldats viennent pour la première fois dans le Jura, une région dont beaucoup ignoraient jusqu'alors l'existence. Au début du XX^e siècle, la mobilité n'est pas ce qu'elle est aujourd'hui. Il y a un point positif non militaire de cette garde aux frontières. Les Confédérés en service découvrent une région située aux confins du pays et en oublient des préjugés liés à la politique et à la religion. Les Jurassiens, pour leur part, font la connaissance de Confédérés qu'ils n'auraient jamais croisés en temps ordinaire. Voilà qui renforce les liens entre le Jura et la Suisse.

La défense du territoire suisse provoque de graves problèmes sociaux et économiques. Les soldats mobilisés perdent leur salaire, de nombreuses familles tombent dans l'indigence. Nos arrière-grands-parents, dans le Jura et dans l'ensemble de la Suisse, ont souffert de la guerre, naturellement beaucoup moins que leurs contemporains allemands ou français, les civils dans les zones de combats et les soldats au front.

Les violations de l'espace aérien, l'absence des hommes mobilisés, le rationnement, l'inflation, la baisse du niveau de vie, l'indigence et la pauvreté renforcent ce sentiment d'insécurité. En 1918, l'épidémie mondiale de grippe espagnole n'épargne pas les Jurassiens et les militaires déployés dans la région.

Les principales activités de mémoire

Au début juin 2014, la Société jurassienne des officiers lance une plaquette intitulée *Bonfol et Le Largin au « Kilomètre 0 » du front Ouest (1914-1918)*, qui connaît un grand succès, puisque près de huit cents exemplaires vont être vendus en trois mois. Le 28 juin, le Musée de l'Hôtel-Dieu à Porrentruy ouvre son exposition sur *La Grande Guerre aux frontières*.

Ce vernissage attire un nombreux public, pas celui que l'on rencontre habituellement à une telle occasion. Le 20 juillet, on inaugure le sentier didactique franco-suisse du « Kilomètre 0 » au Largin, en présence des officiels de service et d'un nombreux public. A midi, l'équipe de la cuisine roulante de l'Amicale des propriétaires de véhicules militaires anciens sert quelque cent trente portions du pot-au-feu militaire 1914 (le fameux *spatz*) qu'elle a confectionné sur place. Le 12 septembre, le Musée jurassien d'art et d'histoire à Delémont ouvre une exposition, *Traces de guerre...*

Les vernissages des deux expositions, l'inauguration du sentier du « Kilomètre 0 » ne sont donc pas des simples manifestations mondaines où il est nécessaire d'apparaître quand on est un notable.

Une conférence qui fait le plein

Pour marquer le 100^e anniversaire du début de la « garde aux frontières » dans le saillant de Porrentruy, la Société jurassienne des officiers (SJO) proposait au public, le 12 juin, une conférence du colonel Hervé de Weck, intitulée *L'Ajoie aux confins de la Suisse (1914-1918). Menaces, mesures prises, relations armée-population*.

Une centaine de personnes occupent jusqu'au dernier siège la chapelle dite du Séminaire, située dans l'aile Ouest du Lycée cantonal à Porrentruy. Jamais une conférence de la SJO n'a remporté un tel succès! Et pourtant, on dit que la conférence, c'est ringard... il faisait très chaud et ce soir-là le Brésil et la Croatie jouaient le match d'ouverture des championnats du monde de football...



A l'inauguration du sentier didactique franco-suisse du « Kilomètre 0 », des fusiliers suisses en uniforme 1914 (Groupe Mob romande). Toutes les photos : Fritz Schuppisser.



Le poste d'observation du Largin gardé par des fantassins...



... Arrivée de dragons de l'escadron 72, venus d'Argovie et de Thurgovie, en uniforme 1917.



Collaboration interarmes. On pose pour le photographe!



Des soldats français en pantalons garance et en tenue bleu horizon.



Des soldats allemands avec le casque à pointe ou le Stahlhelm.



A la fin de la cérémonie, le soldat allemand et le soldat français serrent la main du soldat suisse.



Le consul allemand Hubertus Segge (1^{er} depuis la gauche), le ministre jurassien Charles Juillard et le président du Conseil régional d'Alsace Philippe Richert s'apprêtent à signer la charte « Km 0 ».



A midi, la cuisine roulant de l'amicale des véhicules anciens sert sur place un Spatz 1914 de derrière les fagots.

Un magnifique impact médiatique!

La presse écrite et les médias électroniques ont accordé une grande attention à ce qui s'est passé en Ajoie pendant la Première Guerre mondiale, entre autres la Télévision suisse romande que l'on accuse souvent d'être lémanique, la Télévision alémanique, celle de la partie italophone du pays, et Canal Alpha. Une revue de presse fait apparaître une bonne quarantaine de demandes de renseignements, de visites dans le terrain

de journalistes d'hebdomadaires et de quotidiens, donc d'articles.

Lors d'une séance de coordination des manifestations 1914-1918, Guillaume Lachat, directeur de Jura Tourisme, soulignait que, pour les Suisses alémaniques en premier lieu, il y a trois points d'accrochage touristiques dans le Canton du Jura: feu le *Fritz* des Rangiers, l'hôtel de la Gare à Courgenay et Le Largin.

R. V.



Deux expositions jusqu'en mars 2015. Traces de guerre au Musée jurassien d'art et d'histoire à Delémont, La Grande Guerre aux frontières au Musée de l'Hôtel-Dieu à Porrentruy.

A propos du «Fritz» des Rangiers

Il y a déjà trois décennies, la sentinelle des Rangiers, appelée communément *Le Fritz*, était décapitée, enlevée de son socle et son corps de pierre emmené dans un endroit inconnu. Cet acte terroriste avait été revendiqué par le Groupe Bélier qui comptait dans ses rangs beaucoup d'antimilitaristes et certains anarchistes. La statue du *Fritz* représentait le souvenir de nos soldats qui ont assuré la couverture frontière durant la guerre 14-18. Ce monument avait été réalisé par le sculpteur L'Eplattenier et le modèle était un soldat suisse allemand qui correspondait en tout point à la réalisation de cet ouvrage.

A cette époque, et plus tard encore, *Le Fritz* faisait vivre cinq familles au col des Rangiers. Des cars de touristes ainsi que des nostalgiques, qui avaient vécu cette période, ainsi que leurs enfants à qui ils avaient inculqué les valeurs de la patrie, venaient visiter ce site. La sentinelle était respectée par nos aînés qui protégeaient notre patrimoine. Par la suite, avec l'évolution de la Question jurassienne, *Le Fritz* est devenu indésirable pour certains séparatistes, beaucoup d'autres ont continué de respecter le souvenir de nos soldats de la Grande Guerre.

Le 30 août 1964, lors du cinquantenaire de la guerre 14-18, cette commémoration a eu lieu au col des Rangiers devant la statue du *Fritz*. Le conseiller fédéral Paul Chaudet et le conseiller d'Etat Virgile Moine, les orateurs du jour, ont été empêchés de prononcer leur discours par des manifestants qui brandissaient des drapeaux jurassiens. Ces manifestants n'avaient pas su faire la différence entre le patrimoine national, le respect dû à nos soldats et la Question jurassienne.

Aujourd'hui, il serait réjouissant que notre Gouvernement décide de créer un nouveau *Fritz* et qu'on le remette à la place qu'il n'aurait jamais dû quitter. L'inauguration du nouveau *Fritz* se ferait en présence du Gouvernement jurassien ainsi qu'une délégation du Conseil fédéral, accompagné de la fanfare militaire. Cette fête coïnciderait avec le centenaire de la guerre 14-18. (...).

Jean-Jacques Moder, Courgenay, *Le Quotidien jurassien*, 2 juillet 2014.

A propos de l'histoire-bataille

Lt-col Rémy Porte¹

Qu'est-ce que l'histoire-bataille? Le sujet est régulièrement évoqué depuis plusieurs années maintenant, ici ou là. Il apparaît au détour d'un colloque, dans la préface d'un livre, aujourd'hui sur la toile. Pratiquement chargée de tous les défauts dans l'esprit de beaucoup, l'histoire-bataille serait vieillotte, ringarde, dépassée à l'heure de l'histoire globale, transdisciplinaire, de l'analyse sociale et des représentations, de la prise en compte des questions économiques et financières, etc.

Il y a très souvent aujourd'hui, à propos de l'histoire-bataille, une confusion des mots et des idées, qui n'est peut-être pas totalement innocente. Certes, l'histoire-bataille de grand-papa a montré ses limites et ses défauts: il était nécessaire, voire indispensable durant l'entre-deux-guerres, de la rénover. De réels progrès ont été accomplis. Depuis des années, la question n'est plus, dans le domaine de la recherche s'entend, de s'intéresser aux mouvements de la XI^e compagnie ou aux ordres formels donnés par le commandant Y ou le colonel Z. L'historien emprunte différentes approches, recourt à des sources et à des techniques variées, prend en compte les paramètres les plus divers pour étudier une campagne. *L'histoire-campagne* prend souvent le pas sur l'histoire-bataille. Les travaux mettent en évidence les différents niveaux hiérarchiques et l'évolution dans le temps des contraintes.

En revanche, il faut se poser la question du public-cible: une conférence généraliste ou un article dans un magazine grand public privilégie souvent l'aspect purement événementiel d'une situation particulière, c'est une manière d'intéresser de nouveaux amateurs en les conduisant peu à peu à creuser les sujets et à dépasser le stade d'un acte héroïque ou d'un fait militaire plus ou moins dramatique.

Dans la formation des cadres militaires, l'histoire-bataille *stricto sensu* se justifie pleinement, car il est beaucoup plus facile de faire comprendre à un jeune sous-officier ou officier une manœuvre par les ailes, l'emploi de réserves ou l'organisation d'un appui-feu à partir d'exemples concrets aux plus petits échelons, tirés surtout d'échecs ou de défaites. Les exigences de méthodologie et de rigueur de la recherche poussent naturellement à détailler les causes et les conséquences, les tenants et les aboutissants, les avantages et les faiblesses, les qualités et les défauts à partir de données et de références aussi larges, aussi diverses, aussi détaillées que possible pour décortiquer une situation, une décision, une réalisation et la comprendre dans sa complexité. Il faut savoir adapter son écriture ou son discours à l'objectif poursuivi, aux lecteurs ou aux auditeurs visés.

Pas d'ostracisme, ni d'exclusive donc. L'histoire militaire est une discipline à la fois complexe et extrêmement riche, qui permet

¹ Dans son livre *Joffre*. Paris, Librairie académique Perrin, 2014.

d'aborder de multiples sujets à partir d'une situation tactique, stratégique ou opérative particulière: pour étudier la mobilisation industrielle pendant la Grande Guerre, j'avais fait le choix volontaire de centrer mon travail sur le GQG, point nodal à partir duquel peuvent être mises en relief toutes les interactions et les relations entretenues en interne au sein des armées aussi bien qu'en externe avec les alliés ou avec l'intérieur et la société civile. En travaillant sur l'expression d'un besoin par le terrain, sur des contraintes techniques ou budgétaires, sur des capacités humaines, sur des conséquences intellectuelles, sociales ou culturelles, sur l'existence de réseaux informels ou même sur la presse de l'époque et la censure, etc. (c'est-à-dire en prenant en compte le plus grand nombre possible de paramètres dans les différentes disciplines), il s'agit toujours de traiter de la conduite des opérations. Et de faire de l'histoire militaire, de prendre en compte le plus grand nombre possible de paramètres dans les différentes disciplines.

Osons une provocation... Et si, finalement, au regard de son importance dans l'histoire du monde, dans la culture et la mémoire de nos sociétés, l'histoire militaire conçue comme un ensemble complexe relevant de compétences variées était, avant la lettre, cette fameuse histoire globale aujourd'hui partout revendiquée? Et si de nombreux historiens du fait militaire faisaient déjà, comme Monsieur Jourdain de la prose, de l'histoire globale sans en avoir vraiment conscience? Et si l'histoire militaire dans sa diversité et sous réserve qu'elle n'oublie jamais ses racines opérationnelles qui l'expliquent et la justifient, était somme toute l'histoire globale de l'homme et de l'humanité?

Allez! Continuons le débat! C'est en particulier lui qui permet de faire émerger de nouvelles idées, de nouvelles pistes, de nouvelles recherches, et prouve que l'histoire militaire, liée par nature aux batailles auxquelles elle ne doit cependant pas se limiter, est une discipline vivante et dynamique.

R. P.

Les six mobilisations de l'appointé Samuel Henry

Adj sof Vincent Quartier-la-Tente

Cinq petits carnets! Cinq années d'une guerre terrible pour l'Europe. Six cents jours de service actif soigneusement consignés, l'un après l'autre, diane après diane, par Samuel Henry, un solide Vaudois du village de Vullierens au-dessus de Morges. Incorporé à la section IV, compagnie II du bataillon de fusiliers 1, il stationne à plusieurs reprises dans l'actuel Canton du Jura et dans le Jura bernois, régions dans lesquelles la 1^{re} division est engagée. Durant toute la guerre, c'est le colonel divisionnaire Louis-Henri Bornand qui la commande¹.

Ces souvenirs, écrits au crayon noir ou bleu, voire à la plume, lus, déchiffrés parfois et retranscrits, représentent plus de quarante-cinq pages A4. Les journées décrites par Samuel Henry sont souvent répétitives. Cependant, en analysant ce journal et en le comparant avec les activités militaires d'aujourd'hui, on découvre plusieurs éléments intéressants.

Nos anciens n'avaient pas peur de marcher. Mobilisée le 4 août 1914 à *Préverenges*, la compagnie de Samuel Henry rejoint d'abord *Laupen* (env. 95 km) avec étapes à *Etagnières*, *Lovatens*, *Neyruz*, *Mellisried* et *Tafers*. Puis,

le 9 septembre, départ par *Aarberg*, pour rejoindre *Soyhières*, le 12 septembre (env. 83 km) avec étapes à *Sutz*, *Béviillard*, *Moutier*. A la fin de cette première mobilisation, la compagnie quitte *Kirchberg*, le 22 février 1915, pour rejoindre *Echandens* le 26, avec étapes à *Aarberg*, *Dompierre*, *Marnand* et *Mézières*, soit environ 120 km effectués en 5 jours. Les autres mobilisations comportent de nombreux kilomètres de marche, avec parfois des *enwagonnements* vers la fin de la guerre.

Ordres du jour

Si les heures des dianes et des petits-déjeuners nous sont familières (entre 5 h et 6 h 30), celles des dîners, souvent fixés à 11 h, parfois à 12 h, et des soupers, distribués à 16 h, à 17 h, rarement à 18 h, surprennent. Les appels en chambre se font en principe à 22 heures, parfois à 21 h 30.

Le matin est généralement consacré à l'exercice et à l'instruction, l'après-midi aux travaux de service intérieur et de nettoyages (par exemple nettoyage des cartouches!), activités qui occupent une grande place, avec parfois des bains de pieds ordonnés et, assez rarement, des douches.

¹ *Cinq petits carnets noirs de Samuel Henry, journal personnel de ses six mobilisations entre 1914 et 1918. Archives de la famille Henry. Album 1^{re} division 1915. Genève, Atar. Ses trois petites filles conservent précieusement les petits carnets noirs. C'est grâce à elles – je les en remercie chaleureusement – que je peux présenter ce résumé des six mobilisations de Samuel.*



Samuel Henry à l'école de recrues en 1908.

Les loisirs de la troupe, hormis les déconsignations, comprennent diverses conférences, des concerts de la fanfare du bataillon, des *projections lumineuses*, ainsi que les répétitions et concerts de la chorale de compagnie.

Instruction, exercices et manœuvres

La gymnastique, l'école de section et de compagnie font partie du quotidien des mobilisés avec, parfois, une saturation qui effraie. Heureusement que des exercices et des manœuvres, ainsi que les occupations de postes apportent un peu de variété dans ces longues périodes de service actif. On effectue régulièrement, bien sûr, des tirs individuels et de combat. On exerce aussi l'escrime à la baïonnette, la transmission par signaux optiques, le montage de tentes et l'emploi de la *capote-tente*, ainsi que la technique du *pas indien* (marche silencieuse?).

La tactique et la technique de combat préconisées à cette époque imposent l'aménagement de fossés de tirailleurs, de tranchées et de fortifications de campagne. Samuel

mentionne également le lancement d'un pont sur l'Emme. Des manœuvres au niveau compagnie, bataillon et régiment se déroulent régulièrement, durant lesquelles on exerce l'avant-poste, l'attaque, avec vagues d'assaut, la retraite et la contre-attaque. Des fanions fixes ou portés par des hommes qui se déplacent représentent généralement l'ennemi...

Combats vécus à distance, contacts avec les belligérants

Lors de sa deuxième mobilisation (du 15 juin au 18 septembre 1915), Samuel Henry observe pour la première fois des événements survenus au-delà de la frontière suisse, sur le front Ouest franco-allemand. Son unité, cantonnée à *Séprais*, occupe le poste de *Montgremay*, près du *col des Rangiers*. C'est depuis là, le jeudi 8 juillet, qu'il aperçoit deux ballons captifs, un français, l'autre allemand. Durant la nuit, des faisceaux de projecteurs et des tirs de fusées provenant des deux côtés du front illuminent certains secteurs. Au petit matin, des tirs d'artillerie et de mitrailleuses se font entendre; vers 10 h, nouveaux tirs. L'après-midi est calme, mais



Officiers suisses et « prussiens » au poste de Sägemühle (1^{er} août 1915).

vers 18 h, nouveau duel d'artillerie dans la région d'*Altkirch* et bruits de fusillade dans celle de *Pfetterhouse*. Vers 22 heures, des projecteurs entrent sporadiquement en action. Le samedi 10 juillet vers 18 h 30, un avion d'origine inconnue, qui longe la frontière suisse; il subit des tirs en provenance de la ligne de front.

Le 12 juillet, la compagnie II/1 quitte *Séprais* pour *Roggenburg*. Occupation du poste de *Sägemühle*. Le 19, vers 19 h 30, observation de tirs allemands contre un aéroplane français. Le 1^{er} août 1915, Samuel, présent à *Sägemühle*, relate la rencontre, au milieu du pont sur la Lucelle, du commandant du bataillon de fusiliers 1 et de ses commandants de compagnie avec 4 officiers « prussiens », 1 major, 2 capitaines et 1 premier-lieutenant médecin.

Nouveau changement de stationnement pour la compagnie II/1 qui se déplace à *Montignez*, le 4 août. Elle reprend les postes tenus par la compagnie III/6. Lors d'une patrouille le long de la frontière, entre le point 509 et le poste de sous-officiers « Canada »², Samuel Henry et ses camarades rencontrent des douaniers français avec lesquels ils conversent. Dimanche 15 août, vers 20 h 30, vive canonnade en direction d'*Altkirch*.

Le 12 février 1916, nouvelle mobilisation de la 1^{re} division, qui reprend les postes-frontière « Jura-Berne ». Après des stationnements à *Laufen*, *Bärschwil* et *Blauen*, la compagnie II/1 cantonne à *Kleinfützel*. Le bataillon de fusiliers 1 reprend les postes occupés par le bataillon de fusiliers 7, soit *Raemel*, *Chlösterli* et *Neuhaus*. Le 25 avril 1916, Samuel Henry, détaché à *Neuhaus*, discute avec un soldat allemand qui occupe un poste en face de la

² Nom d'une ferme située sur le territoire de la commune, dont les propriétaires tiennent un livre d'or qui se trouve aujourd'hui au Musée de l'Hôtel-Dieu à Porrentruy.



L'appointé Samuel Henry.

position suisse. Il se nomme W. Knell et signe volontiers le journal tenu par le citoyen de *Vullierens*.

Lors du culte du dimanche 7 mai, à *Ettigen*, Samuel entend, pour la dernière fois, le canon tonner lors de cette mobilisation de l'année 1916, qui se termine le 30 mai.

17 avril 1917, quatrième mobilisation pour la 1^{re} division. Le régiment d'infanterie 1 intervient d'abord dans des opérations de maintien de l'ordre à *La Chaux-de-Fonds*. Il rejoint ensuite les *Franches-Montagnes*, puis la région de *Porrentruy – Delémont*. Le 20 juillet, la compagnie II/1 prend ses cantonnements à *Bonfol*.

Les compagnies du bataillon de fusiliers 1 occupent les postes suivants: la I, les postes frontière du *Largin*; la II, les postes extérieurs; la III *Beurnevésin*, la IV, *Vendlincourt*. Dans

la nuit du 20 au 21, canonnade et fusillade en direction du *Largin*. Samuel se trouve au poste N° 1, sur la route *Bonfol – Le Largin*. Voici ce qu'il note dans son journal entre le 21 et le 23 juillet 1917.

Samedi 21, à 10 h, un avion est « bombardé » [*subit des tirs DCA*] direction *Pfetterhouse*. A 7 h du soir, vive canonnade des batteries françaises direction *Pfetterhausen*. A 22 heures, quelques coups de fusils: une patrouille semble-t-il... Une mitrailleuse ouvre le feu. A 22 h 30, fusillade dans la direction de *Ottendorf*. 22 h 45, canonnade et fusillade direction *Pfetterhausen*.

Dimanche 22, de 3 h à 4 h, violente canonnade et feux de mitrailleuses dans la direction de *Pfetterhausen* et *Seppois*. Dans l'après-midi, de nombreux avions survolent la contrée. Canonnade intense à 22 h. Vive canonnade dans la direction de *Pfetterhausen*. A 23 h, fusillade et mitrailleuses au *Largin*.

Lundi 23 après-midi, canonnade direction *Pfetterhausen*. 19 h, vive canonnade contre avion direction *Pfetterhausen*. A 22 heures, feux de mitrailleuses aux tranchées du *Largin*. Coups de fusils épars, même direction.

Le fusilier Samuel Henry, devenu appointé, fera encore deux mobilisations. La première, du 4 janvier au 16 mars 1918, dans les *Franches-Montagnes* avec, entre autre, l'occupation de postes au bord du *Doubs*, à *La Goule*, *Fromont*, *Biaufond* et *La Rasse*. Il est détaché comme chef du sous-poste de *La Goule*, à l'usine électrique. La seconde mobilisation de 1918 sera une mobilisation accélérée, le 11 novembre, en raison de troubles dans la région d'*Olten*.

Engagements liés à la situation politique et grippe espagnole

Avec sa compagnie, Samuel participe à deux reprises à des opérations de maintien



Après guerre, un pèlerinage aux Rangiers.

de l'ordre, d'abord à *La Chaux-de-Fonds*, du 20 mai au 3 juillet 1917. Des manifestations socialistes se déroulent en ville et à son arrivée, le dimanche 20 mai vers 22 heures, le régiment d'infanterie 1 doit dégager le centre-ville, les hommes reçoivent des coups de cannes et subissent des jets de pierres de la part des manifestants. Le calme revient vers 23 h et l'escadron de guides 9 effectue des patrouilles à cheval dans les rues jusqu'au matin. Par la suite, la compagnie II/1 garde certains bâtiments sensibles comme le gazomètre, l'Hôtel de Ville et la résidence privée

de Monsieur Courvoisier, chef de la police de sûreté. La situation, petit à petit, se détend, ce qui permet un retour à la normale.

Samuel Henry mobilise en urgence, pour la sixième fois, le 11 novembre 1918 à 20 h, à cause de troubles politiques (comité d'*Olten*, grève générale). Cependant, suite à l'épidémie de grippe espagnole, il n'est pas engagé dans ces opérations.

Après un déplacement en train depuis *Moudon*, la compagnie II/1 prend ses cantonnements à *Trimbach*, près d'*Olten*. Le 16 novembre, après une marche dans le secteur du *Hauenstein* et retour à *Trimbach*, de nombreux soldats, dont l'appointé Henry, s'annoncent à la visite sanitaire de 16 h. Ils sont rapidement envoyés à l'hôpital d'*Olten*, car la maladie contagieuse détectée s'avère être la terrible grippe espagnole. Beaucoup décéderont. Samuel Henry, se relève, guéri, le 28 novembre 1918, soit douze jours après son annonce à l'infirmerie.

Un solide Vaudois!

L'appointé Samuel Henry retrouve la vie civile. Il sera vigneron et agriculteur dans son village de *Vullierens*. Il effectuera plusieurs pèlerinages dans le Jura avec ses compagnons de l'amicale ainsi qu'avec sa famille, et bercera ses enfants et petits-enfants de ses nombreux souvenirs de mobilisation. Né en 1888, il a effectué son école de recrue à *Lausanne*, en 1908. Il décède en 1993 à l'âge respectable de cent cinq ans!

Appointé Henry, respects!

V. Q.-T.

The logo features a stylized lowercase 'd' inside a circle, followed by the word 'demotec' in a bold, lowercase sans-serif font. Below it, the words 'graphisme • imprimerie' are written in a smaller, lowercase sans-serif font. The background of the top half of the advertisement is a collage of various printed documents, including concert tickets and business cards, which are partially obscured by large, overlapping circular shapes.

d demotec
graphisme • imprimerie

porrentruy • faubourg saint-germain 5a

tél. 032 466 28 28 • info@demotec.ch

www.demotec.ch

édition
graphisme

impression
numérique
et offset

risographie

copies couleurs

sorties plotter

A black and white photograph of a lynx's face, looking directly at the camera. The lynx is framed by a large, dark, circular shape that resembles a lens or a window. The background behind the lynx is a textured, natural setting.

rien n'est plus rare
que la proximité!

Le professeur Kreis publie un livre majeur sur la Suisse entre 1914 et 1918

Col Hervé de Weck

Pendant la Première Guerre mondiale, la survie économique de la Confédération dépend des importations de céréales qui transitent par la France, de fer, de charbon, de pétrole en provenance des Empires centraux. Les entreprises suisses travaillent surtout pour l'exportation et certaines d'entre elles ont une grande importance pour l'effort de guerre des belligérants. Ainsi, le ferrochrome, un composant des plaques de blindage et des obus de rupture, l'aluminium sont très nécessaires à l'Allemagne qui ne produit pas ces matières. Mais en période de conflit, il n'y a pas d'exportations innocentes... Tout sert à l'effort de guerre, même le lait condensé, le chocolat et le tabac! Que serait devenue la Suisse si elle n'avait rien eu à proposer d'utile et de nécessaire aux belligérants? Auraient-ils accepté de la broderie de Saint-Gall? Comment aurait-elle obtenu les indispensables livraisons de nourriture et de matières premières?

Le droit international n'interdit pas à un Etat neutre les exportations de matériel de guerre ou de produits duaux, mais il ne faut pas que ce soit le gouvernement qui fasse les transactions. Les entreprises romandes travaillent surtout pour la France. Les firmes d'outre-Sarine fournissent des produits stratégiques, des machines aux Empires centraux.

Les premiers mois de la guerre annoncent des temps difficiles pour les horlogers jurassiens. La montre courante, produite en grandes séries, perd ses marchés dans les pays belligérants, le chiffre d'affaires s'effondre. Au début de 1915, les fabricants mettent au point des modèles pour les soldats au front. Ainsi la *montre-bracelet radium*, qui n'est pas une invention récente, mais que la guerre met en vedette, elle cesse d'être un simple objet de curiosité pour devenir indispensable. Des fabricants jurassiens lancent également la montre-bracelet avec boussole, pourvue de points de radium, combinaison très pratique, avec en plus un avantage qui doit prolonger son utilité dans le temps attendu de la paix: grâce à un dispositif d'une grande simplicité, la boussole s'enlève dès qu'elle n'est plus nécessaire et le soldat redevenu civil retrouve sa montre habituelle.

Pendant la guerre, les exportations de composantes de munitions sont surtout le fait de petites entreprises horlogères peu connues. Les grandes, comme Longines, ne veulent pas risquer leur réputation dans une telle activité. Longines se lance dans la fabrication de compas (également utilisés par les militaires) et de compteurs électriques. Un protocole de la direction, daté de l'automne 1915, souligne que «*la société a été sollicitée de divers côtés,*

notamment par la France et l'Allemagne, pour la fabrication de pièces de munitions. Mais comme elle doit sauvegarder la réputation mondiale de la marque Longines, ces offres n'ont pas été acceptées.»

Georg Kreis met en lumière certaines menaces militaires dont on a peu parlé. En juin 1915, le commandement suisse craint que la division marocaine déployée sur la frontière Ouest soit engagée, à travers le territoire suisse, dans une opération destinée à prendre le front allemand à revers. Des Suisses, engagés volontaires dans un régiment de la Légion étrangère appartenant à cette division, désertent et informent le Service de renseignement suisse de cette éventualité.

A l'époque de la grève générale de novembre 1918, le SR suisse pense que l'Entente interviendrait militairement en Suisse si le Conseil fédéral manquait d'énergie face à la grève générale. La présence de troupes américaines aux frontières du Jura, des formations comprenant des Algériens, au repos à proximité de Genève, apparaissent comme des indices d'une telle intention.

Des *Soldatenverein* pacifistes ont fait leur apparition, en particulier en Suisse alémanique. Le général Wille les voit comme l'équivalent des conseils de soldats soviétiques qui ont contribué à ruiner l'Armée russe. Il demande au Conseil fédéral de les

interdire. Le commandement de l'Armée et le Conseil fédéral tendent à voir la grève générale comme une grève révolutionnaire, alors qu'elle s'explique en réalité par la détérioration des conditions économiques et sociales entre 1924 et 1918.

La grève générale de novembre 1918 est contemporaine, en Suisse, d'un pic de l'épidémie de grippe dite espagnole. Dans l'Armée, on déplore 913 morts sur plus de 1800 malades enregistrés. Dans la population civile, environ 25000 morts, hommes et femmes. Sur les 3,5 millions de Suisses, 2,5 millions ont dû être malades. Dans le monde, on estime entre 25 et 50 millions le nombre de morts dus à la grippe.

Dans le registre des noms, qui figure en fin de volume, il n'y a aucun homme politique jurassien (cela indique-t-il leur importance au niveau national?). Seuls figurent les noms de Léon Froidevaux, la Gilberte de Courgenay, Marguerite Gobat et Léon Lallemand. Pourtant, l'auteur est très attentif à ce qui se passe dans la région. Les premiers foyers du soldat s'ouvrent à Bassecourt et à Glovelier en novembre 1914. A Noël, on en compte 30 en Suisse, pendant la guerre entre 130 et 180. La p'tite Gilberte n'est pas la seule amie du soldat, il y en a bien d'autres, dont la Blanche du Raisin à Develier¹...

H. W.

¹ Kreis, Georg: *Insel der unsicheren Geborgenheit. Die Schweiz in den Kriegsjahren 1914-1918*. Zürich, NZZ Verlag, 2014. 299 pp.

1315 – 1515 – 1815 – 1915

Des commémorations en série!

Trois événements apparaissent comme des jalons décisifs pour l'indépendance et la neutralité de la Suisse, ainsi que pour notre identité en tant qu'Etat souverain: la bataille de Morgarten, celle de Marignan et le Congrès de Vienne. Il y a également 515, date de fondation de l'abbaye de Saint-Maurice, la plus ancienne constamment occupée...

L'histoire de nos origines nationales baigne à tel point dans l'épopée, elle fut tant de fois empruntée par le sublime pompier des discours de cantine, qu'on sent sa plume répugner à reprendre un sujet si usé! Mais la fatalité des années 15 nous y invite. Elles partagent en effet curieusement les volets de ce triptyque. 1315-1515, de Morgarten à Marignan, deux cents ans de rudes batailles pour acquérir son droit à l'indépendance. 1515-1815, de Marignan au traité de Vienne, trois siècles de contradictions, religieuses et politiques, pour trouver une cohérence. 1815-2015, deux cents ans de neutralité affirmée et armée, pour assurer une existence au sein de nouvelles dimensions du monde.

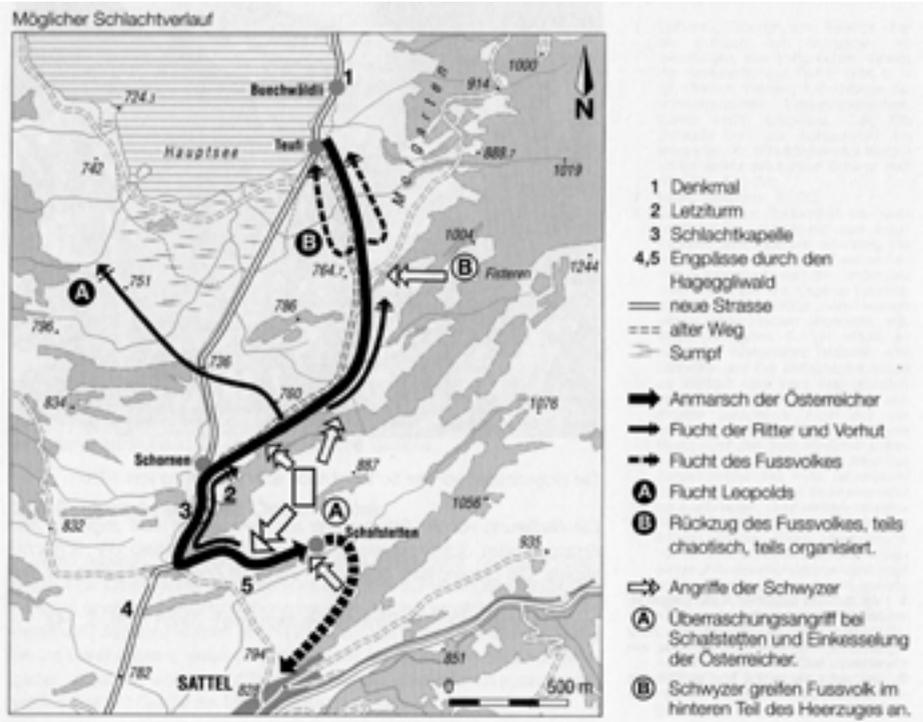
1315 – La réalité de la bataille de Morgarten

Le 15 novembre 1315 au défilé de Morgarten, un événement inattendu, mais important, se produit. Débarrassons l'histoire de cette avalanche de pierres que peintres et poètes trop romantiques ont imaginé comme lâchées du ciel par quelque dieu mythologique, et jetons un œil critique, voire sceptique, sur

cette étrange aventure de la plus brillante chevalerie anéantie par une poignée de pâtes qui doivent vendre leurs produits et s'approvisionner à Lucerne et à Zurich. Ces deux centres se trouvent aux mains de leurs ennemis qui les ont fermés. Les pâtes répliquent en fermant le Gothard et, comme ils voient qu'on va en venir aux armes, ils construisent sur tous les chemins qui mènent chez eux les fameux *letzi*, ces murs de 3-4 mètres de hauteur qui barrent le passage pour les chevaux, là où les forêts et les rochers ne les interdisent pas naturellement. Tout cela relève d'une politique militaire avisée... Les Waldstaetten profitent de ce que l'élection de l'empereur Louis de Bavière est contestée par les Habsbourg. Ils prennent fait et cause pour le Bavaurois qui renouvelle et étend la reconnaissance de leurs privilèges et de l'immédiateté impériale.

On va de toute évidence vers la guerre et les Schwytzois ne font rien pour l'éviter. Ils revendiquent des droits contre l'abbaye d'Einsiedeln dont les Habsbourg sont avoués et bénéficiaires. Leurs prétentions sont discutables, ce qui ne les empêche pas de descendre en 1314, le soir des Rois, mettre à sac la vénérable abbaye. Une véritable provocation!

Le duc Léopold ne reste pas inactif: il prépare une expédition. Accordant des faveurs, il rassemble à Zoug environ 2000 chevaliers, toute la fleur de la noblesse de l'époque, qui espère une *guerre fraîche et joyeuse*. Cette expédition punitive promet un fameux pillage:



La bataille de Morgarten.

on s'est abondamment pourvu de cordes pour emporter le bétail. L'armée compte dix hommes de pied par lance, c'est considérable pour l'époque. Le plan du duc, vite établi, vise à attaquer Schwytz avec le gros des forces en utilisant le seul passage non encore fortifié et barré par un *letzi*, celui de Morgarten. Une trahison permet aux Waldstaetten de le connaître. Ils semblent avoir un service de renseignement bien organisé. Quoi qu'il en soit, ils ne sont pas surpris et se massent dans les forêts qui dominent le défilé. Les chevaliers du duc, mésestimant leurs adversaires, s'engagent tête baissée dans le terrain le plus défavorable pour la cavalerie. Ils sont faits

comme rats entre des pentes abruptes, des forêts, un marécage et un lac.

La bataille de Morgarten est la première entre les Confédérés et la maison de Habsbourg, alors en plein essor. La victoire remportée sur Léopold I^{er} ne se traduit pas par la paix souhaitée, mais renforce néanmoins la cohésion entre Uri, Schwytz et Unterwald, ce qui aboutit au Pacte étendu de 1315. La Confédération va se développer, tandis que la noblesse perd de sa prépondérance dans les pays voisins, la Suisse préalpine a gagné en autonomie régionale, une évolution sans laquelle la Suisse actuelle n'existerait pas¹.

¹ Pierre Barras: «Il y a 650 ans, Morgarten», *La Liberté*, 14 novembre 1965.



La retraite de Marignan de Ferdinand Hodler (détail).

1515 – La bataille de Marignan

La défaite à Marignan, les 13 et 14 septembre 1515, marque un tournant pour notre pays: dès lors, les Confédérés ne participent plus en tant que tels à des combats à l'extérieur de leurs frontières et ils n'interviendront plus dans la politique européenne. La Paix perpétuelle signée à Fribourg en 1516

avec le roi de France François I^{er} et l'alliance de 1521 marquent le début du service étranger capitulé qui va durer pendant trois siècles (il implique surtout les anciens cantons et leurs familles dirigeantes), et l'absence de menace sur le Corps helvétique jusqu'à la Révolution française. A l'époque, alliance, service étranger et neutralité sont juridiquement compatibles.

La politique de neutralité des Confédérés (*stillesitzen*) s'explique surtout par la Réforme et les tensions confessionnelles. Aux XVI^e et XVII^e siècles, si les cantons intervenaient dans les conflits européens – la religion y joue toujours un rôle – le Corps helvétique risquerait de disparaître. Durant la Guerre de Trente Ans, le Corps helvétique observe la neutralité; à la paix de Westphalie en 1648, il devient formellement indépendant du Saint Empire. La première déclaration de neutralité par la Diète date de 1674. Lors de la Révolution française, le général Bonaparte occupe la Suisse, ce qui signifie la chute de l'ancienne Confédération. La République helvétique et le régime de Médiation sont des protectorats français, tout sauf neutres. Lors du Congrès de Vienne, les puissances européennes reconnaissent la neutralité perpétuelle de la Suisse et, lors de la deuxième paix de Paris en 1815, garantissent l'inviolabilité de son territoire.

1815 – Congrès de Vienne : la Principauté épiscopale de Bâle devient bernoise

Le Congrès de Vienne (18 septembre 1814 – 9 juin 1815), qui réunit les représentants des grandes puissances victorieuses de Napoléon ainsi que des autres Etats européens, redessine la carte de l'Europe et prend des décisions concernant la Confédération helvétique qui modifie ses frontières extérieures et sa composition interne. Avec l'intégration des cantons de Genève, de Neuchâtel et du Valais, elle obtient ses frontières actuelles. Sa neutralité armée et son indépendance vis-à-vis des grandes puissances européennes sont reconnues.

Le prince-évêque de Bâle charge Melchior Delfils, de Delémont, et Conrad de Billieux, de Porrentruy, de représenter la Principauté à Vienne. Ils rapportent que leurs compatriotes se montrent favorables à la création d'un Canton souverain. D'autres Jurassiens sont là pour défendre d'autres solutions de rattachement à la Suisse ou la restauration

de la Principauté épiscopale de Bâle. Le Congrès de Vienne, puis celui de Paris, après le bref retour de Napoléon I^{er} de l'île d'Elbe, prennent des décisions qui concernent le Canton de Berne. Le Pays de Vaud et l'Argovie, sujets de Berne sous l'ancien Régime, restent des cantons souverains.

Une délégation bernoise demande une compensation pour la perte de ces territoires viticoles et agricoles. Le Congrès rattache l'ancienne Principauté épiscopale de Bâle au Canton de Berne. Les délégués représentant les Cantons, y compris celui de Berne, s'y montrent hostiles mais dans l'impossibilité de s'y opposer. Le baron d'Andlau, gouverneur de l'ancienne Principauté, avait tenté en vain de la faire passer, au même titre que Neuchâtel, sous la souveraineté du roi de Prusse.

La réunion de la plus grande partie de l'ancienne Principauté épiscopale au Canton de Berne, ordonnée par le congrès de Vienne, est ratifiée par la Diète à Zurich le 27 mai 1815. Des négociations entre une délégation jurassienne et Berne, menées sous l'égide du Canton directeur (Zurich) aboutissent le 14 novembre 1815 à la signature de l'Acte de réunion. Le 21 décembre 1815, l'ancienne Principauté épiscopale de Bâle est remise au Canton de Berne.

Damien Bregnard, archiviste adjoint aux Archives de l'ancien Evêché de Bâle souligne que *« les alliés, coalisés contre Napoléon, ont remodelé l'Europe en faisant de la Suisse un Etat-tampon (...). En rattachant l'Evêché de Bâle au puissant Canton de Berne, on verrouillait les défilés des vallées jurassiennes. Conséquence pour la Suisse des décisions prises à Vienne: la neutralité est garantie. (...) »*

En 1947, l'affaire Moecki, ce conseiller d'Etat jurassien que le Grand Conseil bernois n'a voulu à la tête du Département des travaux publics, la Question jurassienne, jusqu'alors confinée à quelques cénacles politico-intellectuels, touche l'opinion publique de l'ancienne Principauté épiscopale.

1915: guerre des tranchées sur le front Ouest, garde aux frontières en Suisse

8 janvier	Offensive allemande en Artois
19 janvier	Premier bombardement aérien par un <i>Zeppelin</i> allemand de civils britanniques
Janvier	Mesures drastiques de rationnement en Allemagne
Février	Des <i>Vickers F.B.5</i> , premiers avions armés d'une mitrailleuse, équiper une escadrille britannique
4 février	Début de la guerre sous-marine tous azimuts par l'Allemagne
16 février	Offensive anglo-française en Champagne
21 février	Les 1100 soldats cantonnés à Porrentruy sont invités à dîner dans les familles
Fin février	En Suisse, début de l'affaire des colonels
1 ^{er} mars	Blocus général contre l'Allemagne décrété par la Grande-Bretagne
5 mars	Le Conseil fédéral suspend <i>Le Petit Jurassien</i> paraissant à Moutier
15 mars	« Tumulte » de Fribourg: protestation contre la suppression d'arrêt des trains de blessés français
5 avril	Offensive française en Meuse et Moselle
22 avril	Première utilisation de gaz asphyxiants à Steenstraate et à Ypres
9 mai	Offensives anglo-françaises en Artois
23 mai	L'Italie déclare la guerre à l'Autriche-Hongrie
27 mai	18 avions français bombardent l'usine chimique de Ludwigshafen (Allemagne)
5 juin	94,3% des votants acceptent l'article constitutionnel sur un impôt de guerre non renouvelable
12 juin	Création de la Schweizerische Treuhandstelle destinée à contrôler l'utilisation par la Suisse des importations allemandes
1 ^{er} juillet	Offensive alliée sur la Somme
10 juillet	« Cinq soldats, d'origine suisse, qui s'étaient engagés en France depuis le commencement de la guerre, désertent et arrivent à Boncourt. (...) On est unanime à blâmer la conduite de ces hommes sans parole. » (Gustave Amweg, <i>Actes de la Société jurassienne d'Emulation</i> 1916)
5-8 septembre	Réunion de la gauche européenne à Zimmerwald (Berne)

Direktiven zur Kampfführung,
Fall «West defensiv»,
Sprecher, März 1915.
Skizze: H.R. Fuhrer



Direktiven zur Kampfführung,
Fall «West offensiv»,
Sprecher, März 1915.
Skizze: H.R. Fuhrer



21 septembre	Premier bombardement aérien de Porrentruy par un avion de nationalité inconnue
25 septembre	Offensive française en Champagne, offensive alliée en Artois
1 ^{er} octobre	Mise en service du tunnel Moutier – Granges
4 octobre	Création de la Société de surveillance suisse destinée à contrôler l'utilisation par la Suisse des importations françaises (dans la population, on l'appelle «Souveraineté suisse supprimée»)
17 octobre	La Chaux-de-Fonds bombardée par un avion allemand
Novembre	Début de l'aménagement par l'Armée française de la ligne «S» entre Le Lomont et Pfetterhouse

1940-2015: 75^e anniversaire du rapport du Rütli

Le 25 juillet 1940, il y a septante-cinq ans, le général Guisan tenait son fameux rapport au Rütli. Organisée sous le haut patronage de la Société suisse des officiers, une grande manifestation aura lieu, le 25 juillet, en commémoration de ce rassemblement d'une importance vitale pour la défense de la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale. En présence de 800 invités, de l'ensemble des commandants de bataillon de l'Armée, de jeunes officiers, sous-officiers et soldats, cette journée aura lieu sur la prairie du Grütli, là où le Commandant en chef prononça son célèbre discours. La part belle sera faite aux jeunes, l'idée étant de s'interroger sur la Suisse d'aujourd'hui et celle de demain face aux défis du monde qui change.

Jean-Jacques Langendorf, historien et expert de cette période, publiera dans les trois langues nationales un ouvrage intitulé *La consigne est simple: tenir*. Il développera dix thèmes majeurs rappelant de façon pointue le cadre dans lequel le général Guisan prononça son discours, le contexte et l'impact sur l'histoire de la Suisse d'aujourd'hui et son Armée: entre autres la montée des périls, le fatal été 1940, l'Armée suisse, le Réduit.

De mai à novembre 2015, le Château de Morges accueillera une exposition temporaire commémorant le rapport du Rütli. Le vernissage de l'exposition est fixé au 7 mai 2015.

H. W.

www.faivre-energie.ch

LE RENDEZ-VOUS DES ÉNERGIES

**EXPOSITION
PERMANENTE**
Rte de Porrentruy 82

CENTRE
FAIVRE ENERGIE
TECHNIQUES ÉNERGETIQUES

FAIVRE ENERGIE SA
Rte de Porrentruy 82
CH-2800 Delémont

Tél. 032 422 41 61
Fax 032 422 09 84
info@faivre-energie.ch



MAZOUT



GAZ



BOIS



BOIS

PELLETS



COEUR



POMPES À CHALEUR

AIR-AIR



SOL-AIR



AIR-AIR



SOLAIRE

THERMIQUE



SOLAIRE

PHOTO-
VOLTAÏQUE

Entreprise de peinture

Rénovation Façade Meuble Isolation périphérique

Jean-Luc Hänggi Contremaître fédéral

Vorbourg 5

2800 Delémont

Tél. 032 423 18 65

Natel 079 354 73 87

Vous conseille

et exécute tous vos travaux



Le 23 juin 1974, on votait dans le Jura bernois...

Quarante ans après le plébiscite: histoire, mythes et désinformation

Col Hervé de Weck

En juillet 2014, à l'occasion du quarantième anniversaire du vote du 23 juin 1974, Jean-Pierre Molliet, journaliste sportif et accessoirement responsable de la communication du Musée du Mont-Repais à La Caquerelle, publie une série d'articles dans *Le Quotidien jurassien*. Il évoque un certain nombre de personnes ou d'événements qui, depuis 1916, ont joué un rôle dans la Question jurassienne.

La presse grand public ne peut pas publier des textes savants et académiques que les lecteurs ignoreraient ou ne comprendraient pas. Les journalistes doivent simplifier, vulgariser, rendre accessibles et attractifs des problèmes parfois complexes, mais ils ne peuvent se permettre de travestir la réalité, en passant sous silence des éléments gênants, en diffusant l'air de rien l'idéologie ou la propagande d'un parti ou d'un groupe de pression. Jean-Pierre Molliet ne respecte pas cette déontologie. Il présente faussement certains faits, il pêche surtout par omission et continue à véhiculer la propagande de feu le Rassemblement jurassien.

1916: Un «pauvre journaliste jurassien» emprisonné!

1916, c'est l'époque en Suisse de l'*affaire des colonels* qui travaillent dans le renseignement

stratégique et qui ont communiqué des informations aux Empires centraux pour en obtenir d'autres dont ils avaient besoin. Dans le renseignement, on applique le principe «*Do ut des*» (je donne pour que tu donnes). Un collaborateur du SR informe *La Gazette de Lausanne* de cette activité. Sous la pression de la presse et de l'opinion en Suisse romande, les deux officiers passent devant un tribunal militaire qui les acquitte. En définitive, ils ont fait leur boulot! Tollé en Suisse romande...

Et voilà qu'éclate l'affaire des cartouches. Les hommes d'un bataillon de fusiliers fribourgeois, stationnés le 31 mars à Porrentruy, n'ouvrent pas le feu avec leurs armes personnelles contre un avion allemand qui lâche des bombes sur la ville: ils n'ont pas de cartouches!

Denis Moine a fait des recherches à ce sujet aux Archives fédérales qu'il a présentées dans *Le Quotidien jurassien*. Pour éviter des accidents, un ordre de la 2^e division exigeait le retrait des munitions dans les troupes qui n'étaient pas en première ligne, à moins qu'elles ne soient engagées dans des exercices de tir à balles. Le commandant du bataillon de fusiliers 16, le major Roger de Diesbach, officier de carrière qui connaît son métier, a rendu attentif son supérieur, le commandant du régiment fribourgeois d'infanterie 7, le colonel Paul Bonhôte, au danger

que représente un retrait des cartouches dans une zone si proche des belligérants. Le colonel a transmis cette prise de position au commandant de division qui a annulé l'ordre de retrait des cartouches. Malheureusement, le commandant de régiment n'a pas transmis immédiatement le contreordre au commandant de son bataillon à Porrentruy. Pour cette omission, il sera provisoirement relevé de son commandement. Pas de cartouches? Au moment où l'avion allemand bombarde Porrentruy, les fusiliers du bataillon 16 en ont plein les cartouchières! Ils sont sur le point de faire un exercice de tir à balles, et le commandant, la veille, a ordonné de les approvisionner en munitions. Alors pourquoi ne tirent-ils pas contre l'avion allemand? Le temps d'être alarmés, de se précipiter pour tenter d'abattre l'intrus, celui-ci volant à trop haute altitude, donc hors d'atteinte, a filé vers la frontière.

Dans *Le Petit Jurassien*, Léon Froidevaux prétend que les 3^e et 4^e divisions, alémaniques, ont la mission de «surveiller leurs camarades welsches» de la 2^e division, laissés sans cartouches de peur qu'ils se révoltent. «*La nouvelle de l'acquittement des colonels a été accueillie dans le Jura par une profonde stupeur, mais avec calme. Les grandes colères sont muettes. On s'explique maintenant mieux les différentes précautions prises depuis un certain temps (...). C'est d'abord la levée de deux demi-divisions avec états-majors complets plutôt que la mise sur pied d'une division entière qui eût entraîné moins de frais. (...) on voulait empêcher toute révolte des troupes welsches en les désorganisant.*

Mais on ne s'est pas arrêté à ce premier pas. On a ajouté quelque chose de mieux. Nos soldats de la 2^e division à la frontière sont sans cartouches. Alors que font-ils là? A l'injure qu'on leur fait en les soupçonnant d'infidélité, on les jette à la merci du premier ennemi qui voudrait forcer notre territoire.

Troisième précaution. Les soldats de la 4^e division (...) sont là pour surveiller leurs

compatriotes welsches. (...) Et au dernier moment, nous apprenons que la 5^e division est aussi sur pied, sans doute pour surveiller à son tour la 1^e division.»

Froidevaux refuse de reconnaître dans son journal que les missions de surveillance des troupes alémaniques n'ont jamais existé... Le Tribunal de la 3^e division le condamne à 13 mois de réclusion pour «*calomnie grave et atteinte à l'honneur du Commandant en chef de l'Armée*». En cassation, Froidevaux voit sa peine réduite à quatre mois. A sa libération, il s'établit à Genève où il se fera arrêter pour service de renseignement au profit de la France.

Pêchant par omission, pas forcément par ignorance, Jean-Pierre Molliet reprend les affirmations de Léon Froidevaux. «*Suite à des soupçons d'espionnage de deux officiers suisses, le retrait des cartouches est imposé aux soldats stationnés à la frontière jurassienne. Léon Froidevaux écrit ce fait vérifié... il est (...) condamné à une lourde peine de prison (...).*» Léon Froidevaux n'est pas une victime des tribunaux militaires: en période de service actif, il a publié de fausses informations et porté de graves accusations non fondées contre le commandement militaire.

D'autres omissions

On connaît l'affaire Romain Berberat, commandant d'une compagnie administrée par le Canton de Berne et limogé en 1963, pour avoir pris la parole à la Fête du peuple jurassien. Jean-Pierre Molliet omet de dire que cette chasse aux sorcières est le fait de la Berne cantonale, en aucun cas du commandement de l'Armée, puisque le commandant de la division de frontière 2, Pierre Godet, confie une compagnie de fusiliers neuchâtelois à l'officier jurassien, immédiatement après son limogeage.

On connaît également l'affaire des Rangiers le 30 août 1964. A l'occasion de son 40^e anniversaire, le Groupe d'histoire du Mont-Repais

évoquait une «*menace d'occupation militaire du Jura*» au début des années 1960. Dix ans plus tard, l'épisode de «*Quarante ans d'événements*», consacré à cette manifestation, oublie les quelques coups de hampes de drapeaux jurassiens reçus par le conseiller fédéral Paul Chaudet et le conseiller d'Etat Virgile Moine, dont Denis Moine parlait dans *Le Quotidien jurassien* du 25 août 2004, ainsi que la présence sur place de Roland Béguelin et de Germain Donzé. Silence également sur les réactions scandalisées de la presse nationale et des Suisses en général qui ne soutiennent pas, tout au contraire, le Rassemblement jurassien. Empêcher des magistrats de prendre la parole lors d'une manifestation publique, les huer, c'est une première en Suisse à l'époque! L'affaire des Rangiers, à terme, a-t-elle fait avancer la cause jurassienne?

Reprise de mythes

L'épisode «*1968-1972 – Le temps des objecteurs-patriotes*» reprend en 2014, sans le moindre esprit critique, le mythe matraqué par le Rassemblement jurassien à l'époque des projets de places d'armes aux Franches-Montagnes et en Ajoie. La Berne fédérale et cantonale «*compte sur l'Armée pour dompter les Jurassiens*». Pendant leur cours de répétition, des bataillons sont mis de piquet. «*Il se dit même que des officiers distribuent de la munition de guerre en abondance.*» Roland Béguelin prétendait que, depuis 1815, *le Jura avait été militairement occupé à huit reprises*, mais il oubliait de prendre en compte la seule vraie occupation, celle de notre territoire cantonal pendant la Révolution française entre 1792 et 1813. Les jeunes gens qui se coupaient un doigt, qui épousaient des vieilles

femmes ou qui prenaient le maquis pour éviter la conscription ne devaient pas considérer les soldats français comme des amis en visite!

On ne peut considérer comme «*occupation militaire*» des opérations de maintien de l'ordre à des époques où les forces de la police cantonale sont symboliques. Pour sa part, David Joly, qui a dépouillé les archives du Département militaire fédéral, soutient dans son mémoire de licence, *Chevaux de trait et chevaux de frise. Trente ans de projets militaires aux Franches-Montagnes (1946-1976)*, accepté par l'Université de Neuchâtel en 2001, que le Département militaire fédéral n'a jamais voulu mettre les Jurassiens au pas et qu'il n'a pas trouvé la moindre trace de collusion entre la Berne fédérale et la Berne cantonale¹.

La police bernoise ne possède pas de «blindés antiémeutes»!

L'épisode «*Les émeutes de Moutier*» en 1975 évoque l'engagement de chars antiémeutes par les grenadiers de la police cantonale bernoise, cinq chars *Howag (!)* de la police donnent l'assaut à l'hôtel de la Gare, réduit des autonomistes, il y aurait également des chars blindés. En réalité, les forces de l'ordre disposent uniquement de véhicules de transport tout-terrain, non blindés et non armés, de marque *Mowag* dont les fenêtres sont protégées par des grillages. L'armée en utilise une version un peu différente pour des transports d'hommes et de matériel. A Moutier, il n'y a pas de chars de grenadiers *M-113* ou de véhicules de combat d'infanterie à roues.

H. W.

¹ L'Express, 12 mars 2002.

MOVE. TOGETHER.

THE
TRAVEL
EXPERT.



Avec les autocars de VDL Bus & Coach vous en avez pour votre argent. La rentabilité garantissent un Profit of Ownership optimal. Les services assurent un voyage agréable et font en sorte que vos passagers soient satisfaits. Avec nous, vous prenez toujours la route en toute confiance.

VDL Bus & Coach – MOVE. TOGETHER.

VDL Bus & Coach (Suisse) GmbH

Erlenstrasse 29, Case postale, CH-2555 Brügg

Téléphone +41 (0)32 366 65 65, Fax +41 (0)32 366 65 66, info@vdlbuscoach.ch, www.vdlbuscoach.ch



*tre argent. La fonctionnalité et
sécurité, le confort et la fiabilité
ers affichent un large sourire.*



Déminage humanitaire: des beaux résultats pour Digger en 2013-2014

Depuis 1998, la Fondation Digger s'engage dans le domaine du déminage humanitaire à travers le monde; l'organisation établie à Tavannes continue à prendre son rôle très au sérieux. Les machines de déminage ne cessent de se développer et les projets reflouissent chaque année. Dans cette optique, l'année 2013 a été riche en réussites et présage le meilleur pour la suite.

2013: Mozambique, Mali, Angola

Le Mozambique, l'un des pays les plus fortement minés de la planète, a pu voir arriver sur ses terres une machine *Digger D-3* financée par douze bailleurs de fonds institutionnels. La machine a alors été offerte à l'organisation de déminage APOPO et les travaux ont pu commencer dès le début de l'année 2013. La collaboration entre APOPO et Digger a donc permis de remettre 2,5 millions de mètres carrés à la population mozambicaine dont 150 000 mètres carrés traités par la *Digger D-3*.

L'année 2013 a également été marquée par la naissance de la machine *Digger D-250*. Après avoir passé brillamment les premiers tests à domicile, la machine de 12 tonnes a été transportée jusqu'à la place d'armes de Bure, mise à disposition pour l'occasion par l'Armée suisse.

Les simulations de travail sur le terrain ont alors dépassé toutes les espérances de l'équipe: rien n'arrête ce bijou de techno-

logie! A l'aise sur tout type de terrain, la *Digger D-250* a relevé tous les défis qui lui ont été imposés sans aucune fausse note.

Depuis 1960, le Mali souffre de récurrentes poses de mines, résultat des nombreux conflits qui ravagent le pays. Encore en 2012, des groupes armés avaient entrepris de miner le nord du territoire malien.

L'ampleur de la bande sahélienne (600 000 kilomètres carrés) reste un problème pour les autorités locales. Sans aide extérieure, le nettoyage de ces vastes portions de territoire constitue un défi majeur; c'est donc suite à la mobilisation de Mahamadou M'Baye, responsable de la société Geo Security à Bamako, que Digger est entrée en scène. Deux *Digger D-3* ont été envoyées sur sol malien et, rapidement, les premières formations de démineurs ont pu commencer avant d'entamer le travail sur le terrain aux côtés des machines.

En Angola, le sol regorge de richesses mais il est aussi criblé de mines antipersonnel. Le responsable des opérations de Digger, Gentien Piaget, s'est donc rendu sur le terrain pour une première évaluation de la situation en août 2013. L'objectif visé est de mener une ou plusieurs opérations en collaboration avec des ONG de déminage humanitaire telles que Norwegian People's Aid, Mines Advisory Group et APOPO.

Bien que la nécessité de déminer le territoire angolais saute aux yeux, il reste à régler des



La Digger D-3 sur le terrain.

problèmes d'ordre financier. En effet, l'Angola reste un pays particulièrement démuné.

En 2013, des négociations étaient en cours avec des personnes susceptibles de subventionner le projet. Bien que l'issue de ces discussions n'était pas encore connue, Digger a bon espoir de pouvoir mener à bien cette opération en Angola.

Du côté de Tavannes, l'exposition permanente réalisée en 2011 par la fondation Digger elle-même ne cesse d'attirer des curieux. Destiné à informer le public sur le déminage humanitaire, le musée a franchi le seuil des 2000 visiteurs en 2013.

Les activités 2014

Le Mozambique est sur le point d'atteindre ses objectifs en terme de déminage de son territoire; parmi les plus pauvre de la planète il était un des plus minés au monde. Digger est très heureux de savoir que la machine *Digger D-3*, dont l'utilisation a été en grande partie financée par la Direction du développement et de la coopération, a été un des outils clés de ce résultat. Selon APOPO qui en

est l'opérateur, la *Digger D-3* a été engagée sur tous les chantiers traités par l'organisation en 2014. Avec l'aide de plusieurs bailleurs tels que la Chaîne du Bonheur, la Ville de Genève, le Canton de Bâle-Ville et diverses fondations, Digger a trouvé le financement pour fournir à la Bosnie (en collaboration avec le Norwegian People's Aid) une machine de dernière génération *Digger D-250*, spécialement équipée pour les interventions « Glissements de terrains ». Cette machine est actuellement à l'œuvre sur les lieux de glissements de terrains potentiellement pollués par des mines.

Depuis un an, une entreprise du Jura bernois met à disposition de Digger, pendant la nuit, son installation de découpe laser. La propriétaire de cette entreprise familiale a souhaité faire ce geste en tant que contribution personnelle à la lutte contre les mines. La sous-traitance de la découpe de l'acier était un des postes de coût principal de nos machines. Par son action, cette entreprise a provoqué une gigantesque économie de 30%!

Pour ses machines de déminage, Digger a développé un GPS que le Centre de déminage humanitaire de Genève et le Norwegian



Un chien démineur équipé du système mis au point par Digger.

Peopel's Aid lui ont demandé d'adapter, afin d'équiper des chiens de déminage.

Les chiens, tout comme les rats de déminage, ne peuvent actuellement travailler que dans de petites zones de 10x10 mètres pré-aménagées, défrichées et démarquées. Cette préparation demeure longue et fastidieuse. L'enjeu est d'identifier très rapidement des terres non contaminées, mais souvent sous couvert végétal, et de pouvoir ainsi les libérer pour l'agriculture ou tout autre usage. Les champs de mines détectés par les chiens pourraient alors être laissés aux machines, si performantes pour déminer ces zones dangereuses.

Pour que le chien puisse jouer ce rôle d'identification, l'idée est qu'il se déplace dans la végétation, sans laisse, tout en restant en contact avec son maître, et que tous ses mouvements soient enregistrés précisément. Le concept est simple: le chien est équipé d'un GPS et d'un système de transmission. La voix du maître-chien est transmise à l'animal par un petit haut-parleur inséré dans le harnais, permettant de cette manière de lui donner des ordres. Le chien est également équipé d'une minuscule caméra. Le maître peut ainsi suivre

son chien, même hors vue, et voir comme s'il était « dans la peau de l'animal ». Les deux premiers chiens équipés de ce système sont au Cambodge, à l'œuvre pour une première mission en conditions réelles.

Quelques informations internes

Sans but lucratif, la Fondation Digger fournit ses engins à prix coûtant. Son objectif est de couvrir ses frais indirects, tels que « Recherche & développement » et « Administration », grâce à ses quelque deux mille donateurs. La *Digger D-250*, la machine du domaine la plus aboutie, est probablement la moins chère au monde de sa catégorie, moins de 300000 euros (le prix d'un tracteur agricole).

Le temps de mettre en place la communication, Digger a décidé, à partir de 2015 de publier ses prix, contrairement à ce qui se fait de manière générale dans le monde des fournitures de matériel de déminage humanitaire. Nous souhaitons, par cette visibilité, agir contre la corruption trop souvent observée dans ce domaine.



La Digger télécommandée est aussi efficace dans le «maquis».

Frédéric Guerne, directeur de Digger, écrivait récemment dans un rapport à la DDC: *«L'impact de l'utilisation de telles machines sur le terrain étant toujours si important (rendement multiplié, chute drastique du coût du mètre carré déminé, sécurité totale des démineurs...), nous espérons pouvoir ainsi voir se réitérer des projets tels qu'au Mozambique et voir se multiplier les pays pouvant annoncer la fin de dépollution de leur territoire. C'est là le but que s'est fixé notre fondation il y a bientôt dix-sept ans.»*

L'astronote Claude Nicollier, le chirurgien cardiologue jurassien René Prêtre et l'ancien conseiller fédéral Adolf Ogi sont les trois derniers parrains de Digger.

Peut-être voulez-vous faire un don à Digger!

CCP 10-732824-2

IBAN CH15 0900 0000 1073 2824 2

Eliane, donne-nous ton charisme, ton altruisme et ta vivacité!

Eliane Chytil-Montavon, la sœur du major Ervin Montavon («Vino»), s'est éteinte à la mi-février 2014, après une pénible maladie. D'autres que nous ont rappelé sa créativité, son charisme, ses dons pour l'écriture, le théâtre, le cabaret. Avec sa verve et sa maîtrise du dialecte, elle a permis à d'innombrables groupes, surtout alémaniques, de revivre l'époque de la Petite Gilberte de Courgenay, sa tante. A tel point que les spécialistes du tourisme disent qu'il y a trois points d'accrochage dans la Canton du Jura: Le Fritz des Rangiers, l'hôtel de la Gare à Courgenay et Le Largin à Bonfol.

D'Eliane, on se rappelle également ses chroniques pleines de vie, d'originalité et d'indépendance dans *Le Démocrate*. Et de ses dessins dans le même journal, dans lesquels elle ne se gêne de se montrer *politiquement incorrecte*. Ainsi en 1990, lorsqu'elle représente Roland Béguelin aux Rangiers sur le socle de feu *Le Fritz*. Le renversement de La Sentinelle serait dû à «un drame de la jalousie»!

La Société jurassienne des officiers lui doit aussi beaucoup, car Eliane a souvent collaboré avec l'enthousiasme qu'on lui connaît. Elle participe en 1989 à la commémoration organisée en Ajoie pour le 50^e de la mobilisation générale de 1939. Ses caricatures et ses dessins, on les retrouve dans les publications de la SJO, en particulier *L'armée et la population dans le Jura et le Jura bernois (1815-2003)*.

A l'hôtel de la Gare, un touriste du souvenir lui donna un jour l'album de photos de son grand-père, le capitaine Paul Cardinaux qui



a servi au Largin pendant la Première Guerre mondiale. Avec son appareil – une encombrante boîte de grande dimension et des plaques de verre – il réalisa une cinquantaine de photos, la plupart inédites. Eliane nous les a transmises, beaucoup figurent en bonne place dans la plaquette *Bonfol... Le Largin*, qui est sortie le 12 juin 2014. Six de ses dessins ont illustré un article délicieusement impertinent de Pierre G. Altermath, «Nos amis les chefs» paru dans la *Revue militaire suisse* de septembre 1993.

Eliane, tu nous as quittés. Tu demandais à ta famille de garder la joie, même à l'heure de la séparation. Nous t'obéissons. Ta façon d'être, ta chaleur humaine, ton altruisme continueront à animer ceux et celles qui veulent déployer l'étendard du patriotisme cantonal et fédéral, qui se soucient de la sécurité du pays. Comment pourront-ils chanter ou entendre chanter *La Petite Gilberte* sans penser à toi?

Col Hervé de Weck



MA BANQUE

L'hypothèque JuraFamille

Votre projet de vie prend forme avec des avantages exclusifs.

Economisez jusqu'à CHF 10'000.- la première année.

Renseignez-vous au 032 465 13 01.

JuraFamille
Hypothèque  **BCJ**

Depuis Les Rangiers

« (...) arrêtons-nous un instant au pied de la Sentinelle des Rangiers. Ce soldat de pierre, érigé en souvenir de la Grande Guerre et de la mobilisation de 1914 à 1918, est le symbole de l'Armée suisse. Ce monument est devenu le lieu de pèlerinage et le point de ralliement de tous les patriotes. S'il s'élevait ailleurs, il n'aurait pas la même valeur symbolique. Ce qui lui confère une importance particulière, c'est le site où il s'élève, qui est l'un des points de sensibilité de la Suisse entière: le col des Rangiers, les routes qui s'y croisent et les hauteurs qui l'entourent.

Gravissons l'un de ces sommets, Montgremay ou les Ordon, d'où l'on découvre un vaste horizon. Vers le Sud, vous apercevez les profondes ondulations, vertes et bleues, des montagnes du Jura, les sommets neigeux des Alpes, la Suisse, calme, active et pacifique. Vers le Nord, le paysage est moins tourmenté; les collines d'Ajoie fuient doucement vers la France. Mais plus loin?... Ces *grands pays muets* qui longuement s'étendent devant nous et d'où émergent les Vosges et la Forêt-Noire, c'est la Gaule, et c'est la Germanie... Regardez, réfléchissez; interrogez la géographie et l'histoire; voici les enseignements que vous en tirerez.

Le Jura bernois est le bastion de la Suisse, et l'Ajoie est le glacis de ce bastion. Qui dit bastion, dit ouvrage fortifié qui s'avance en dehors d'une ligne ou d'une place; or notre pays s'avance hardiment entre le plateau franc-comtois et la plaine d'Alsace.

Du bastion, il a la forme presque carrée, avec deux faces et deux flancs. Le Jura bernois est ainsi l'une des citadelles de la vaste forteresse qu'est la Suisse. Entre le Lomont et le Chasseral s'étend le réseau compliqué des vallées, des gorges et des montagnes, dans lequel l'ennemi se ferait prendre comme la mouche dans une toile d'araignée. Cet enchevêtrement de rivières, de forêts et de rochers est éminemment favorable à la défensive et à la guerre moderne faite de pièges, de guets-apens et d'embuscades. En d'autres termes, le Jura bernois est la barrière de fermeture de la Suisse, et le plateau des Rangiers, avec l'Ajoie, en est le verrou de sécurité.

(...) Du haut des sommets du massif des Rangiers, vous chercherez instinctivement dans l'espace les frontières de la Suisse vers le Nord et vers l'Ouest. Vous ne les distinguerez pas; mais elles sont marquées en traits indélébiles sur la carte et dans l'histoire. C'est en commençant vers l'Est la vallée de la Lucelle, sauvage et boisée, puis les hautes collines de l'Ajoie qui tombent en falaises du côté de la Franche-Comté; c'est enfin la profonde coupure du Doubs. Cette frontière, indiquée par la nature, les princes-évêques du Moyen âge, comme guidés par la main divine, l'avaient jalonnée de châteaux forts. L'Armée suisse, en 1914, l'a rendue invulnérable par ses régiments.»

Paul-Otto Bessire: *Histoire du Jura bernois et de l'ancien Evêché de Bâle*. Saignelégier, Paul Bessire, 1968, pp. 348-349.

«Place d'armes aux Franches-Montagnes ou à Bure? Influence sur la Question jurassienne» du maj EMG Edouard Vifian

L'étude qu'Edouard Vifian présentait comme travail de diplôme, clôturant un stage de deux ans à l'Académie militaire comme officier de carrière, devait apporter un éclairage historique sur la Question jurassienne dans une optique militaire, avec un regard particulier sur le rôle de la place d'armes de Bure. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le futur Canton du Jura, plus que toute autre partie du territoire suisse, connaît des agitations durables dues à des projets d'implantation militaire. De violentes polémiques, de nombreux heurts, des actes de violence se produisent dans le Jura-Nord. L'Armée se trouve à la source de la plupart de ces tensions. La conception, la construction et l'exploitation de la place d'armes pour blindés à Bure jouent un rôle dans la lutte pour l'indépendance menée par le Rassemblement jurassien. La Société jurassienne des officiers publie une version remaniée et complétée de ce travail de diplôme. L'auteur et l'éditeur voulaient abandonner une présentation de type universitaire et approfondir une première approche forcément trop sommaire.

La démarche s'articule en cinq volets. Il s'agit d'abord de comprendre la Question

jurassienne depuis les années 1950, ensuite de mettre en lumière l'état d'esprit et l'opinion des Jurassiens du Nord, les relations « Armée-population », avant les projets de places d'armes. La partie essentielle traite des projets de place d'armes dans le Jura.

Une place d'artillerie, prévue à différents endroits aux Franches-Montagnes, puis une place d'acclimatation pour chevaux militaires. Les différents projets sont vivement contestés jusqu'en 1965... Entre-temps, le DMF se lance dans un projet de place d'armes pour blindés à Bure.

Une analyse des événements liés à l'implantation de cette infrastructure, des prises de position et de l'action des milieux politiques, économiques, culturels et associatifs permet de cerner les positions des acteurs publics et privés, jurassiens et bernois. Dans quelle mesure le Rassemblement jurassien influence-t-il le jugement des habitants de l'Ajoie? Comment sa propagande est-elle articulée? Comment instrumentalise-t-il le thème « Place d'armes de Bure », déclenchant ainsi des sentiments antimilitaristes, voire antipatriotiques?

Table des matières

Préface

Avant-propos

Introduction

Chap. 1. La Question jurassienne (1815-1979)

- Relations armée-population dans le Jura-Nord avant les projets de place d'armes

Chap. 2. Une place d'armes aux Franches-Montagnes (1930-1960)

- Une place d'armes d'artillerie... puis un centre du cheval

- Le mouvement séparatiste et l'opposition à une place d'armes aux Franches-Montagnes

Chap. 3. Une place d'armes dans la vallée de Delémont ou en Ajoie? (1948-1957)

- Importance d'une place d'armes pour blindés dans le Jura-Nord

Chap. 4. Manœuvres de dissuasion et opposition à la place d'armes de Bure (1953-1959)

Chap. 5. Exploitation du problème «Place d'armes» par le Rassemblement jurassien (1960-1979)

Conclusion. Depuis 1979, un certain apaisement

Annexes

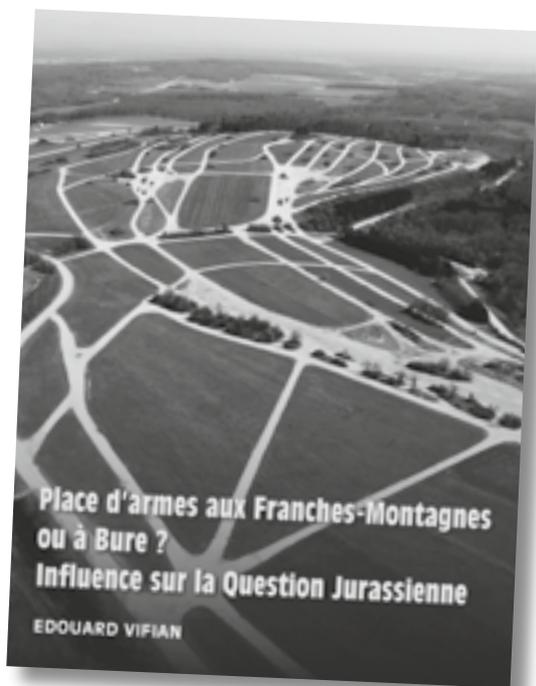
Données techniques

Format: 22 x 21 cm, broché, couverture laminée

Contenu: environ 90 pages et 80 photos

Sortie de presse: fin septembre 2015

Prix de souscription: jusqu'au 1^{er} mai 2015, CHF 25.- . Dès le 2 mai 2015, CHF 30.- .
Frais d'emballage et de port non compris.



Bulletin de souscription

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

NP: _____

Localité: _____

passer commande de exemplaires de la plaquette *Place d'armes aux Franches-Montagnes ou à Bure? Influence sur la Question jurassienne*, jusqu'au 1^{er} mai 2015 au prix de souscription de CHF 25.-). Dès le 2 mai 2015, CHF 30.- (frais d'emballage et de port non compris).

Date: _____

Signature: _____

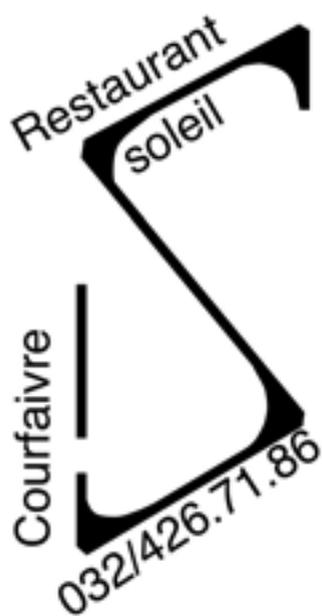
A adresser à Hervé de Weck, Rue Saint-Michel 7, 2900 Porrentruy (e-mail herve.deweck@bluewin.ch)

Les spécialistes pour
EgoKiefer
Fenêtres et portes

A leading brand of  AFG



Infos et actualités sur www.witteimer.ch



A large, stylized logo consisting of a thick black outline that forms a shape resembling a 'D' or a '3'. The text 'Restaurant soleil' is written along the top curve, 'Courfaivre' is written vertically along the left side, and the phone number '032/426.71.86' is written along the bottom curve.

Restaurant
soleil

Courfaivre

032/426.71.86

Observations d'un diplomate

D'après Carlo S. F. Jagmetti,
ancien ambassadeur de Suisse à Washington

A la suite de la rupture de 1989/1990¹, la dominance des Etats-Unis, dorénavant seule superpuissance, s'accroît fortement. La menace de l'Union soviétique a disparu, alors que son puissant arsenal continue à représenter un danger important, notamment en raison de l'acquisition d'armes les plus diverses par des acheteurs douteux. En Irak, en Afghanistan, dans les Balkans et dans d'autres endroits du monde, les Américains mènent une lutte armée – considérée comme légitime – contre le terrorisme, prenant parfois pour prétexte la liberté, la démocratie et la *nation building*. Dans leur volonté d'asseoir leur hégémonie absolue, ils forcent la main à leurs alliés, ce qui n'est pas toujours cautionné par les populations concernées.

Le monde au XXI^e siècle

Avec le 11 septembre 2001, une deuxième rupture! L'Amérique est attaquée sur son propre territoire. Depuis, elle vit dans une sorte de délire de persécution. Elle mène une guerre utilisant tous les moyens, à l'exception des armes de destruction massive. Des attaques meurtrières totalement illicites, effectuées au moyen de drones, ainsi que des activités d'espionnage onéreuses et ridicules disproportionnées sont les manifestations les plus visibles de cet état d'âme. Pour faire face à leur incroyable endettement et

au manque de fonds, les Etats-Unis mènent également une véritable guerre économique visant à augmenter les recettes de l'Etat, à éliminer leurs concurrents et à étendre leur domination. La baisse organisée du dollar, menée depuis longtemps par la Réserve fédérale au moyen des taux d'intérêt, constitue un instrument utile pour faire financer les guerres par le monde extérieur. On peut aussi voir dans la crise financière de 2008 un autre point de rupture. Le poids et les conséquences de telles crises n'apparaissent que lentement. A l'époque de la globalisation, il n'est plus possible d'appréhender de tels événements d'un point de vue local, institutionnel ou temporel.

Le monde supporte de moins en moins le comportement des Américains, leur volonté effrénée d'asseoir leur puissance militaire, politique, financière d'une manière toujours plus irrespectueuse au niveau juridique. La Russie semble retrouver sa place de *global player*, grâce à son action diplomatique dans la crise syrienne, à ses ressources énergétiques, à ses matières premières, à son armement et grâce aussi au soutien des milieux nationalistes à leur président-dictateur. La Chine s'arme et joue la carte de la provocation en agissant comme une puissance hégémonique régionale, potentiellement dangereuse. L'Inde et le Pakistan, tous deux

¹ Implosion de l'Union soviétique, dissolution du Pacte de Varsovie et fin de la Guerre froide.

puissances nucléaires, ont un comportement imprévisible dans leurs relations et à l'égard du reste du monde. Le monde islamique ne parvient pas à trouver l'apaisement et se sent délaissé par les Etats-Unis, après notamment le beau discours prononcé par le Président Obama, le 4 juin 2009 au Caire, qui ne sera jamais suivi d'effets. En Afrique, les conflits armés et les catastrophes humanitaires se succèdent, la Chine y développe ses activités. Quant à l'Amérique latine, l'espionnage des Américains l'irrite et elle se montre peu docile à leur égard. Le développement économique de la plupart de ses Etats décroît.

La *vieille Europe* dépend toujours des Etats-Unis pour sa sécurité, elle est et elle demeurera faible dans ce domaine, comme au point de vue financier, économique et social. Aussi doit-elle toujours faire preuve de complaisance à l'égard des Américains, même si elle s'exécute en grinçant des dents. Ainsi l'acceptation du système *FATCA* (*Foreign Account Tax Compliance Act*), selon lequel des informations doivent être livrées sans contreparties à Washington, ce qui est intolérable au point de vue juridique. Un élément moins visible, donc d'autant plus dangereux de la faiblesse de l'Europe (Suisse comprise) se manifeste avec l'afflux de fonds chinois, indiens, arabes et russes dans le capital des entreprises industrielles et de services, cela dans des proportions permettant la formation de parts minoritaires de blocage, voire de majorités. Si ce phénomène s'amplifie, il pourrait en résulter des relations de dépendance dangereuses pour la zone euro et l'Europe dans son ensemble.

Le rêve d'une Union européenne unie, capable d'agir sur un pied d'égalité avec les Etats-Unis et de tenir tête à d'autres puissances mondiales grâce à sa puissance économique, politique et militaire, est encore très éloigné. La perplexité de l'Europe occidentale et centrale face à l'arrogance agressive de Poutine envers la Crimée et l'Ukraine tout entière apparaît comme un signal inquiétant. Vu la

situation de l'Europe, une bonne relation avec les Etats-Unis demeure vitale en dépit de toutes les critiques justifiées. Cependant, la réciprocité n'est nullement assurée, surtout si l'on prend en compte la nouvelle stratégie américaine du *pivot vers l'Asie*. Il est donc indiqué de ne pas céder à la vague d'anti-américanisme qui a suivi les activités du National Security Agency, une attitude qu'affectionne plus particulièrement la France, mais aussi à l'Allemagne, habituellement bienveillante à l'égard des Etats-Unis.

Et la Suisse ?

Ce que je viens d'évoquer est notoire. Pourtant, la Suisse semble continuer à vivre dans le bon vieux temps et penser que les bouleversements mondiaux ne la concernent pas. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et jusqu'en 1989, elle se trouvait dans une situation privilégiée en tant qu'Etat neutre, en mesure de se défendre, profitant d'une économie en croissance, d'une monnaie solide et d'une évolution démographique modérée. Cette stabilité permettait à la Suisse d'avoir sa place incontestée dans la famille des nations. Les partenaires savaient ce que la Suisse voulait et ne voulait pas, ce qu'elle pouvait faire et ne voulait pas faire. Nous connaissons les politiques et les intentions des autres, ce qui évitait bien des malentendus. Notre souveraineté était respectée. Nous n'étions pratiquement jamais soumis à des attaques ou à des accusations. La Suisse renforçait progressivement sa coopération internationale et jouait un rôle très actif et reconnu, particulièrement dans les domaines humanitaire et économique. La population adhérait largement à cette approche.

La fin de la domination communiste dans l'Est de l'Europe se fait heureusement sans guerre: *la paix a éclaté*. En Suisse, on croit pouvoir suivre la recette de la Berne fédérale: «On continue toujours comme ça». Mais c'est une erreur, vu l'évolution du monde extérieur,

plus particulièrement l'étonnante précipitation de la réunification allemande, les élargissements successifs de la Communauté européenne devenue un marché intérieur, l'attitude des Etats-Unis, tout ce qui se passe en matière de terrorisme et de tragédies humanitaires. La politique suisse, du moins à certains moments, perd la boussole internationale et, sur le plan intérieur, ne sait pas toujours tirer les conséquences d'un environnement international changeant. On croit que l'harmonie continue à régner en Occident et que l'Est va connaître un développement favorable. Les erreurs les plus graves sont sans doute commises en politique de la sécurité.

La Suisse face à trois défis

Les tourments imposés depuis des années à la Suisse par les Américains, l'énervernement provoqué dans le pays et dans l'Union européenne à la suite de la votation du 9 février 2014 sont des éléments préoccupants. La sécurité représente toutefois le défi le plus important, ce qui, à première vue, peut paraître surprenant. Mais il est évident qu'une Suisse, incapable de se défendre vis-à-vis de l'extérieur et d'assurer sa sécurité intérieure, ne peut pas être prise au sérieux par les autres Etats et qu'elle représente un *souffre-douleur* idéal.

Politique de sécurité

La Constitution fédérale contient pourtant toutes les dispositions nécessaires, mais la politique les bafoue. La plupart des acteurs font miroiter à l'électorat une sécurité du pays qui ne correspond pas à la réalité. Les principes fondamentaux de la liberté, de l'indépendance, de la démocratie, du fédéralisme et de la neutralité ne resteront valables et seront respectés qu'à la condition que l'on soit prêt à les défendre.

Avec Armée 95 et Armée XXI, le dispositif de défense a été revu drastiquement à la baisse.

On parlait de l'hypothèse, pratique du point de vue des finances, mais certainement erronée au vu des événements en Ukraine, qu'il n'y aurait plus de guerre en Europe. Faisant fi du droit de neutralité et d'une politique raisonnable de neutralité, on disait au souverain qu'une mini-armée est suffisante et qu'un rapprochement avec l'OTAN nous donne une garantie d'assistance. Quiconque croit qu'un Etat étranger ou une organisation internationale nous viendra en aide en cas de difficultés se trompe lourdement. Notre pays ne représente aucun intérêt pour l'étranger, à part ses axes de transit et ses ressources en eau, qui pourraient même inciter des pays européens à engager une action militaire contre la Suisse.

Seules les nations qui savent se protéger et se défendre parviennent à se faire respecter. Ce type d'argument doit aussi être invoqué dans l'acquisition d'avions de combat. Si la Suisse se résout à consacrer quelques milliards pour constituer une force aérienne moderne, sa puissance défensive en sera bien sûr améliorée, mais cette décision émet avant tout un signal politique clair et crédible de sa volonté d'indépendance et de défense.

La question européenne

La question des relations avec une Europe qui s'intègre progressivement se pose depuis la constitution de la Communauté européenne du charbon et de l'acier en 1951, de la Communauté économique européenne et de l'Euratom en 1957. La création de l'Association européenne de libre-échange en 1960 et la conclusion des accords de libre-échange entre les pays de l'AELE et la CEE en 1972 ont camouflé la problématique de fond. Après l'in vraisemblable opération «Espace économique européen», durant laquelle le Conseil fédéral a lui-même enterré la participation de la Suisse à cet accord en présentant une demande d'adhésion à un moment inopportun, la voie bilatérale représente une solution utile. Mais cette voie est aujourd'hui remise

en cause par nos partenaires, l'inquiétude règne dans bien des milieux suisses. Une issue claire n'est pas en vue...

Si la majorité des votants et des cantons devait se prononcer en faveur d'une adhésion à l'Union européenne, cette décision devrait, bien entendu, être respectée et mise en œuvre. Mais la Suisse deviendrait alors toute autre: la démocratie directe et le fédéralisme réduits au minimum compatible avec les règles de l'UE, l'indépendance et la neutralité reléguées au passé. Ceux qui estiment préférable que la Suisse rejoigne l'UE en tant que membre à part entière ne doivent pas perdre de vue qu'aujourd'hui l'UE est une entreprise peu démocratique, centralisatrice, dominée par l'Allemagne et la France, qui ne laisserait pratiquement aucune marge de manœuvre à un membre tel que la Suisse.

Depuis le 9 février 2014, nous nous trouvons, une fois encore, dans une situation nouvelle. Le pays apparaît divisé sur la question de la migration et les réactions extérieures n'ont jamais atteint une telle ampleur. Il s'agit maintenant de conserver et de développer la relation bilatérale avec l'UE, tout en prenant

les mesures nécessaires pour mettre correctement en œuvre la volonté populaire. C'est une entreprise d'une complexité inhabituelle! Désespoir ou abandon ne sont pourtant pas de mise. Nous réussirons à trouver des solutions adéquates, à condition de nous montrer novateurs et habiles. Nous devons observer attentivement les évolutions au sein de l'Union. Qu'advient-il de l'euro? Ce qui lui est arrivé ces dernières années, tout ce que la Banque centrale européenne entreprend ou omet d'entreprendre sont d'une portée décisive pour la solidité future, non seulement de l'euro, mais de l'Union européenne. S'élargira-t-elle encore? La Turquie en fera-t-elle partie? A la lumière des événements en Crimée et dans toute l'Ukraine, comment les relations avec la Russie vont-elles évoluer?

L'Europe n'est pas dans un très bon état, elle est donc un interlocuteur difficile. Un vis-à-vis solide, peu menacé par des évolutions imprévisibles, s'avère un meilleur partenaire de négociation. Dans quelques années, l'UE sera-t-elle ressortie renforcée des crises, donc plus à même d'entreprendre des négociations? Toujours déclinante, avec les difficultés internes qui s'accumulent et sa capacité de négocier qui se réduit? Une politique prudente ne saurait exclure des scénarios difficiles, voire catastrophiques. Dans de tels cas, le problème posé par une nouvelle norme constitutionnelle suisse concernant l'immigration de masse, perçue aujourd'hui comme colossal, pourrait bien se réduire à un épisode anecdotique.

Relation avec les Etats-Unis

Notre troisième défi, celui des relations avec les Etats-Unis. A l'époque où je suis en poste près la Communauté européenne à Bruxelles, puis en France, puis aux Etats-Unis (au début), la Suisse suscite la bienveillance amicale, voire l'admiration. Pour les Etats-Unis, il existe trois catégories d'Etats: alliés, amis, ennemis. La Suisse appartient alors à la catégorie des amis. Sous le règne de Bush



La Suisse en 2010. (dessin de Chapatte)



La South Tower à New-York après l'attentat.

junior, l'équation est simple: « Ou vous êtes pour nous, ou vous êtes contre nous. » La position de la Suisse devient moins facile à définir.

L'évolution de l'attitude des Etats-Unis débute en 1995 et débouche en 1997 sur la *mise à genou* de la Suisse qui est totalement surprise. A Berne, on n'a pas évalué le problème à sa pleine mesure, ni voulu le faire connaître, car on ne croit simplement pas que la *Sister Republic*, admirée et aimée par de nombreux Suisses, peut prendre de cette façon notre pays dans le collimateur. Dès le premier semestre 1996, il était clair sur place à Washington que la Suisse va devoir faire face à un problème auquel elle n'a plus été confrontée depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. En Suisse, la perception fait défaut, il n'y a pas de volonté d'agir, ni de réaction sérieuse. Les attaques du sénateur D'Amato, les exigences du Congrès juif mondial, le soutien de la campagne par l'administration Clinton, surtout par Madame Clinton qui prépare ainsi sa future carrière politique, l'activisme du sous-secrétaire d'Etat Eizenstat en charge du dossier, conduisent à une escalade très rapide.

Tous les signaux sont au rouge! Devant l'absence de réaction aux nombreuses alarmes et avertissements que j'envoie régulièrement, je transmets à Berne, le 19 décembre 1996, un rapport confidentiel qui est remis, contre

toutes les règles, à la *Sonntagszeitung*, qui en fait un *scoop* très préjudiciable aux intérêts de la Suisse. A fin janvier 1997, les milieux politiques suisses et les banques sont désémparés, aux Etats-Unis, les milieux intéressés, l'administration et certains parlementaires sont particulièrement satisfaits de la tournure des événements: la souris se trouve dans la trappe et, avant de la dévorer, il ne reste qu'à lui extorquer quelques aveux douteux. Au printemps 1997 naît l'idée absurde de créer un fonds de 7 milliards de francs dont le financement doit être assuré par des ventes d'or de la Banque Nationale, par bonheur un projet rapidement abandonné. Ultérieurement, l'acceptation du côté suisse de payer une *rançon* de 1,25 milliard de dollars sur un point final aux tractations financières. Ce résultat, le fait que les Etats-Unis sont également parvenus à soutirer une somme énorme à l'Allemagne amènent les milieux intéressés à célébrer leur succès lors d'une manifestation à New York à laquelle prend part le couple Clinton. C'est le 11 septembre 2000, un an, jour pour jour, avant le tristement célèbre 9/11!

La Suisse ne tire aucune leçon de la crise des fonds en déshérence. L'idée bien intentionnée de clarifier les faits par l'enquête d'une commission d'historiens et de calmer les esprits par une analyse de l'histoire de la Suisse au cours de la Seconde Guerre mondiale produit l'effet inverse. La majorité de contrôle de la Commission Bergier présente le rôle de la Suisse sous le jour le plus négatif. Les témoins de l'époque n'ont pas été entendus. Les agendas personnels et politiques passent avant toute chose.

Si on ne veut pas tirer de leçons des expériences passées, pas étonnant qu'on se laisse à nouveau surprendre lorsque, après plusieurs années, les Etats-Unis, en position financière délicate, intensifient la poursuite de leurs évadés fiscaux dans le monde entier. La Suisse, dont on suppose qu'elle abrite un nombre particulièrement élevé de dépôts soustraits au fisc américain, se voit soudainement

violemment attaquée. Soulignons que quelques établissements bancaires avaient jusqu'il y a peu des pratiques risquées et peu satisfaisantes du point de vue éthique. La population est déconcertée. Que se passe-t-il avec la place financière suisse? Les nuages qui s'amoncellent à l'horizon, qui font douter de nos forces et de nos atouts.

Quid de l'avenir?

Tout d'abord, il faut aborder les problèmes actuels avec calme, raison et détermination, faire preuve de clarté et de loyauté à l'égard du peuple souverain. La propagande du Gouvernement, les prises de position partisans du Conseil fédéral, l'intervention de *spin doctors* ne permettront pas de convaincre la population, ni de progresser. Aussi longtemps que les Suisses défendront des positions traditionnelles qui sont des fondements du pays – ainsi la votation sur le service militaire obligatoire – il sera possible d'élaborer des solutions constructives. Une armée de 100000 hommes et un budget de 5 milliards pour la défense nationale ne constituent malheureusement pas un effort suffisant pour faire face à des crises sérieuses. En cas de conflit armé en Europe, la Suisse devrait fournir un gros effort supplémentaire. Le Général, qui se retrouverait dans cette situation, aurait les mêmes problèmes que ses prédécesseurs, Hans Herzog, Ulrich Wille et Henri Guisan. En prenant le commandement de l'Armée, ils ne disposaient que d'un instrument militaire insuffisant.

Chaque étape destinée à améliorer notre capacité de défense, qui implique un engagement affirmé en faveur de l'acquisition d'avions de combat, renforcera notre position internationale, nous permettra d'entretenir avec plus d'assurance les relations avec nos partenaires étrangers, partant de promouvoir la coopération internationale fructueuse que nous avons connue par le passé. Une Suisse qui a confiance en elle-même et sait s'imposer, tout en restant modeste, gardera sa place à long terme en Europe et dans le monde.

Il est indispensable de suivre l'évolution géopolitique en Europe avec attention et vigilance, d'engager les ressources personnelles et matérielles adéquates pour anticiper au mieux les évolutions et se protéger contre les surprises. Après l'effondrement de l'Union soviétique, le monde a totalement changé de rythme. Les crises se succèdent et les revirements apparaissent de manière inattendue. C'est pourquoi il est nécessaire d'en appeler à la coopération internationale, à l'Etat, à la société civile et aux citoyennes et citoyens dans leur ensemble.

La situation internationale est compliquée. Les problèmes que la Suisse doit traiter à l'intérieur sont complexes. Mais le découragement et le négativisme ne sont pas de mise. La Suisse existe, elle vit et travaille. Elle saura certainement trouver sa voie en Europe et dans le monde si notre nation (*Willensnation*) en a la volonté politique et si elle est prête à dûment s'engager².

C. S. J.

² Traduction libre du texte allemand, dans une forme adaptée et raccourcie.

Reflets

Etranger

L'état de l'Armée autrichienne

Une garde présidentielle qui se rend aux cérémonies en bus de location, des *Eurofighter* cloués au sol pour économiser heures de vol et maintenance, une surveillance de l'espace aérien qui ne s'effectue que du mardi au jeudi entre 11 h et 13 h 30, des véhicules du génie bloqués au garage faute d'essence. Ces quelques exemples témoignent de l'état déjà très délabré de l'Armée autrichienne. Pourtant, la descente aux enfers n'est pas finie. A l'issue de la nouvelle réforme qui va toucher en priorité l'Armée de terre, la *Bundesheer* ne ressemblera plus à une armée. Le ministre autrichien de la Défense, Gerald Klug, qui en a présenté les grandes lignes au début du mois d'octobre 2014, l'a expliqué à sa manière. Il a garanti que les capacités de réaction en cas de catastrophes naturelles ou d'attaques terroristes, ainsi qu'une troupe d'environ 1000 hommes, mobilisables pour assurer la présence de l'Autriche dans les opérations internationales seraient préservées. Sous-entendu: tout le reste n'est plus à l'ordre du jour. «*Au moins, l'Autriche est entourée de pays de l'OTAN*», se rassure ironiquement un éditorialiste du quotidien *Der Standard*.

Concrètement, la réforme n'est qu'un plan d'économies pour gagner 200 millions d'euros par an d'ici à 2018 et de faire passer le budget de la défense, pour la première fois, sous la barre des deux milliards d'euros (0,6% du PIB). Ces économies seront faites en fermant 13 casernes sur les 65 entretenues par l'Armée de terre. L'Armée de terre

va être dépouillée de son armement lourd. Le nombre des chars *Leopard-2A4* passera de 59 à 34 et celui des obusiers blindés *M-109* passera de 145 à 30. Par ailleurs, 23 chars du génie, 424 mortiers, 285 systèmes de missiles antichars seront détruits ou vendus. Le concept présenté par le ministre prévoit la création de *noyaux de reconstruction*, qui doivent permettre de conserver les savoir-faire, au cas où la situation exigerait une remontée en puissance. Pour les blindés lourds, par exemple, c'est le *Panzerbataillon 14* cantonné à Wels qui jouera ce rôle. La même recette sera appliquée aux unités de défense antiaérienne. Enfin, les effectifs dans toute l'Armée et au ministère vont être réduits de 15%. Dans cette réforme, l'Armée de l'air n'est pas directement visée, mais pourrait l'être si le ministère des Finances ne desserre pas les cordons de sa bourse. En effet, Gerard Klug a prévenu que la disponibilité, même réduite, des *Eurofighter* et des hélicoptères *Black Hawk* serait menacée si la mise à jour des systèmes ne peut être financée via une allonge budgétaire. A l'horizon 2018 se pose, en outre, la question du renouvellement des vieux appareils *Bell OH-58*, *Alouette-III* et *Saab-105* qui, malgré leur grand âge, se révèlent irremplaçables pour cette armée sans le sou. (TTU N° 949, 15 octobre 2014)

L'âge des équipements français et le coût du maintien en condition opérationnelle

On ne peut pas reprocher au député UMP de Haute-Marne, François Cornut-Gentile, de manquer de constance et de goût pour l'approfondissement. Il cherche à évaluer le coût du vieillissement des équipements

militaires. Le ministère distille patiemment ses réponses.

Le taux de disponibilité des véhicules blindés légers est nettement supérieur à celui des petits véhicules protégés: 65% contre 46,3% (56 contre 50 en 2012). Les seconds ne sont pourtant vieux que de 4 ans contre 15 aux véhicules blindés légers. En revanche, le coût du maintien en condition opérationnelle du petit véhicule protégé est très inférieur: 4949 € contre 13801 €.

L'Armée de terre ne compte plus que 254 chars *Leclerc* (272 en 2012), âgés de 9 ans, pour un taux de disponibilité de 58,1% en 2013. Le coût unitaire de maintien en condition opérationnelle est à la hauteur de la puissance de l'engin: 351 261 €. Les *Véhicules blindés de l'avant* et les *AMX 10 RCR* restent vaillants avec leurs 30 et 29 ans de moyenne d'âge. Ils sont vénérables et leurs taux de disponibilité s'en ressentent: 43,9 et 43,1% (sur 3052 pour les *VAB* et 254 pour les *AMX 10*). Le *Véhicule blindé de combat*, 4 ans de moyenne, se porte beaucoup mieux avec 77,5% de disponibilité (75565 € le maintien en condition opérationnelle à l'unité, 28972 € pour le *VAB*).

Pour la logistique, le coût unitaire du maintien en condition opérationnelle des antiques camions *TRM 10000* (22 ans de moyenne d'âge): 9685 €, pour un taux de disponibilité de 40,43% sur les 1203 encore en service. Pour le génie de l'Armée de terre, les 14 *Véhicules blindés d'accompagnement des détachements pour l'ouverture d'itinéraires piégés*, vieux de 4 ans, n'ont bénéficié en 2013 que d'un taux de disponibilité moyen de 11,3% (contre 70,3% en 2012). Pour un coût unitaire du maintien en condition opérationnelle de 125000 €. Pour le service des essences, on apprend avec bonheur que l'âge moyen du parc de véhicules pétroliers est entre 9 et 10 ans, avec un taux de disponibilité en 2013 de 92%.

Tous ces coûts déversés sans recul pour les terriens sont incomparables avec la marine et l'Armée de l'air. Les coûts des entretiens programmés en 2013 étaient de 97 millions € pour le porte-avions *Charles-de-Gaulle*, de 100 millions pour les 6 sous-marins nucléaires d'attaque et de 307 millions pour les quatre sous-marins nucléaires lanceurs d'engins nouvelle génération. Les 35 *Rafale Marine* sont disponibles à 38,6% (100,7 millions d'entretien) et les 23 *Atlantique-2* de 20 ans sont disponibles à seulement 27,9% (105,1 millions € de maintien en condition opérationnelle).

Pour l'Armée de l'air, on ne connaît pas les coûts unitaires d'entretien mais le prix global du programme: 83 *Rafale* pour 221,6 millions € (45,6% de dispo). Les 33 *Transall C-160* se défendent avec 36,41 ans de moyenne d'âge et un taux de disponibilité de 43,2% (163,4 millions € d'entretien).

Les 137 *Gazelle* de 27 ans restant en service pour une disponibilité de 58% (54,9 millions € d'entretien) ! On retrouve les soucis avec le sable des 19 *EC-725 Caracal*: 35% de disponibilité pour un coût de 43,1 millions €. Les 40 *Tigre* ne sont pas mieux lotis pour des appareils de 5 ans: 22% de disponibilité pour 98,5 millions de maintien en condition opérationnelle.

Espionnage: l'Allemagne envisage le retour à la machine à écrire

Les huit députés chargés d'enquêter sur l'éten due des écoutes de la NSA en Allemagne utilisent une machine à écrire et de la musique classique pour contrer l'espionnage américain.

Mails cryptés, téléphones sécurisés: les députés allemands chargés d'enquêter sur le scandale des écoutes de la NSA redoublent

de vigilance. Le rapporteur de la commission parlementaire, Patrick Sensburg, envisage même très sérieusement de revenir à la bonne vieille machine à écrire. Il a révélé cette semaine sur la chaîne publique ARD qu'il en avait d'ailleurs déjà une à sa disposition. «*Et pas un modèle électronique*», a-t-il précisé. Devant la stupeur de son interlocuteur, il a dû lui assurer qu'il ne s'agissait pas d'une blague. «*Nous devons nous assurer que nos échanges internes sont sécurisés, que nos emails sont cryptés, que nos téléphones le sont aussi ainsi que d'autres procédures que je ne peux pas préciser ici*», a justifié Patrick Sensburg.

Et, à en croire le *Süddeutsche Zeitung*, la machine à écrire ne serait pas le seul expédient du genre trouvé par les huit députés du Bundestag. Avant chaque réunion, les participants sont priés de déposer téléphones et ordinateurs dans une boîte métallique afin d'éviter toute communication avec l'extérieur. «*Ensuite, le rapporteur de la commission, Patrick Sensburg, allume de la musique, précise la source citée par le quotidien. Le Concerto pour piano en la mineur d'Edvard Grieg.*» En outre, chaque membre de la commission dispose d'un coffre-fort où il peut placer des documents classés confidentiels.

Le travail des huit députés semble intéresser de près le renseignement américain. L'un des deux agents doubles démasqués ces deux dernières semaines en Allemagne aurait, selon le *Süddeutsche Zeitung*, reçu pour mission spécifique de se renseigner sur l'activité de la commission. L'homme, qui travaillait pour les services de renseignement allemand, aurait livré plus de 200 documents à la CIA contre une somme de 25 000 euros. Mise en place en avril, la commission doit déterminer dans quelle mesure des citoyens et des responsables politiques allemands ont été espionnés par la NSA, et ce que les services secrets allemands savaient.

La proposition est loin d'avoir soulevé l'enthousiasme de tous les membres de la commission. Martina Renner, qui représente le parti d'opposition Die Linke, s'est même fendu d'un tweet assassin: «*Avant d'utiliser une machine à écrire et de brûler les écrits après lecture, je préfère abolir les services secrets.*» L'Allemagne n'est pourtant pas le premier pays à envisager le retour de la machine à écrire. Il y a un an, peu après les premières révélations d'Edward Snowden, les services spéciaux russes, chargés de la protection des personnalités, avait lancé un appel d'offre pour l'achat de vingt machines à écrire.

Suisse

La Suisse est un des plus importants spammeurs au monde

Sophos est une société britannique spécialisée dans les logiciels de sécurité comme les antivirus, les anti-spywares, les anti-spam et autres pare-feux (firewalls). Elle vient de publier une analyse à la fin du Mondial 2014 au Brésil pour savoir qui étaient les pays fournisseurs de spams (ou pourriels), ces mails non-désirés qui cherchent à vous vendre des produits dont vous n'avez pas besoin.

Si en chiffres de volume, les Etats-Unis arrivent largement en tête devant la France et la Chine au deuxième trimestre 2014, le classement de spams par habitant dévoile une surprise: la Bulgarie occupe la première place devant le Bélarus... et la Suisse qui fait sa première apparition sur le podium de ce classement, alors qu'auparavant, elle pointait dans les profondeurs, ajoute Sophos. Son auteur Paul Ducklin recommande donc aux utilisateurs helvétiques de procéder à

une petite vérification de leurs ordinateurs qui pourraient bien héberger un hôte indésirable.

La faute aux ordinateurs «zombies»! A titre de comparaison, la situation du Luxembourg est plus inquiétante, qui se maintient régulièrement dans le haut du classement. Sophos estime que, pour une économie développée de l'Union Européenne, il y a un problème. L'entreprise ne prétend pas que

les pays et leurs habitants sont impliqués de manière consciente dans le *crime cybernétique*. «*La grande majorité du spam est envoyée, sans s'en douter, par des ordinateurs infectés par des logiciels malveillants (malwares). Donc si vous n'êtes pas prudent, vous finissez par devenir une partie du problème plutôt qu'une partie de la solution*», explique la société sur son site. (Pascal Schmuck, *24 Heures*, 29 juillet 2014)

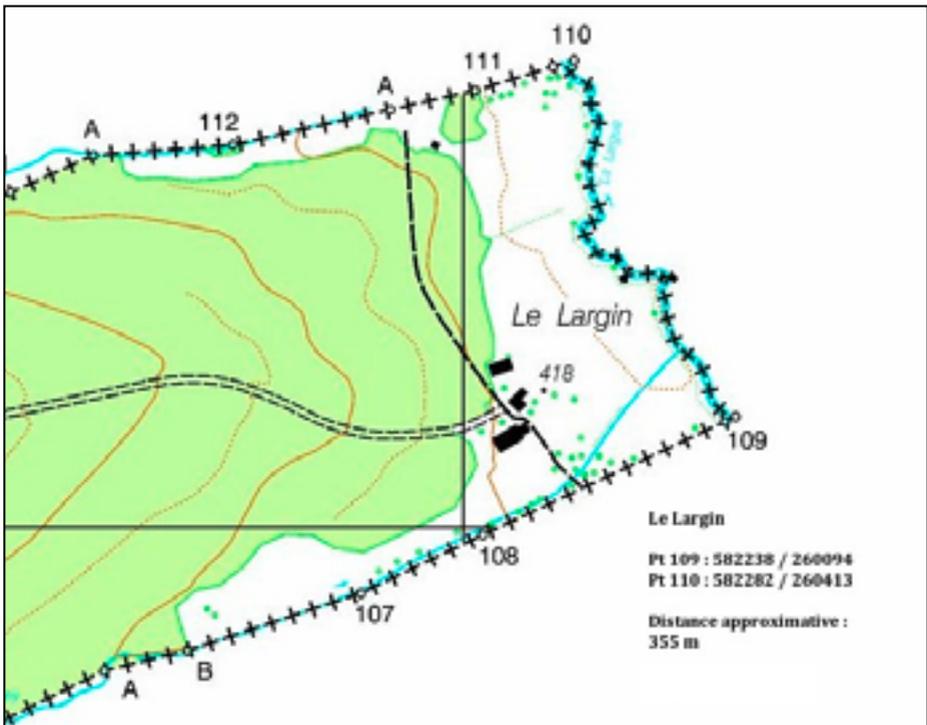
Cosmogonie: le « Point 0 »

Claude Juillerat

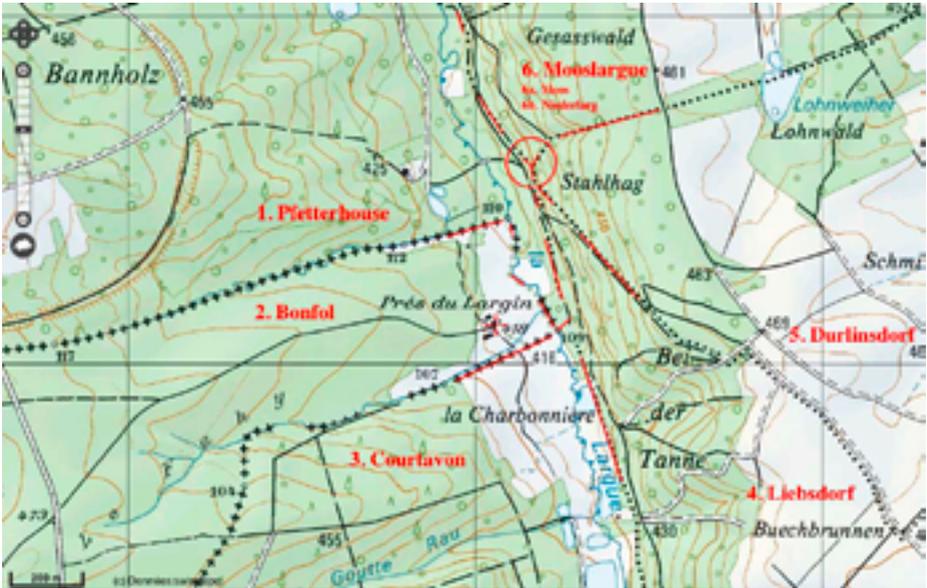
Naguère, j'enseignais que le centre de l'Univers était Porrentruy. En effet, quel est le lieu dont les quatre points cardinaux et les quatre points intermédiaires étaient exclusivement associés à huit villages périphériques? Mais j'ai un doute: depuis la fusion communale de Bressaucourt et Fontenais par suite du vote du 25 mars 2012, cette divine symétrie devient boiteuse. Le Sud et le Sud-Ouest se sont

associés, amenant une fatale perturbation dans un ordre établi de toute éternité ...

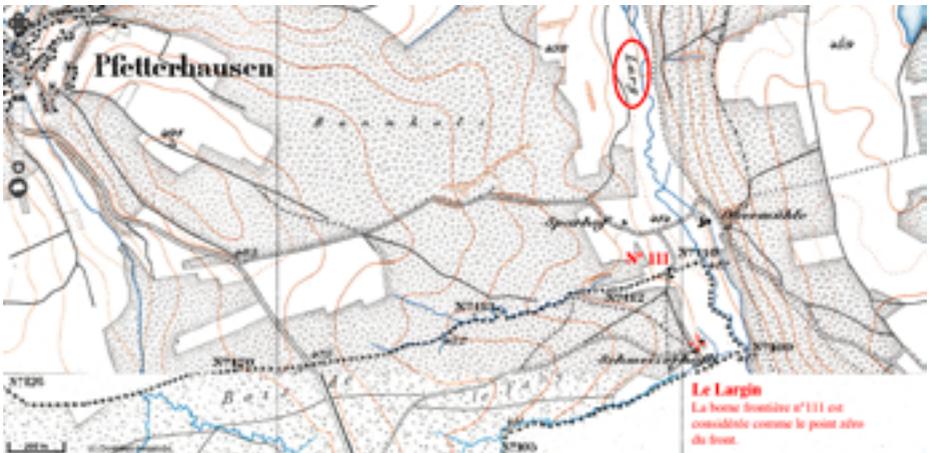
Alors j'ai dû me tourner vers un autre endroit béni des dieux, un *omphalos* à la mode de Delphes, un *umbilicus* à celle de Rome, situé naturellement aux confins de notre belle Ajoie, somme toute le nombril de notre région. Vous avez reconnu sans doute le Largin et son « Kilomètre 0 ».



Le secteur du Largin.



Les communes qui touchent au Largin.



La borne 111, «Kilomètre 0» du front ouest.

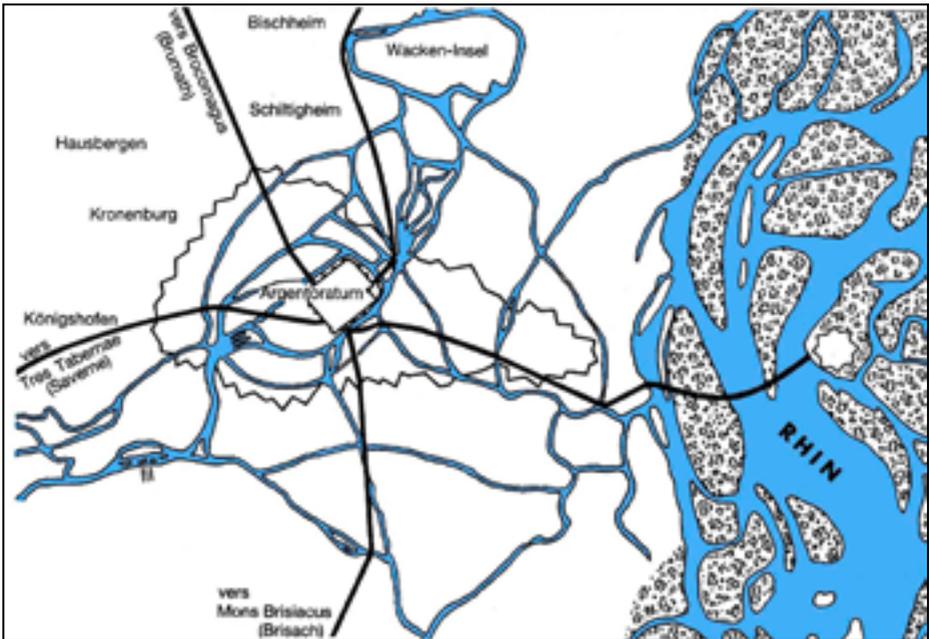
En effet, à cet endroit se rencontrèrent sur quelques hectomètres sept limites communales, cantonales (françaises) ou nationales, actuellement réduite à six, car la fusionniste a également cours dans la région

sundgoviennne: Moos et Niederlarg, de deux cantons différents, sont devenus une seule commune le 1^{er} juillet 1975: Mooslargue... et nous avons perdu un (seul) argument pour la rencontre d'autant de points-limites.

Mais, je vous mets au défi: où trouvez-vous autant de points de rencontre de communautés séparées par des massifs forestiers, des frontières d'Etats et autres particularités contemporaines?

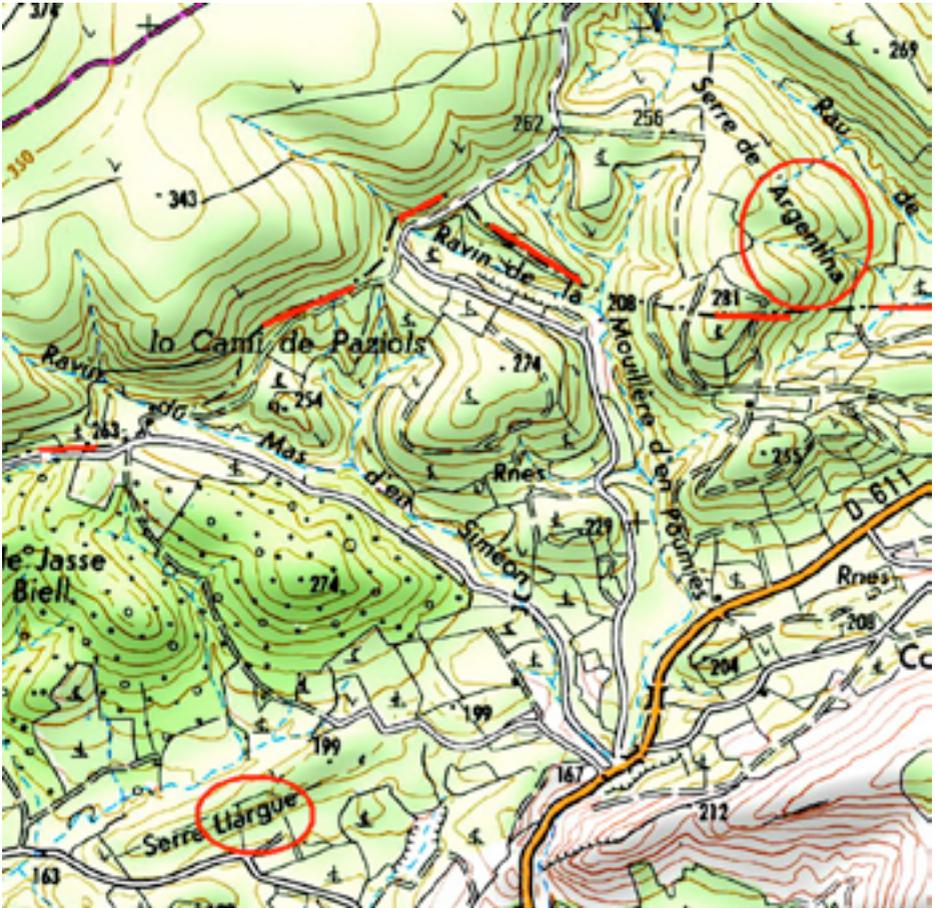
Il semble qu'il a fallu de solides motifs pour que cet endroit devienne un site de référence topographique unique. On pourrait penser à un emplacement de marché, un lieu de pèlerinage ou autre vue de l'esprit. Mais rien, le vide, pas de référence archéologique pour l'emplacement du «Point 0»! Il nous reste ou le rêve ou la toponymie. Vous me direz que c'est presque semblable, mais j'espère que la toponymie est la trace d'une réalité... poétique.

Le Largin, donc, tire son nom de La Largue, rivière qui a peut-être donné naissance à un lieu historique attesté, *Larga*, célèbre par l'*Itinéraire d'Antonin* ou la *Table de Peutinger*. Ultérieurement, la *Cosmographie* de l'Anonyme de Ravenne nous signale *Laguirioni*, qui pourrait être la même station. Les mentions historiques sont une chose, la localisation précise reste le fruit de découvertes archéologiques irréfutables, entre Oberlarg et Altkirch, ou le fruit de spéculations tendant à prouver telle ou telle thèse, selon les auteurs ou la mode de l'époque. On pourrait même prétendre que *Larga* ne serait que le passage de la Largue, quelque part entre Mandeuze et Kembs, ce qui laisse libre cours aux théories multiples et aux fabulations hasardeuses.



« (...)Le nom de Strasbourg. Argentorate suggère un nom du type Argence. Comme Argentovaria est le nom de l'ancien Colmar, il faut bien croire que c'est l'III, et pas seulement la Bruche, qui s'appelait ainsi. Chose curieuse, l'explication, donnée en 1900 par le dictionnaire Reichsland, n'a pas souvent été reprise. Il est pourtant très vraisemblable que c'était là l'ancien nom de La Largue, appelée d'abord l'Arg (par simplification), puis Larg (par agglutination de l'article). Larg survécut dans le Sud-Ouest sundgovien. »

Revue géographique de l'Est, volumes 25 à 26, p. 394.



Les évêques de Strasbourg, dignitaires d'Argentina, mais pas en Espagne !

Et la Largue, d'où tire-t-elle son nom? Quelle est même sa désignation dans un passé très lointain, quand les écrits géographiques n'étaient pas les divagations des linguistes (aïe!) ayant établi postérieurement des règles de l'évolution phonétique que ne connaissaient pas les premiers habitants de nos contrées?

Si la Largue n'était que l'Arg (agglutination de l'article) et qu'il faille rechercher un étymon

en *arg... Et soudain une voie (d'eau) se profile: La Largue (l'Arg) serait la rivière qui passait près d'*Argentovaria* (entre Horbourg et Biesheim), avant d'arroser *Argentorate*, le Strasbourg actuel dont les évêques du moyen-âge étaient les dignitaires d'*Argentina*.

Que pourrait signifier la racine *arg? Une plongée dans le dictionnaire du sanskrit (pourquoi s'arrêter au latin ou au grec?) nous indique:

argala m. verrou, barre (de porte).

argalam tirer le verrou.

argalita verrouillé, fermé.

Nous aurions une survivance, un souvenir, un témoignage du nom d'une rivière qui marquait une limite, un passage de cette « frontière ». Et *Argentovaria* et *Argentorate* perdraient leur étymologie basée sur « argent », argument employé pour d'autres toponymes de localités ou de rivières, tel l'Argens : *le nom Argens fait simplement référence à la couleur « blanche comme l'argent » de la rivière. La rivière était célèbre autrefois pour la pureté de ses eaux aux reflets argentés, petit fleuve de*

Provence, formant limite entre d'anciennes tribus celtiques.

Et que penser des mêmes toponymes qui se retrouvent sur une autre frontière, entre ancienne Catalogne et royaume de France en expansion? Le Llargue, avec son double « Ll », vis-à-vis d'Argentina, dont la sonorité est douce à l'oreille méditerranéenne?

D'autres analyses pourraient être menées autour du Largin: elles nous mèneraient sur des pistes imprévues et enrichissantes, sinon pour la science, au moins pour l'imagination et le rêve ... Mais ceci est une autre histoire!

C. J.

La volonté de résistance en Suisse

Casha Frigo Schmidiger

Des postes blindées de 3,5 tonnes, des sas individuels à l'épreuve des balles et des caméras spéciales dans chaque recoin, le Swiss Fort Knox évoque plutôt une prison haute sécurité. Dans les années 1960, l'Armée suisse a littéralement creusé la montagne (il ne sera pas dit où) pour en faire une forteresse. Depuis 1996, les entreprises comme les personnes privées peuvent y stocker leurs données à l'abri des bombes¹.

Il existe en Suisse une douzaine de centres informatiques souterrains logés dans d'anciennes fortifications de l'Armée comme Swiss Fort Knox. Leur fonction: servir de coffre-fort ultramoderne pour les informations sensibles comme des données clientèle, financières et de production. Il s'agit là d'un usage fort utile des innombrables anciennes forteresses militaires dont sont parsemées les Alpes suisses. Les plus anciennes remontent à l'année de construction de la ligne du Gothard, soit 1872. Bien avant la Première Guerre mondiale, l'Armée suisse a fait tailler dans la roche des ouvrages d'artillerie au nord et au sud du passage alpin qui reste aujourd'hui encore le plus important. Après la guerre, les travaux de fortification se sont poursuivis pour culminer durant la Seconde Guerre mondiale avec la construction à un rythme soutenu de gigantesques forteresses

dans tout le pays. Le Corps des gardes-fortifications, une formation militaire professionnelle, allait continuer à les exploiter après la guerre, et ce jusqu'en 1995.

Durant la Seconde Guerre mondiale, le Tessin, plus que toute autre région, s'est trouvé encerclé par les forces de l'Axe; le territoire ennemi, en effet, ne se trouvait qu'à 17 kilomètres du Gothard. L'ouvrage d'artillerie *Sasso da Pigna*, construit pendant la Seconde Guerre mondiale, appartenait au Réduit national. Encore en service durant la Guerre froide, il l'est resté jusqu'en 1999. Afin que soit conservée la fortification da Pigna pour la postérité, la Fondation Sasso San Gottardo a été créée en 2012 avec la participation de Crypto AG. Durant les jours d'ouverture du col du Saint-Gothard en été, les personnes intéressées ont ainsi la possibilité de se faire une idée de ce qu'était « sous terre » la vie d'un soldat ou d'un officier.

Impressionnant, pour ne pas dire intimidant

L'entrée de la fortification historique est une ouverture rectangulaire pratiquée dans la roche. Ensuite, un long tunnel conduit droit dans la montagne. La première chose que l'on remarque, c'est la température relativement

¹ *CryptoMagazine* 1/2014, pp. 12-13.

basse qui règne ici. Alors que, dehors, il fait plus de 30°C, la température descend jusqu'à 7°C à l'intérieur de la montagne. Les couloirs humides et le faible éclairage contribuent à l'atmosphère unique du lieu. La partie avant de la fortification de deux kilomètres et demi abrite différents univers thématiques mis en scène de manière très vivante, consacrées à la mobilité, à la circulation, à l'énergie et à la sécurité. Le contenu de l'exposition a été réalisé en coopération avec des partenaires économiques et scientifiques et reflète le niveau actuel de recherche. Il porte clairement la marque de leurs auteurs, ceux-là même qui ont signé l'Expo 02.

Une galerie entière consacrée à la sécurité

Chaque jour, plus de 294 milliards de courriers électroniques sont expédiés dans le monde et les 3 millions de photos téléchargées sur Flickr rempliraient 375 000 pages d'un album de photos. A cela viennent s'ajouter 43 339 547 gigaoctets de données envoyées chaque jour par téléphone portable, qui rempliraient 1 700 000 de disques Blu-Ray ou 9 200 000 DVD. C'est ce que découvre, entre autres, avec étonnement, le visiteur dans l'espace « Sécurité » au moment où il traverse des barrières photoélectriques, tandis qu'une lumière venue du plafond indique qu'il est en cours de localisation grâce à son téléphone portable. On apprend également un certain nombre de choses au sujet de Robin Sage, une jolie Américaine fictive, qui est parvenue à se procurer des données sensibles du Gouvernement américain et plus encore par

des procédés d'ingénierie sociale. L'écart entre le monde numérique et ses dangers et la fortification dans la montagne ne saurait être plus grand; la sécurité numérique et la sécurité réelle n'en sont pas moins liées. Y compris à l'ère de la cyberguerre, dont la réalité mondiale nous donne des exemples prégnants actuellement.

Odeur de poudre et grondement de canons

Ces univers thématiques constituent le premier moment fort du Sasso San Gottardo. Lorsqu'on les quitte, il faut d'abord parcourir un long chemin souterrain de près d'un kilomètre avant d'arriver à un funiculaire ancien qui mène à la forteresse historique. La visite de cette dernière est une expérience mémorable en soi. L'endroit ne fait pas penser à un musée, il vous fait parvenir au cœur de l'histoire d'une manière palpable. Aujourd'hui encore, il est possible de voir les deux canons de 15 centimètres du bunker de la batterie Ouest en direction du col du Nüfenen. On peut encore sentir l'odeur de la poudre et entendre le grondement des canons. Les passages revêtaient une telle signification que les forteresses, d'une grande importance stratégique, n'ont été fermées qu'après la fin de la Guerre froide.

Au Sasso San Gottardo, le visiteur découvre de manière tangible les valeurs qui fondent l'image que toute nation – dont la Suisse – a d'elle-même: l'indépendance et l'autonomie culturelle.

C. F. S.

L'Europe de demain... c'est la Suisse!

Nicolas Berggruen et Nathan Gardels

Si l'Union européenne veut acquérir une légitimité auprès de ses citoyens et continuer à jouer un rôle de premier plan dans la vie économique et politique mondiale, la seule solution serait de se muer en une vraie fédération, fondée sur le modèle de son tout petit voisin, la Suisse, estiment certaines personnalités politiques éminentes réunies par le Think Tank de Berggruen¹.

L'histoire offre peu d'exemples de fédérations politiques réussies. Lorsqu'ils ont décidé de se fédérer, dans les années 1780, les Etats-Unis n'étaient qu'une poignée de jeunes Etats peu peuplés, dotés d'une culture et d'une langue communes. Autant dire qu'ils ne fournissent guère d'enseignements importants pour l'Europe d'aujourd'hui. En revanche, l'expérience suisse en fournit davantage, notamment en ce qui concerne la lenteur de la gestation. « Une fédération, cela prend du temps, assure Jakob Kellenberger, ancien diplomate suisse. Il a fallu des siècles pour que les habitants des Cantons suisses fassent connaissance, puis une longue période de Confédération avant de passer à la fédération pleine et entière en 1848. » Si la Confédération suisse a fonctionné, c'est parce que le pouvoir central a respecté l'autonomie des Cantons (qui n'ont jamais craint de céder des compétences) et veillé à ne pas abuser de ses prérogatives. En outre, tous les pouvoirs, qui ne sont pas spécifiquement délégués au Gouvernement fédéral par la Constitution suisse, continuent

à relever des Cantons. Ayant déjà derrière elle des décennies d'intégration progressive dans un monde en mutation accélérée, l'Europe doit évoluer vers l'union politique proprement dite sur des années ou des décennies, et non sur des siècles, mais pour cela elle aura tout intérêt à s'inspirer du modèle suisse. (...) En d'autres termes, comme la Suisse, l'Europe a besoin d'un pouvoir central fort mais limité, qui laisse toute latitude à la plus grande diversité locale possible.

Le peuple de chaque Etat décide d'adhérer ou non à la fédération

Même si une Europe fédérale doit être ouverte à tous les Etats membres de l'Union européenne, sa marche en avant vers le fédéralisme ne devrait pas être entravée par certains Etats qui n'y sont pas encore prêts, mais cette évolution ne doit pas non plus être imposée d'en haut. Le peuple de chaque Etat devra décider si c'est dans son intérêt à long terme d'adhérer à la fédération ou de rester en dehors. Il est illusoire de croire qu'une union politique forte puisse être bâtie sur les faibles loyautés nées des ajustements apportés aux traités. Elle doit être fondée sur la volonté des peuples.

L'instance adaptée pour un tel débat devrait être une convention européenne à grande échelle. L'ancien premier ministre belge Guy Verhofstadt, le politique allemand Daniel

¹ Foreign Affairs New York, 6 septembre 2013. Traduction Olivier Ragasol.

Cohn-Bendit (tous deux députés au Parlement européen) et d'autres ont proposé de transformer les élections de 2014 au Parlement européen en l'élection d'une assemblée constituante destinée à rédiger nouvelle Constitution pour l'Europe, qui intégrerait ce type d'idées.

Comment fonctionnerait une union politique en Europe? Le Parlement européen élirait le Président de la Commission européenne, qui formerait alors un Gouvernement, issu des principaux partis du Parlement, notamment un ministre des Finances, ayant le pouvoir de lever des impôts et de préparer un budget à l'échelle européenne. Celui-ci privilégierait la coordination macroéconomique, délaissant la gestion microéconomique. D'autres portefeuilles ministériels concerneraient les secteurs européens d'intérêt supranational (défense, politique étrangère, énergie, infrastructures, etc.), laissant autant que possible de nombreuses décisions aux gouvernements nationaux au sein de la fédération. La Cour européenne de justice arbitrerait les conflits de souveraineté opposant le Gouvernement et les Etats membres.

Dans la mesure où le Parlement disposerait d'un pouvoir accru, notamment celui de désigner le Président de l'Union, il serait logique que les élections parlementaires se fassent sur la base de listes à l'échelle européenne, et non plus sur celle des listes de partis nationaux. Les enjeux de telles élections étant plus importants, il y aurait plus de débats et des taux de participation plus élevés, ce qui donnerait une plus grande légitimité aux résultats et, plus généralement, aux institutions elles-mêmes. Les partis qui obtiendraient moins de 10 ou 15% des voix aux élections européennes assisteraient aux débats, mais

ne pourraient pas voter. Une telle règle aurait tendance à ramener la vie politique vers un compromis centriste et éviterait les blocages pouvant résulter du droit de veto des petits partis d'une coalition.

Dans un tel projet, l'actuel Conseil européen deviendrait la Chambre haute de l'Union². Ses membres seraient désignés par les Etats pour des périodes échelonnées, plus longues que le cycle électoral de la Chambre basse, ce qui encouragerait une vision à long terme sur la gouvernance. Contrairement à la Chambre basse, axée principalement sur les intérêts à court terme de son électorat national, la Chambre haute serait davantage un organe délibératif, centré sur les questions plus générales, à long terme. La représentation serait fondée sur un scrutin proportionnel, compte tenu des populations des Etats membres.

Problèmes épineux

Afin de préserver certaines des qualités non partisans, méritocratiques de la Commission actuelle, chacun des ministres siégeant au cabinet serait assisté, dans son domaine de compétence, par un secrétaire permanent de l'administration européenne. Dans le cadre d'un système idéal à la Westminster, la décision des budgets serait confiée à la Commission, non au Parlement. Le budget de la Commission serait présenté devant le Parlement pour un vote *ascendant* ou *descendant*. Un *vote de défiance constructive* par le Parlement pourrait rejeter les orientations politiques décidées par la Commission, auquel cas un nouveau Gouvernement serait formé. Un *vote de défiance constructive* est un mécanisme de recherche de consensus en vertu duquel un vote de défiance – motion de censure – ne peut avoir lieu que si une nouvelle coalition bénéficie déjà d'un soutien. Les

² L'équivalent du Conseil des Etats en Suisse.

impôts et la législation devront être approuvés par une majorité des deux chambres. Toute évolution vers une telle union politique poserait évidemment toutes sortes de problèmes épineux.

Une assemblée constituante définit les nouvelles institutions

Les nouvelles institutions et leurs règles seraient idéalement créées depuis la base par une assemblée constituante, non par un changement de traité. Comment un processus *ascendant* pourra-t-il s'imposer? Les grands partis remportant la majorité des sièges au Parlement auraient besoin de négocier un compromis ou de s'entendre sur un programme commun suffisamment solide pour permettre de gouverner. Dans le cas contraire,

que se passera-t-il? Plus important encore, une union politique pourra-t-elle vraiment voir le jour, si elle n'est pas précédée par un travail d'édification d'une identité commune à l'échelle du continent? Toutefois, ce qui importe avant tout aujourd'hui, c'est de reconnaître que l'actuel système ne fonctionne pas, et qu'une intégration plus forte, et non plus faible, est la solution la plus raisonnable et la plus attrayante. (...)

La seule manière de relever le défi actuel de l'Europe, dans un contexte de nombreuses incertitudes pour les dirigeants européens, et aussi pour leurs citoyens, est d'engager enfin cette transformation au lieu de rester paralysés par l'indécision.

N. B./N. G.

Mal redouté ou instrument de « warketing » ?

Casha Frigo Schmidiger

Des soldats s'affrontent en duel avec des munitions d'exercice, l'un d'eux jette son arme à baïonnette contre un arbre. Une autre vidéo montre un soldat découpant un mannequin en caoutchouc. Quant aux images d'Abou Ghraib, il n'est pas possible d'y échapper. Les nouveaux médias sont omniprésents. YouTube et, dans son sillage, Facebook, Twitter, Instagram, etc. ont également fait leur entrée dans l'armée¹.

Au XXI^e siècle, ces plateformes font partie du quotidien. Un cinquième de la population mondiale utilise Facebook, un huitième, Twitter, et près d'une personne sur vingt possède son propre canal YouTube. Il existe toutefois des disparités régionales considérables. Tandis que dans l'ancienne Union soviétique par exemple, le canal le plus répandu est Live Journal, en Amérique du Sud, il s'agit d'Orkut. Les deux tiers des organisations et entreprises possèdent une stratégie de médias sociaux, qu'elles mettent en œuvre avec plus ou moins de succès. Le FC Barcelone, en tête du hit-parade des fans, compte manifestement parmi celles qui y parviennent le mieux. Les administrations civiles et militaires sont, elles aussi, de plus en plus présentes en ligne sur tous les canaux existants.

En Suisse, par exemple, plusieurs cantons utilisent des plateformes virtuelles dans le cadre de leur stratégie de cyberadministration et entretiennent ainsi des rapports permanents

avec leurs citoyens. Si la cyberadministration traditionnelle a pour principal objet de faciliter les formalités comme l'obtention d'un permis de travail dans un pays étranger ou l'établissement d'un passeport, Facebook et Twitter permettent d'être encore plus proche du citoyen et de répondre directement à ses questions. Des plateformes comme LinkedIn sont également utilisées pour rechercher du personnel. Facebook peut en outre contribuer à la sécurité, comme à l'été 2013 où, suite à des actes de violence perpétrés en marge d'une manifestation non autorisée à Berne, la police a posté des photos de manifestants masqués sur ses propres pages et invité la population à l'aider à les identifier.

L'utilisation de ces moyens va toutefois beaucoup plus loin encore. Dans le domaine militaire notamment, en cas de conflit, les adversaires misent souvent sur une propagande électronique par tous les canaux. Dans le cadre d'une stratégie dite de *warketing*, le public d'Internet est informé de manière ciblée par YouTube, des blogs Tumblr et d'autres plates-formes de médias sociaux. C'est ainsi qu'aujourd'hui le nombre de parties prenantes s'est considérablement accru, une armée ne lutte plus seulement contre un opposant et pour obtenir l'assentiment de sa propre population mais cherche de plus en plus à obtenir l'approbation d'un public extérieur au-delà des frontières du pays.

¹ *CryptoMagazine* 3/2013.

Ne pas laisser le génie sortir de la lampe

Jusque-là, tout va bien. Mais l'apprenti sorcier de Goethe se voyait déjà contraint d'avouer: «*j'ai osé évoquer vos esprits, et je ne puis plus les retenir.*» Car ce qui vaut pour une administration ne vaut pas nécessairement pour un membre ou un employé de cette administration qui s'en donne à cœur joie sur ces podiums. De fait, les utilisateurs de ces plateformes virtuelles n'ont souvent pas conscience du fait qu'il existe de nombreux recoupements entre un usage de ces médias à titre privé et leur fonction d'employé d'une administration. Les armées peuvent être particulièrement vulnérables en la matière. C'est le cas par exemple lorsque leurs membres peuvent être localisés sur le terrain par le GPS de leurs smartphones ou par des entrées sur Google Maps, exposant alors les forces armées à de graves dangers. C'est ainsi qu'en 2007, l'Armée américaine a perdu quatre hélicoptères *AH-64 Apache*, parce que des soldats avaient posté des photos de leur atterrissage sur leurs comptes. Les photos, en effet, contenaient les géodonnées des sites où elles avaient été prises. C'est le cas également lorsque des vidéos, comme celles que nous avons évoquées en introduction, échappent à tout contrôle et sont à l'origine de graves problèmes d'image pour l'organisation, pouvant même mener à des chantages. Cela peut aller si loin que des soldats ou des officiers sont susceptibles de déclencher une véritable cyberguerre via des médias sociaux.

Un code de conduite à l'usage des militaires

Dans le monde entier, les médias sociaux sont désormais des outils de tous les jours, utilisés à des fins politiques et sociales. Si les chefs militaires n'en saisissent pas toute la portée, ils risquent de se priver d'une possibilité d'influencer significativement la nature des conflits de demain. De nos jours, les ennemis

potentiels de chaque pays recourent à ces technologies pour accroître le succès de leurs entreprises. Les forces militaires peuvent décider, soit d'utiliser à bon escient les médias sociaux, soit de les abandonner à l'ennemi. L'élaboration de stratégies correspondantes ouvre la voie à la force de frappe de futures opérations. Le plus important est de ne jamais se dessaisir du contrôle dans ce domaine.

Pour canaliser le comportement de leurs membres, de nombreuses forces armées ont choisi d'émettre un code de conduite sur les réseaux sociaux sous la forme d'un manuel – il précise la manière dont sont imposées les directives qu'il contient en cas de violation – ou d'interdire purement et simplement l'usage de ces médias.

L'Armée américaine a publié un nouveau manuel sur les médias sociaux prévoyant qu'aucune information sur le déroulement opérationnel d'une action ni aucune indication de lieu ne peuvent être publiées, et que la fonction GPS des smartphones doit être désactivée afin d'éviter tout *geotagging*. En outre, il doit être garanti, avant de publier des photos, qu'elles ne contiennent aucune information sensible et il faut s'assurer que les proches de militaires sachent quelles informations peuvent être publiées sur les réseaux sociaux. L'Armée suisse exige une abstinence presque totale et s'efforce d'empêcher que des contenus dangereux puissent être générés, bien entendu, envoyés. Enfin, les sites militaires ne doivent en aucun cas être dévoilés par le biais de *feeds* de systèmes GPS.

Le portable comme instrument de commandement mobile

Avec les applications des smartphones, les plateformes virtuelles sont présentes partout et disponibles en permanence. Non seulement la tentation est grande de les alimenter avec des informations de toute nature mais les téléphones mobiles ont également, depuis longtemps, leur place dans le

commandement militaire. La liaison avec les supérieurs hiérarchiques est presque toujours disponible et la communication est flexible. On exige des supérieurs comme des cadres subordonnés qu'ils soient joignables en tout temps. Les soldats s'assurent plutôt deux fois qu'une auprès de leurs supérieurs hiérarchiques de l'adéquation de leurs agissements ainsi que de la réorganisation incessante des programmes journaliers.

Ce type de commandement, inadapté en situation de crise, ne devrait pas être employé au cours des exercices. Les téléphones mobiles comptent également parmi les principales sources de renseignements. Si elles tombent entre les mains d'adversaires, ceux-ci peuvent avoir accès à des données importantes comme

des adresses, des messages et des positions. Un réseau de téléphone mobile est bien plus facile à écouter que la radio numérique. En cas de crise, le réseau radio mobile peut être mis hors service ou paralysé et il peut être difficile de repasser en mode radio numérique à brève échéance.

L'objectif d'une stratégie militaire de médias sociaux, c'est de parvenir à une meilleure compréhension par les utilisateurs de leurs propres agissements et de leur imposer des limites très strictes, ainsi que d'accroître la sensibilité de tous les militaires à l'égard des nouveaux médias.

C. F. S.

Dix-sept thèses sur le système médiatique français

Jean-Yves Le Gallou

Le bobard est un terme qui s'est développé dans deux acceptions principales: le *bobard de presse* et le *bobard de guerre*. Les deux ne sont évidemment pas incompatibles et l'usage qui est fait du bobard de presse relève de la guerre idéologique. Les médias mentent au nom du *politiquement correct*. Dénoncer les bobards comme nous le faisons aujourd'hui, c'est donc se consacrer à une entreprise de désarmement. Aujourd'hui, les comiques ont déserté leur fonction critique. De Bedos à Plantu, ils jouent le rôle de chiens de garde du *politiquement correct* avec des blagues à deux balles. A nous de nous réapproprier le rire et la dérision.

Permettez-moi d'abord un instant de *politiquement correct*. Oui, il existe encore des journalistes intelligents, cultivés et courageux dans les grands médias français. Mais ils sont de plus en plus rares et les créneaux qui leur sont laissés sont de moins en moins nombreux.

1. La presse est de moins en moins libre en France.
2. Le système médiatique français est aux mains de grands oligarques.
3. Les grands médias français ne donnent pas le point de vue du peuple, ils défendent les intérêts de la superclasse mondiale.



Diversité de la presse en Suisse ?

4. Les grands médias français ne dépendent pas de leurs lecteurs mais de la publicité.
5. Les journalistes, à de rares exceptions près, ne sont pas des intellectuels libres mais des salariés précaires, c'est-à-dire dépendants de leurs employeurs et soumis au conformisme dominant de leurs confrères.
6. Les médias français ne sont pas un contre-pouvoir; ils sont le pouvoir: le pouvoir sur les esprits.

7. Les médias français ne sont pas pluralistes.
 8. Les médias dans leur ensemble sont les vecteurs d'une seule et unique idéologie.
 9. Les médias français parlent de moins en moins français et de plus en plus un mélange de *novlangue* et de sabir anglo-saxon.
 10. Les médias français imposent un triple déni: déni de débat, déni de réalité, déni de cohérence.
 11. Pour imposer le déni de débat, le déni de réalité et le déni de cohérence, la désinformation n'est ni accidentelle, ni marginale, elle a un rôle central.
 12. Les grands médias établissent une forme de tyrannie nouvelle: la tyrannie médiatique.
 13. Les médias imposent les dogmes du *politiquement correct*, ce qui empêche tout changement politique réel.
 14. Le mur de l'information, le mur de la désinformation tombera.
 15. Dévoilons la désinformation.
 16. Contournons la désinformation.
 17. Désarmons la désinformation.
- Ces dix-sept thèses ne valent-elles pas pour les médias suisses ?

J.-Y. G.

new ingenia sa

Vos besoins sont nos défis

Conduite du combat dans un char de combat moderne

Marc Chassillan et Jean Girodet

Des statistiques françaises révèlent qu'un commandant de char non équipé d'un système d'information tactique (*Char 68, Leopard-2, char de grenadiers CV-90, char à roues Piranha Mowag de l'Armée suisse*), consacre l'essentiel de son temps à savoir où il se trouve, à chercher un itinéraire, à s'inquiéter de la position des éléments amis et ennemis et à rendre compte à l'échelon supérieur, section ou compagnie¹.

Au niveau d'une section, les comptes rendus ou les interrogations sur la position de tel ou tel engin représentent le 80% des messages radio. Les fréquences sont encombrées, ce qui facilite le travail des systèmes de détection électromagnétiques de l'ennemi...

Les systèmes d'information tactique

A une époque où les automobilistes peuvent disposer d'un écran *GPS*, un des premiers soucis des concepteurs de systèmes d'information tactique est de libérer le commandant de char des soucis de navigation et de positionnement. Il apparaît en effet anachronique qu'il continue à utiliser une carte papier recouverte de plastique, le crayon gras et le compas pour commander un char de combat d'une valeur trois cent fois plus importante que celle d'une voiture civile moyenne.

On tend donc à équiper les blindés d'un moyen de localisation par satellite (*GPS*, demain *Galileo*) ou, afin d'éviter des manipulations du *GPS* par les maîtres du système, d'un gyroscope avec un chercheur de Nord. A la place du commandant de char se trouve un écran avec une carte géographique en couleurs, dont l'échelle peut être choisie, qui défile à mesure que l'engin progresse dans le terrain. Le système est relié à des émetteurs-récepteurs capables de transmettre des données en plus des conversations radio. Il donne automatiquement la position de l'engin notée par un symbole particulier sur la carte, l'orientation du châssis par rapport au Nord, la position des éléments amis qui émettent à intervalles réguliers leurs positions en transmission de données discrètes (une fraction de seconde). Puisque le système comprend encore un clavier, on peut parler d'ordinateur de combat embarqué.

Le commandant de char, de section ou de compagnie peut dès lors diriger efficacement son engin et ceux de ses subordonnés, observer le terrain et rechercher l'ennemi. L'architecture par *bus de données* permet de relier tous les boîtiers électroniques du char l'aide d'un câble unique, de rassembler tous les renseignements sur l'état du véhicule (moteurs, boîte à vitesses, autonomie en carburant, quantité de munitions dans ses soutes,

¹ Ces données proviennent de l'Encyclopédie de Marc Chassillan, *Chars de combat modernes*, t. 2. Paris, Histoire & Collection, 2011, pp. 78-81. «Leclerc, char innovant», Défense Magazine, mars 1993.



L'intérieur de la tourelle du Leclerc.

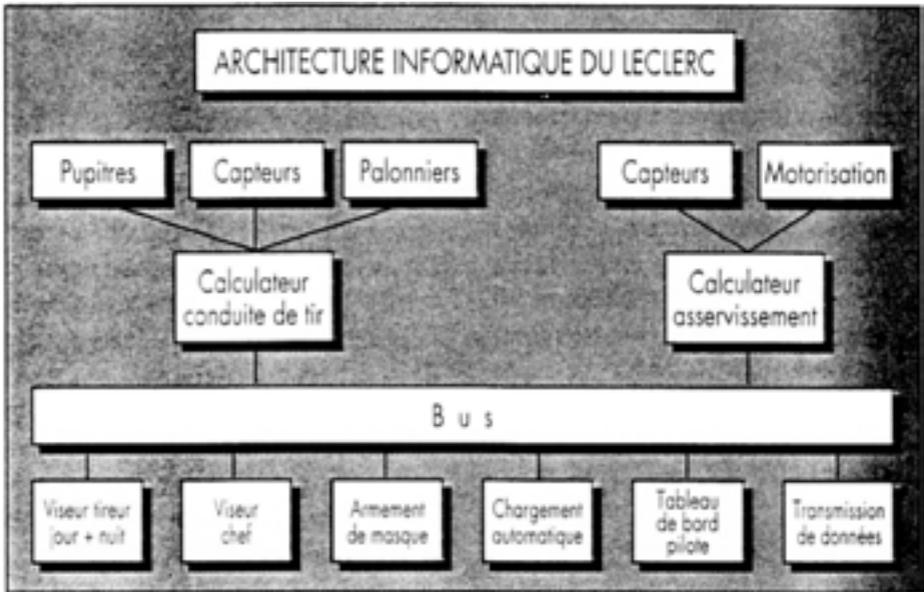
système de conduite du tir). Ces informations sont régulièrement transmises aux responsables de la logistique au niveau compagnie, bataillon, voire brigade.

Sans sortir de son engin, le chef de section ou le commandant de compagnie prépare et diffuse ses ordres en quelques minutes depuis l'ordinateur de bord, y compris les données concernant les feux d'appui de l'artillerie et des lance-mines. Ses subordonnés les reçoivent sur leurs écrans sous forme de messages et de schémas. Fini le temps des ordres radio toujours trop longs, des rapports réunissant cinq ou six cadres avec, comme tableau noir, un tablier de blindage abrité par une toile de tente! Un système d'information tactique permet également de répartir les secteurs d'observation, de repérer les obstacles, d'ordonner un mouvement dans le terrain, de visualiser une manœuvre.

Le système d'information tactique couplé à la conduite de tir

Souhaite-t-on que l'armement du char soit pointé sur un point donné du terrain. Il suffit de cliquer sur le point repéré sur la carte, d'appeler le menu concerné et de taper «Enter»; autre possibilité, pointer le viseur du commandant sur le point choisi... Un char repère-t-il l'ennemi? Le télémétrage de l'objectif provoque en quelques secondes l'apparition de cet élément ennemi sur les écrans de toute la formation. Un système d'information tactique relié à un système d'identification ami-ennemi devrait éviter des tirs fratricides.

Dans un système d'information tactique, il existe un calque graphique avec lequel il est aisé d'effectuer l'ensemble de ces tâches. Le char équipé de façon adéquate peut enfin



recevoir des données d'un fantassin « FELIN » ou celles d'un drone.

Un char de combat ou un char de grenadiers peut disposer de systèmes de très haute performance lui permettant de remplir sans autre les fonctions de véhicule de commandant de tir d'artillerie: viseurs avec caméras thermiques, télémètre laser, système de navigation, puissants moyens radio. Il parvient à détecter des objectifs, à en donner les coordonnées à transmettre un ordre de feu.

L'exemple du « Leclerc »

A bord du char de combat français, un *bus de données*, géré par le calculateur de conduite de tir (*le cerveau* du char) relie entre eux tous les équipements et organise un échange permanent de données. Ce système décharge l'équipage de tâches répétitives, certaines physiquement difficiles ou exigeantes en temps, comme les diagnostics d'anomalies,

compositions de messages. Il fournit en temps réel des informations tactiques (cartes renseignées, définition de l'emplacement).

L'ensemble des moyens voués à la communication s'avère cohérent depuis le niveau de l'équipage jusqu'à celui du régiment/brigade. L'équipage dispose de moyens de communication internes et externes, d'une messagerie permettant la transmission sûre et instantanée de données. Les informations en provenance du char portent sur l'observation extérieure, le contrôle des équipements, l'état logistique (carburant, munitions) et la position.

Celles à destination du char concernent les ordres de manœuvre ou de conduite des feux, les renseignements tactiques, les alertes {chimiques, nucléaires). Les moyens de réception et de visualisation des informations comportent une régie « Communications » gérant les messages et les micro-moniteurs du commandant et du pointeur.

Deux émetteurs-récepteurs de 4^e génération (PR4G), version « Véhicule », assurent la transmission des données. Le PR4G fonctionne dans la bande VHF de 30 à 88 MHz suivant quatre modes : fréquence fixe analogique, fréquence fixe numérique, évocation de fréquence et recherche de canal libre. Le Système d'Information Régimentaire de l'Arme Blindée-Cavalerie (SIR-ABC) s'appuie sur le système PR4G ainsi que sur le système RITA (Réseau de téléphonie intégré des armées).

Le SIR donne au commandant de brigade les moyens de rassembler et d'exploiter les informations disponibles, d'interroger les chars, d'envoyer les ordres et de recevoir les compte-rendus dans les délais les plus brefs. Il dispose d'une messagerie électronique et transmission automatique de données, cartographie du théâtre d'opérations aéroterrestre, présentation de la situation tactique et des ordres de conduite des opérations sur console graphique, gestion de base des données réparties, aide à la prise de décision.

Publications 2013-2015

• Joly, Nicolas maj EMG: *L'emploi des satellites à l'engagement au sein des forces armées françaises*. Travail de diplôme. Birmensdorf, Académie militaire à l'ETH de Zurich, 2013. 65 pp.

Parfois une technologie est si utile que notre dépendance devient une vulnérabilité, aujourd'hui nous en sommes là avec le GPS. Le Pentagone tente donc de trouver des alternatives. Des chercheurs ont réussi à mettre au point une solution qui consiste à intégrer sur une puce de moins de 10 mm³, appelée *Timing & inertial measurement unit (TIMU)*, 1 horloge atomique, 3 gyroscopes et 3 accéléromètres qui donnent les informations nécessaires pour naviguer entre deux points, à savoir l'orientation, l'accélération et le temps. Cette technologie pourrait se substituer à plus ou moins long terme au GPS et se trouver sur des munitions de petit calibre, à bord de drones et de missiles ou sur des systèmes destinés à la surveillance de personnes.

Voilà qui démontre, une fois encore, que des coopérations internationales ne sont pas toujours optimales dans certains domaines de la défense. En cas de nécessité opérationnelle, il est impératif de disposer de systèmes qui ne peuvent pas être manipulés, même par des alliés...

Le processus « Observation, Orientation, Décision, Action » (OODA), développé par le pilote John Boyd en 1960 lors de la guerre du Viêt Nam a pour objectif de penser et, respectivement, d'agir plus vite que l'adversaire.

Une boucle lente conduit à une mort certaine, alors qu'une boucle rapide conduit au succès. Toute opération militaire peut être conçue en quatre étapes qui se succèdent en un processus circulaire se mordant la queue: l'ennemi est d'abord *observé*; cette information est transmise au commandement qui analyse la situation en fonction des données dont il dispose, c'est l'*orientation*; une *décision* d'intervention est prise; la décision est exécutée au cours d'une *action*. Le résultat de l'action est observé, et la roue tourne. Le but à poursuivre est de faire tourner notre propre boucle plus rapidement que celle de l'adversaire. La durée de la boucle des actions tactiques est passée de deux heures au Kosovo à dix minutes en Afghanistan et en Irak. En fonction de l'urgence et du type de renseignements demandés, deux procédures sont possibles. La première consiste à faire intervenir les satellites, la seconde les drones.

• Le 13^e et dernier volume du « Dictionnaire historique de la Suisse »

A la fin octobre 2014, le Conseil de fondation et la rédaction, dirigée depuis le début par Marco Jorio, présentent à Zurich le 13^e et dernier volume du *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)* dans ses éditions en allemand, en français et en italien. Vingt-cinq ans après le lancement des premiers travaux, cette sortie marque la fin de la plus grande entreprise dans le domaine des sciences humaines jamais soutenue par la Confédération: 13 volumes dans chacune des 3 principales langues

nationales, d'une édition partielle en langue romanche (*Lexicon istoric retic*), soit 41 volumes. Depuis 1998, le *DHS* existe sous une forme électronique (site www.dhs.ch) avec, aujourd'hui, la totalité des articles dans les trois langues mais sans les illustrations. À l'avenir, cette base de données sera complétée, adaptée, voire corrigée.

Le « DHS » en chiffres

13 volumes
36200 articles
10200 pages (environ)
8500 illustrations
35 membres de la rédaction centrale
3000 auteurs (environ)
106 conseillers scientifiques
74 traducteurs et traductrices

Sur les 3485 articles thématiques répertoriés dans l'index publié par Gilles Attinger et joint au 13^e volume, 22 (soit le 0.63%) concernent le Jura et le Jura bernois, entre autres « Condor », « Force démocratique », « Plébiscites jurassiens », « Question jurassienne », « [Le] Quotidien jurassien », « Rassemblement jurassien », « Tornos-Bechler ». Il faut, bien entendu, y ajouter des centaines d'articles biographiques et géographiques.

Le 13^e volume du *DHS* en français (Valk – Zz) comprend 881 pages et 3307 articles, en particulier ceux consacrés aux Cantons de Vaud, de Zoug et de Zurich, au peintre d'origine vaudoise Paul Vallotton, aux réformateurs Pierre Viret et Ulrich Zwingli, au général Ulrich Wille. Parmi les articles thématiques, citons « Ville-Campagne », « Viticulture », « Zones agraires », « Vieillesse », « Voyage » et « Xénophobie ». Les relations internationales figurent dans les articles sur le Congrès de Vienne (1814-1815) et la paix de Wesphalie

(1648). Tous deux redéfinissent le rôle de la Suisse dans la communauté des Etats européens. Ceux traitant de la première et de la seconde guerre de Willmergen évoquent les affrontements confessionnels, un paramètre important de l'histoire de notre pays.

Dans ce dernier volume, 11 auteurs du Jura et du Jura bernois ont rédigé 6 articles géographiques, 29 articles biographiques, dont ceux consacrés au professeur Auguste Viatte, au conseiller national Arthur Villars, à l'industriel Emile Villeneuve, au général Théophile Voirol, au poète Alexandre Voisard, au juriste Joseph Voyame, au professeur Pierre-Olivier Walzer. Les entreprises Von Roll et Wenger font chacune l'objet d'un article.

• **Marignano 1515-2015 – De la bataille à la neutralité. Avec une préface du conseiller fédéral Didier Burkhalter. Fondazione Pro Marignano. Roland Haudenschild éditeur. Lenzburg, Verlag Merker im Effingerhof, 2014. 528 pp.**

Avec vingt-neuf contributions en français, en allemand et en italien, cet ouvrage, richement illustré, évoque la bataille de Marignan, ses conséquences et les développements qui en résultent, la non-intervention des Cantons dans les affaires des Etats étrangers, le *Stillesitzen*, puis la neutralité jusqu'à nos jours. Parmi les contributions en français, « La bataille de Marignan, mythes et réalités », « La neutralité du Corps helvétique avant, pendant et après la Guerre de Trente Ans », « Rupture ou évolution? La neutralité suisse (1975-2012) ». On trouve également une chronologie et, dans les annexes, une riche bibliographie, une vue aérienne du champ de bataille de Marignan.

• **Schaller, Claude-Henri, Weck, Hervé de: Bonfol... Le Largin au « Kilomètre 0 » du front Ouest 1914-1918. Porrentruy, société jurassienne des officiers, 2014. 102 pp.**

Le Largin – les Français l'appellent *Bec de canard* – marque dès la fin septembre 1914

le « Kilomètre 0 » du front qui s'étire jusqu'à la mer du Nord. Trois armées s'y font face : deux d'entre elles sont en guerre, la troisième est neutre. À l'est du petit cours d'eau La Lague, les tranchées allemandes ; à l'ouest, sur deux cents mètres, la position suisse du Largin, puis les tranchées françaises. Du côté suisse, pas de tranchées mais, dans un premier temps, un poste d'observation creusé dans le sol, seulement protégé de la pluie par un carré de tente et surmonté du drapeau rouge à croix blanche. Au printemps 1915, des postes d'observation protégés sont construits par la génie.

Soldats, sous-officiers et officiers suisses souhaitent servir au Largin. Sans doute, parce que c'est un lieu aux limites de la guerre. Selon Alphonse Cerf, dans *La guerre aux frontières du Jura*, « parmi tous ces postes, le plus important, le plus envié, le plus sacré, c'était le Largin ! Mot fatidique, évocateur ! Pour nos soldats, le Largin, c'était le beau secteur, le point sensible de la frontière que tous ont désiré connaître, occuper, défendre. On sait que là venait aboutir, s'appuyer l'immense ligne de tranchées dont l'autre extrémité se perdait dans la mer du Nord. Imaginez le tableau ! Des centaines de kilomètres le long desquels le sol remué par la pioche et par les obus, des centaines de kilomètres avec ces guetteurs de place en place, derrière leur créneau, et dans la main la grenade armée ; et des millions d'hommes barricadés (...). Un poste unique au monde. Quand vous y arriviez, une émotion involontaire vous poignait. Et de se sentir là, debout, en curieux, couvert par le drapeau à croix blanche, épié par des centaines d'yeux invisibles, une sorte de malaise vous gagnait. »

Dans le *Bec de canard*, on veille, on guette l'indice qui annoncerait une attaque contre le pays, ce qui n'empêche pas d'avoir des contacts avec les voisins français et allemands, de faire avec eux de menus échanges. On doit parfois éprouver un sentiment d'impuissance, quand les artilleries belligérantes se déchaînent. Mais il y a aussi les moments où les tirs cessent comme par enchantement.

• **Dubail, André ; Weck, Hervé de :** *Guide du tourisme de mémoire dans le Sundgau et le Pays de Porrentruy*. Ferrette, Office du tourisme, 2014. 67 pp.

La géographie donne au saillant de Porrentruy une situation stratégique qui a orienté son destin. La trouée de Belfort est un territoire prédestiné où se sont déroulés de multiples affrontements guerriers. La géographie explique l'histoire militaire chargée de l'Ajoie jusqu'au XIX^e siècle. Depuis 1815, elle ne connaît pas d'occupation, aucune bataille importante ne s'y déroule mais, au cours des grands conflits européens, des centaines de milliers de Suisses sont venus y garder la frontière. Durant les deux guerres mondiales, l'Ajoie connaît des afflux de réfugiés, d'internés et d'innombrables violations de son espace aérien.

Le Guide du tourisme de mémoire, édité par l'Office du tourisme du Sundgau, financé par le Canton du Jura et le Conseil général du Haut-Rhin, est une première. Ses initiateurs ont voulu un guide transfrontalier ! Deux historiens ont retenu un certain nombre d'endroits où se sont déroulés des événements en relation avec la guerre franco-prussienne de 1870-1871, la Première et la Seconde Guerre mondiale. Ils décrivent brièvement ce qui s'y est passé et ce qui fait leur intérêt. Dans la foulée, ils proposent un certain nombre de circuits à l'intention des personnes intéressées au tourisme de mémoire. Pour le Sundgau, on en compte sept à parcourir en voiture, auxquels s'ajoutent cinq itinéraires pédestres. Pour l'Ajoie, quatre circuits ont été retenus.

Le premier, sur les traces de la guerre franco-prussienne de 1870-1871, passe par Beurnevésin (la borne des trois puissances) et les tombes de deux soldats français au cimetière de Saint-Germain à Porrentruy. Le circuit « 1914-1918 » passe par Boncourt, Beurnevésin, Bonfol et Le Largin, Miécourt, Alle, Porrentruy, Courgenay et le col des Rangiers, naguère dominé par *Le Fritz*. Entre

1914 et 1918, c'est aux Rangiers que passait la limite avant du dispositif de défense suisse. L'Ajoie n'était pas véritablement défendue, les troupes qui s'y trouvaient auraient fait du combat retardateur en cas d'invasion allemande ou française, afin de donner le temps aux troupes des Rangiers de s'organiser.

Le troisième circuit, sur les traces de la Seconde Guerre mondiale, passe par Charmoille, Pleigne, Bourrignon, la position-clé fortifiée des Rangiers, Porrentruy hérissé de barrages antichars improvisés en automne 1944, alors qu'on pouvait craindre un passage en Ajoie de la 1^{re} Armée française ou des troupes allemandes qui défendaient l'entrée de la Trouée de Belfort et du Sundgau. Le circuit

passe à Damvant au monument du capitaine Schaffner et se termine à Roche-d'Or à la tour d'observation. Depuis ce haut lieu, on pouvait observer les mouvements de troupes dans les secteurs de Montbéliard et de Belfort.

Depuis 2013, il existe le circuit des fortins de la Seconde Guerre mondiale ouverts au public par l'Association Patrimoine Militaire Brigade Frontière 3: le fortin du Chételat sur la route du col des Rangiers, celui des Forges sur la route Berlincourt – Undervelier, ceux de la cluse du Vorbourg au nord de Delémont.

Prix du guide, CHF 10.– Commandes auprès de l'Office du tourisme de Porrentruy ou de Ferrette.